

UNIVERZITA PALACKÉHO OLOMOUČ

FILOZOFICKÁ FAKULTA

Katedra romanistiky

Mgr. Zuzana Navrátilová

**EMPRUNTS LEXICAUX À L'ALLEMAND DANS LE
FRANÇAIS CONTEMPORAIN**

LEXIKÁLNÍ VÝPŮJČKY Z NĚMČINY V SOUČASNÉ FRANCOUZŠTINĚ
GERMAN LOAN-WORDS IN CONTEMPORARY FRENCH

Disertační práce

Vedoucí práce: **doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.**, FF UP Olomouc

OLOMOUČ 2011

Prohlášení

Prohlašuji, že jsem disertační práci vypracovala samostatně a že jsem uvedla všechny použité prameny a literaturu.

V Olomouci dne.....

Podpis

.....

Remerciements

Merci à doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr. pour sa direction encourageante de mon travail.

Merci également à tous les autres qui ont contribué à la réussite de mon projet : à Bénédicte Trousson pour son aide avec l'organisation formelle et la mise en page de mon enquête, aux 168 répondants au questionnaire et aux personnes qui ont joué le principal rôle de médiateurs, en particulier à Yasmina Hildenbrand, Bénédicte Trousson, Marjolaine Tasset et Geneviève Chevalier.

Merci à PhDr. Ondřej Bláha, Ph.D. pour ses consultations occasionnelles.

Merci à Benjamin Hildenbrand pour sa correction du texte final.

Enfin, merci à tous mes proches de m'avoir soutenue tout le long de mon travail et d'avoir calmé mes doutes perpétuels.

ANOTACE

Jméno autora: Navrátilová Zuzana

Název fakulty a katedry:

Univerzita Palackého, Filozofická fakulta, Katedra romanistiky

Název práce:

EMPRUNTS LEXICAUX À L'ALLEMAND DANS LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN
LEXIKÁLNÍ VÝPŮJČKY Z NĚMČINY V SOUČASNÉ FRANCOUZŠTINĚ

Vedoucí práce: doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.

Počet znaků: 224 360

Počet příloh: 3 (6 stran)

Počet titulů použité literatury: 99 (z toho 28 elektronických zdrojů)

Klíčová slova:

lexikální výpůjčky z němčiny, etymologie, *Trésor de la langue française*, lexikální statistika (a internet), absolutní frekvence, tendence moderní francouzštiny, francouzsko-německé vztahy, sociolingvistika

Charakteristika práce:

Hlavním cílem práce je studium postavení lexikálních přejímek z němčiny v současné francouzštině, konkrétně jejich frekvence v moderním psaném jazyce a dále míra jejich znalosti a používání dnešními rodilými mluvčími. Východiskem pro vytvoření pracovního korpusu byl francouzský slovník *Trésor de la langue française*, z něhož bylo na základě důkladné etymologické a typologické analýzy vybráno 103 jednotek německého původu, které byly nejprve zasazeny do kulturně-historického kontextu a následně podrobeny dalšímu studiu:

V první fázi byl proveden výzkum absolutní frekvence těchto lexémů na materiálu novinových článků prostřednictvím internetových serverů předních francouzských novin a periodik *Libération*, *Le Figaro* a *Le Nouvel Observateur* v časovém rozmezí 1. 1. 2000 – 31. 10. 2010. V souvislosti s metodologií této etapy výzkumu autorka mimo jiné pojednala o charakteristikách publicistického stylu, o některých problematických aspektech lexikální statistiky, především výzkumu frekvence lexikálních jednotek prostřednictvím internetu, a o specifikách zkoumaných slov. Z výsledků vyplynulo, že germanismy se v moderní francouzštině vyskytují v malé míře a jejich frekvence je ve většině případů velmi nízká. U mnohých z nich lze konstatovat expresivní charakter nebo pejorativní nádech, časté jsou mezi nimi také hovorové/slangové výrazy.

Druhé fázi analýzy byly podrobeny pouze jednotky, jejichž frekvence v psané francouzštině se pohybovala v rozmezí 0 - 30. Průzkum byl proveden dotazníkovou formou (písemně) a zúčastnilo se ho 168 respondentů. Ukázalo se, že míra znalosti a používanosti sledovaných jednotek koreluje s výsledky předchozí etapy výzkumu, s výjimkou několika výrazů převážně hovorového/slangového až argotického charakteru, které jsou vlastní téměř výhradně mluvenému projevu. Z hlediska sociologické struktury sledovaného vzorku respondentů je možné říci, že jistými znalostmi slov německého původu ještě disponují zástupci starší a staré generace převážně mužského pohlaví a s vyšším stupněm vzdělání, z nichž mnozí mají větší či menší znalosti německého jazyka nebo jsou/byli v kontaktu s obyvateli germanofonní země. Pro mladou generaci představují germanismy již téměř neznámou část lexika, z čehož lze vyvodit závěr, že lexikální výpůjčky v současné francouzštině spějí k zániku.

TABLE DES MATIÈRES

Anotace.....	4
Table des matières.....	6
Abréviations et symboles.....	10
INTRODUCTION.....	12
1. Sujet.....	12
2. Objectifs.....	12
3. Définition de la notion emprunt lexical à l'allemand.....	14
1. L'ÉTAT DE RECHERCHE ET LE CHOIX DE LA SOURCE DE DÉPART POUR LA CONSTRUCTION DU CORPUS DE TRAVAIL.....	15
1.1. État de recherche.....	15
1.1.1. Ouvrages consacrés aux influences de l'allemand sur le français sur le plan lexical.....	15
1.1.2. Le nombre d'emprunts à l'allemand dans le lexique français.....	19
1.2. Le choix final de la source de départ pour la construction du corpus de travail : <i>Le Trésor de la langue française (informatisé)</i>	20
1.2.1. Pourquoi le <i>TLF(i)</i> ?.....	20
1.2.2. Les emprunts lexicaux à l'allemand dans le <i>TLF(i)</i> – méthodes de repérage et leur nombre final.....	21
2. DÉLIMITATION PLUS PRÉCISE DU CORPUS DE TRAVAIL ET CLASSIFICATION DES EMPRUNTS À L'ALLEMAND FIGURANT DANS LE <i>TLF(i)</i>	23
2.1. Aspect étymologique.....	23
2.1.1. Étymon des emprunts, étymologie directe/ étymologie lointaine.....	23
2.1.2. Emprunt des néologismes allemands formés avec des éléments non-allemands.....	24
2.1.3. Les dérivés des noms propres.....	24
2.1.4. (In)certitude du <i>TLF(i)</i> dans l'étymologie des unités lexicales examinées.....	24
2.2. Aspect diachronique et dialectologique.....	25
2.3. Aspect linguistique (morphologie, orthographe, prononciation etc.)...	27
2.4. Aspect stylistique.....	27
2.4.1. Termes scientifiques.....	27
2.4.2. Archaïsmes historiques.....	28
2.5. Approfondissement de la recherche sur les étymons allemands à l'aide des dictionnaires étymologiques allemands : dernière réduction du corpus.....	29
2.6. Le corpus de travail résultant.....	30

3.	LES PREMIÈRES ATTESTATIONS DES EMPRUNTS CHOISIS : PRÉSENTATION DU CORPUS DE TRAVAIL DU POINT DE VUE HISTORICO-CULTUREL.....	32
3.1.	Les premières datations des lexèmes étudiés.....	32
3.2.	Les époques de contacts franco-allemands les plus significatives.....	35
3.2.1.	De la fin du XI ^e à la fin du XIII ^e siècle.....	35
3.2.2.	De la guerre de Cent Ans à la fin de la guerre de Trente Ans (1337 - 1648).....	36
3.2.3.	De la guerre de Trente Ans à la Révolution (1648 - 1789).....	37
3.2.4.	De la Révolution à la guerre franco-prussienne (1789-1870).....	38
3.2.5.	De la guerre franco-prussienne à la fin de la Première Guerre mondiale (1870- 1918).....	40
3.2.6.	L'entre-deux-guerres (1918-1945)..... 41	
3.2.7.	De la Seconde Guerre mondiale jusqu'à nos jours (après 1945)..... 42	
4.	LA FRÉQUENCE DES EMPRUNTS À L'ALLEMAND DANS LE FRANÇAIS ÉCRIT.....	45
4.1.	Établissement du corpus de recherche.....	45
4.1.1.	Le choix du style du français écrit : les articles de presse.....	45
4.1.2.	Limitation temporelle.....	48
4.1.3.	Les critères du choix des journaux destinés à l'étude..... 48	
4.1.3.1.	Le statut et la réputation des journaux, orientation thématique, aspect régional.....	48
4.1.3.2.	Organisation technique des versions informatisées des journaux.....	49
4.1.4.	Présentation des trois journaux formant le corpus de recherche définitif.....	50
4.2.	Difficultés techniques et méthodologiques rencontrées lors de la recherche dans le corpus des articles de presse.....	51
4.2.1.	Problèmes techniques liés au système de recherche des versions informatisées des journaux.....	51
4.2.1.1.	La taille du corpus inconnue.....	51
4.2.1.2.	Le nombre d'occurrences..... 53	
4.2.1.2.1.	La méthodologie de comptage des occurrences.....	53
4.2.1.2.2.	Le nombre d'occurrences instable..... 54	
4.2.1.3.	Affichage répétitif d'un seul et même article..... 54	
4.2.1.4.	Correction automatique des lexèmes recherchés.....	55
4.2.1.5.	Occurrences trop nombreuses.....	55
4.2.1.6.	Possibilités de recherche différentes pour chaque journal informatisé.....	56
4.2.1.6.1.	Lemmatisation.....	56
4.2.1.6.2.	Affinement de la recherche par date.....	56
4.2.1.6.3.	Affinement de la recherche par source et par type de document.....	57

4.2.1.6.4.	Affichage des occurrences.....	57
4.2.2.	Problèmes linguistiques découlant des imperfections techniques.....	58
4.2.2.1.	Étude problématique des verbes.....	58
4.2.2.2.	L□impossibilité de préciser la catégorie grammaticale : substantifs, adjectifs et verbes de forme identique.....	59
4.2.2.2.1.	Substantifs vs. verbes.....	59
4.2.2.2.2.	Substantifs vs. adjectifs.....	60
4.2.2.3.	Le non-respect des majuscules/ minuscules : substantifs/ adjectifs vs. noms propres.....	61
4.2.2.4.	L□impossibilité de préciser la langue de recherche : occurrences étrangères.....	62
4.2.3.	D□autres particularités.....	63
4.2.3.1.	Homonymie.....	63
4.2.3.2.	Locutions figées.....	69
4.2.3.2.1.	Noms composés.....	70
4.2.3.2.2.	Locutions idiomatiques.....	71
4.2.3.3.	Le nombre d□occurrences lié aux thèmes d□actualité et aux expressions à la mode.....	75
4.2.3.3.1.	Les thèmes d□actualité.....	75
4.2.3.3.2.	Expressions à la mode.....	76
4.2.3.4.	Élargissement de sens.....	78
4.2.4.	Disparités du nombre d□occurrences dans les trois journaux.....	79
4.3.	Résultats.....	80
4.4.	Analyse des unités en fonction de la fréquence.....	87
4.4.1.	Présentation de la liste de fréquence.....	87
4.4.2.	Les limites du classement selon la fréquence.....	91
4.4.3.	Les lois de Zipf.....	92
4.4.4.	La fréquence des mots et leur valeur sémantique.....	95
4.4.4.1.	Les lexèmes de haute fréquence.....	95
4.4.4.2.	Les lexèmes de basse fréquence.....	96
4.4.4.2.1.	Termes spécialisés.....	96
4.4.4.2.2.	Archaïsmes historiques, régionalismes, expressions populaires et argotiques.....	96
4.4.5.	D□autres caractéristiques des emprunts à l□allemand.....	98
4.4.5.1.	Expressivité.....	98
4.4.5.1.1.	Expressivité inhérente.....	98
4.4.5.1.2.	Expressivité adhérente.....	99
4.4.5.2.	Caractère péjoratif.....	99
4.4.5.3.	La disparition des mots.....	100
4.5.	Résumé.....	101
5.	LA CONNAISSANCE ET L□USAGE DES EMPRUNTS À L□ALLEMAND PAR LES FRANÇAIS NATIFS CONTEMPORAINS.....	102
5.1.	Objectifs et présuppositions.....	102
5.1.1.	Les buts de la recherche.....	102

5.1.2.	Quelques points de départ du domaine de la sociolinguistique.....	103
5.1.3.	Hypothèses préliminaires.....	104
5.2.	Organisation et méthodologie de la recherche.....	105
5.2.1.	Choix des répondants et distribution de l'enquête.....	105
5.2.2.	Composition du questionnaire.....	105
5.2.2.1.	Particularités stylistiques de la rédaction.....	105
5.2.2.2.	Partie I – questions sur l'identité du répondant.....	106
5.2.2.3.	Partie II – évaluation des lexèmes.....	108
5.2.2.3.1.	Choix des unités et leur organisation.....	108
5.2.2.3.2.	Évaluation des unités choisies.....	108
5.2.2.3.3.	Traitement des homonymes.....	110
5.3.	Résultats.....	112
5.3.1.	Présentation des répondants.....	112
5.3.2.	Évaluation des unités.....	118
5.3.2.1.	Présentation de la totalité des résultats.....	118
5.3.2.2.	Les emprunts les moins/les plus connus et utilisés.....	126
5.3.2.3.	Comparaison de la fréquence des lexèmes en français écrit et parlé....	128
5.3.3.	Les répondants et leurs connaissances des emprunts à l'allemand.....	130
CONCLUSION.....		136
Résumé.....		138
Summary.....		139
Bibliographie.....		140
Sources informatisées.....		145
Journaux.....		146
Annexe 1: Tableaux et graphiques.....		147
Annexe 2: Enquête sur les emprunts lexicaux à l'allemand.....		148
Annexe 3: Textes publiés durant les études de Master et de Doctorat		151
Participation aux conférences.....		152

ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

Abréviations

a./adj.	adjectif
a. b. frq.	ancien bas francique
a. h. all.	ancien haut allemand
além.	alémanique
all.	allemand
b. all.	bas allemand
ca	circa (environ)
c.-à-d.	c'est-à-dire
cf.	confer (voyez)
éd.	édition
et al.	et alii (et autres auteurs)
etc.	et caetera
f./fém.	féminin
germ. occ.	germanique occidental
gr.	grec
ibid.	ibidem (même source)
in	dans
infra	ci-après
interj.	interjection
inv.	invariable
lat.	latin
m./masc.	masculin
m. b. all.	moyen bas allemand
m. h. all.	moyen haut allemand
mil.	milieu
néerl.	néerlandais
p. ex.	par exemple
pers.	personne
pl.	pluriel
qc	quelque chose
qn	quelqu'un
s.	siècle
s./subst.	substantif
s.v.	sub voce
sg.	singulier
suff.	suffixe
supra	ci-dessus
svt.	souvent
tch.	tchèque
tjrs.	toujours
<i>TLF(i)</i>	<i>Trésor de la langue française (informatisé)</i>
v. intr.	verbe intransitif
v. tr.	verbe transitif
vs.	versus (contre)

Symboles

<	provient de
>	passé à
[...]	coupure dans un texte cité
[]	phonème(s)
précision	
« »	citation
//	signifié, sémantisme
+	phonème(s)
·	plus
=	multiplié par
()	égal à
* (après une unité linguistique)	élément(s) facultatif(s)
	unité traitée ci-dessous

INTRODUCTION

1. Sujet

Dans notre mémoire de thèse, nous faisons le lien avec le programme de recherche TLF-Étym¹ auquel nous avons eu l'honneur de participer en 2008 pendant un stage d'un semestre au CNRS/ATILF (Université Nancy 2). Le projet, lancé en 2004 et mené par l'équipe Linguistique historique française et romane de l'ATILF, se fixe pour objectif la mise à jour sélective des notices étymologiques du *Trésor de la langue française (informatisé)*^{2,3}.

Lors de notre participation à ce projet, nous nous sommes consacrée à une analyse étymologique détaillée de quatorze emprunts lexicaux à l'allemand qui, parmi de nombreux autres, figurent dans le *TLF(i)*. Les résultats de cette recherche ont ensuite formé le noyau de notre Mémoire de Master⁴, qui a ensuite servi de base pour le développement de notre thèse.⁵

Pendant les études doctorales, nous avons néanmoins décidé de nous orienter vers les emprunts lexicaux à l'allemand dans un cadre plus large et de tenter une étude plus complexe de l'ensemble des unités lexicales considérées comme telles. Le principal but de notre thèse est concrètement la recherche sur la fréquence des mots d'origine allemande dans la langue écrite de nos jours, ainsi que la mesure de leur connaissance et de leur utilisation par les locuteurs natifs contemporains.

2. Objectifs

Comme nous l'avons déjà mentionné, le point de départ pour la délimitation de notre corpus de travail était une fois de plus le *TLF(i)* à partir duquel nous avons isolé, dans un premier temps, un ensemble de 103 lexèmes d'origine allemande. Cette étape initiale, qui nécessitait une définition très précise du terme *emprunt lexical* à

¹ www.atilf.fr/tlf-etym.

² *TLF(i)*; <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

³ « Il ne s'agit pas de réélaborer l'ensemble des 54.280 notices historico-étymologiques du TLF(i), mais d'y réinjecter les trouvailles faites par les différents chercheurs dans leur activité propre, et aussi de revoir plus systématiquement un ensemble de notices à partir d'une source nouvellement publiée, ou encore de remédier à des erreurs de méthode de l'ouvrage à ses débuts. » (Buchi 2005 : 4).

⁴ *Emprunts lexicaux à l'allemand dans le français. Étude étymologique de quatorze dénominations de boissons et d'aliments empruntées à l'allemand, effectuée dans le cadre du programme TLF-Étym*, Olomouc 2008.

⁵ Les chapitres 1 et 3 contiennent des passages du mémoire de Master.

l'allemand, le choix des critères transparents pour la création du corpus de travail initial et la classification des unités lexicales ainsi définies, s'est déjà révélée être assez problématique et a représenté en elle-même une partie considérable de la recherche. Après avoir présenté l'état de recherche dans le domaine des germanismes lexicaux en français et après avoir justifié le choix du *TLF(i)* en tant que source de départ, nous allons d'abord nous consacrer en détail à ce processus de délimitation du corpus de travail et à la classification des emprunts à l'allemand figurant dans le *TLF(i)*. Nous nous efforcerons également de situer l'ensemble des lexèmes choisis dans un cadre historico-culturel, notamment en présentant brièvement les époques et les circonstances historiques majeures dans lesquelles la plupart des transferts lexicaux se sont opérés.

Dans un deuxième temps, nous allons nous consacrer à l'étude de la fréquence des lexèmes choisis dans le français écrit de nos jours. Celle-ci a été étudiée sur la base d'articles de presse, précisément par l'intermédiaire des versions informatisées de trois journaux et périodiques français principaux : *Libération*, *Le Figaro* et *Le Nouvel Observateur*. Nous allons d'abord éclairer le choix de notre corpus de recherche, expliquer la méthode et les modalités de dépouillement de ce dernier, en nous concentrant sur de nombreux problèmes particuliers tantôt au niveau méthodologique, tantôt au niveau linguistique, pour aboutir enfin à la présentation et à l'interprétation des résultats obtenus.

Dans un troisième temps, nous allons présenter la phase finale de notre travail qui a consisté en une recherche sur le degré de connaissance et d'utilisation de telles unités lexicales dont la fréquence en langue écrite s'est relevée la plus faible, chez les locuteurs français actuels. Cette dernière étape a été effectuée sous forme d'un questionnaire. Après un éclaircissement des buts concrets de notre enquête et après une explication de la méthodologie de sa création et de sa distribution, nous allons présenter les résultats de celle-ci et effectuer une évaluation du point de vue linguistique. Enfin, nous nous efforcerons de comparer les résultats de notre recherche sur la fréquence des emprunts à l'allemand dans la langue écrite et dans la langue parlée et nous essaierons d'en tirer des conclusions concrètes.

3. Définition de la notion *emprunt lexical à l'allemand*

Avant de se lancer dans l'étude même des unités lexicales qui ont été empruntées à l'allemand, nous aimerions faire un point sur la terminologie liée à cette problématique et en définir la notion clé. Pour désigner les mots adaptés depuis l'allemand, on utilise souvent le terme *germanisme*. Celui-ci est défini par le *TLF(i)* comme « tournure propre à une langue germanique, plus particulièrement à l'allemand, ne pouvant être traduite littéralement dans une autre langue », ou bien comme « terme emprunté à une langue germanique ». Nous considérons donc que si l'on envisage une précision terminologique, il est à recommander d'utiliser plutôt la notion d'*emprunt à l'allemand* ; on évitera ainsi la confusion avec des lexèmes peut-être bien d'origine germanique mais différente de l'allemand.

1. L'ÉTAT DE RECHERCHE ET LE CHOIX DE LA SOURCE DE DÉPART POUR LA CONSTRUCTION DU CORPUS DE TRAVAIL⁶

1.1. État de recherche

1.1.1. Ouvrages consacrés aux influences de l'allemand sur le français sur le plan lexical

La thématique des emprunts lexicaux à l'allemand par le français semble préoccuper plus les linguistes allemands que français, au moins d'après les résultats de notre recherche des études consacrées à ce sujet. Malgré cela, les travaux des chercheurs des deux nations sont dignes de consultation. Nous voulons présenter brièvement les ouvrages principaux portant sur cette problématique.

Henri René Boulan, auteur de la publication intitulée *Les mots d'origine étrangère en français (1650-1700)*⁷, se propose une étude des emprunts lexicaux à différentes langues étrangères durant la période indiquée par le titre même. La partie consacrée aux emprunts à l'allemand contient d'abord un bref résumé du contexte historique dans lequel les emprunts concernés sont attestés pour la première fois. Suit une énumération synoptique de 30 emprunts à l'allemand dont chacun a son étymologie, sa date de première attestation, chaque article étant complété par des références bibliographiques. À la fin, l'auteur donne une classification des mots empruntés suivant des ensembles sémantiques concrets (p. ex. « vie privée », subdivisé en « maison, mobilier », « nourriture, etc. », « vêtements » etc.)⁸ Malheureusement, l'étendue temporelle à laquelle l'auteur concentre son attention est trop étroite et l'ensemble des emprunts à l'allemand qui en est issu est quasiment négligeable.

Dietrich Behrens consacre son ouvrage *Über deutsches Sprachgut im Französischen*⁹ uniquement aux emprunts à l'allemand et ne se limite pas à une époque restreinte, il apporte donc une étude beaucoup plus complète que Boulan. Il présente les unités lexicales dans le contexte de différents domaines sociaux, de divers métiers et couches culturelles. Par contre, dans la plupart des cas, il ne propose pas d'étymologie

⁶ Chapitre en partie repris de notre Mémoire de Master (cf. note 4) et développé.

⁷ Paris/Amsterdam 1934.

⁸ Cf. pages 176-177.

⁹ Giessener Beiträge zur Romanischen Philologie, 1. Zusatzheft, Giessen 1923.

détaillée des mots ; le plus souvent il indique seulement le siècle dans lequel l'emprunt s'est opéré et dans ce sens, l'ouvrage a plutôt le caractère d'une liste de mots.

Une étude intéressante est la publication assez ancienne de Karl Bergmann, *Die gegenseitigen Beziehungen der deutschen, englischen und französischen Sprache auf lexikologischem Gebiete*¹⁰. Le livre est divisé en trois parties dont chacune est consacrée à une de ces trois langues et étudie les différents aspects de leurs influences linguistiques réciproques. Or, le thème est très large et la publication succincte, l'analyse de la problématique reste donc quelque peu superficielle, du moins au niveau de l'étymologie des emprunts lexicaux traités. De plus, l'ouvrage de Bergmann, de même que celui de Behrens, a été édité au début du 20^e siècle, ce qui implique que la liste des emprunts traités ne peut être complète.

Paul Lévy, *La langue allemande en France*¹¹ est une histoire volumineuse des influences de l'allemand sur le français d'une exhaustivité remarquable. Minutieusement structuré selon les différentes époques, cet ouvrage apporte un tableau détaillé des relations franco-allemandes dans tous les domaines. Dans chaque chapitre, l'auteur décrit dans le contexte historique et culturel quels groupes de population allemande exerçaient leur influence sur le lexique français à l'époque donnée, quels étaient les ressentiments généraux de la société envers la langue allemande, ensuite il consacre une partie importante à l'enseignement des langues, aussi qu'à la situation dans quelques régions précises (surtout Alsace, Lorraine et Flandres). À la fin de chaque chapitre, Lévy fait un résumé des mots empruntés, cependant il ne donne aucune information étymologique, ce qui représente un problème, comme l'explique W. Sarcher :

Si l'on veut essayer de donner une première vue d'ensemble sur les emprunts français faits au XX^e siècle à une langue comme l'allemand, ce travail présuppose des ouvrages qui contiennent des renseignements sur l'histoire des mots, ou, plus précisément, sur leur origine. (Sarcher 2003 : 169)

Le travail de Lévy peut donc nous aider à comprendre le contexte dans lequel les transferts lexicaux se sont opérés, néanmoins, il ne peut pas nous rendre service pour ce qui est de la classification étymologique des lexèmes concernés.

Parmi les ouvrages plus récents, il faut mentionner Paul Fischer, *Die deutsch-französischen Beziehungen im 19. Jahrhundert im Spiegel des französischen*

¹⁰ Neusprachliche Abhandlungen aus den Gebieten der Phraseologie, Realien, Stilistik und Synonymik unter Berücksichtigung der Etymologie, XVIII. Heft, Dresden /Leipzig 1912.

¹¹ Tome I : *Des origines à 1830* ; Tome II : *De 1830 à nos jours*, Paris /Lyon 1950.

*Wortschatzes*¹² qui, un peu dans le style du travail de Dietrich Behrens, observe l'ensemble d'à peu près 800 emprunts à l'allemand du 19^e siècle dans l'optique de différents domaines d'influence sur le plan historico-culturel. À la différence de Behrens, Fischer donne des informations sur l'étymologie des mots traités : chaque unité lexicale est d'abord définie, suivent plusieurs attestations, l'étymologie du mot et finalement des références bibliographiques.¹³ Or, l'auteur adopte une conception très large de la notion d'emprunt ; son corpus inclut entre autres les emprunts sémantiques, les calques, les mots composés, les dérivés des emprunts etc., ce qui aboutit finalement à un ensemble de lexèmes important par rapport à une étendue temporelle relativement restreinte.

Walburga Sarcher poursuit avec son livre *Das deutsche Lehngut im Französischen als Zeugnis für den Wissenstransfer im 20. Jahrhundert*¹⁴ l'œuvre de Paul Fischer. Dans le même style et avec la même approche méthodologique, elle apporte une étude abondante d'environ 1500 emprunts à l'allemand faits au 20^e siècle, appartenant majoritairement au domaine des sciences, comme l'indique d'ailleurs déjà le titre de l'ouvrage (« Les emprunts à l'allemand dans le français en tant que témoignage du transfert des sciences au 20^e siècle »). Les raisons qui nous ont amenées à ne pas emprunter cette publication comme point de départ pour notre travail, ne sont pas différentes de celles pour lesquelles nous avons écarté le travail de Paul Fischer. De plus, selon Michel Espagne (Espagne 2005 : 236), qui d'ailleurs souligne les qualités de ce travail, Walburga Sarcher n'aurait pas évité toutes les ambiguïtés au niveau de l'étymologie des mots constituant son corpus et l'origine de certains d'entre eux serait discutable.

Il ne faut pas oublier de nommer le *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes (FEW)*¹⁵ de Walther von Wartburg et al., dont les volumes 15, 16 et 17¹⁶ sont consacrés aux mots ayant un étymon germanique. Cette section du *FEW* « se greffe clairement sur ses travaux

¹² Europäische Hochschulschriften, Série XIII, Französische Sprache und Literatur, vol. 161, Frankfurt am Main/Bern/New York/Paris 1991.

¹³ Il faut noter cependant que Fischer s'appuie essentiellement sur les affirmations du *TLF*, du *FEW* et d'autres dictionnaires, il ne n'apporte donc pas de nombreux éléments innovants dans la problématique concernée.

¹⁴ *Philologia. Sprachwissenschaftliche Forschungsergebnisse*, vol. 46, Hamburg 2001.

¹⁵ 25 volumes, Bâle/Zbinden 1922-2002.

¹⁶ Publiés dans les années 1969, 1959 et 1966.

personnels (Wartburg 1930 ; 1939)¹⁷ » (Büchi 1996 : 27) et relève d'une complexité extraordinaire. L'étymologie que von Wartburg propose est rarement contestable et le *FEW* a aussi sa place dans les notices du *TLF(i)*. Néanmoins, d'après W. Sarcher,

les dictionnaires étymologiques comme le *Französisches etymologisches Wörterbuch (FEW)* de Walther von Wartburg, dont la rédaction a commencé dans les années 1920, ne peut avoir enregistré que peu de mots du XXe siècle. [...] Au début, il faut bien le dire, le *FEW* ne s'était pas encore beaucoup intéressé au vocabulaire contemporain et encore moins aux néologismes de l'époque de sa rédaction. (Sarcher 2003 : 169)

Pour compléter notre présentation des ouvrages consacrés aux emprunts lexicaux à l'allemand, nous nous permettrons d'en citer un à part : *Karambolage. Petites mythologies française et allemande*¹⁸ de Claire Doutriaux et al. Cet ouvrage ne peut certainement pas être classé parmi les publications linguistiques scientifiques ; il s'agit d'une publication purement vulgarisatrice destinée au plus large public. *Karambolage* est une variante livresque d'une émission télévisée du même nom, que l'on peut suivre depuis 7 ans tous les dimanches à 20h sur la chaîne franco-allemande ARTE.¹⁹ Elle consiste en une comparaison détaillée de la culture française et de la culture allemande, se fixant un double objectif : la distraction intelligente du public et l'approfondissement des connaissances et des relations réciproques entre les deux nations concernées.

Divers domaines de la culture française et allemande y sont examinés et comparés, les présentations concrètes apparaissant sous différentes rubriques. Par exemple le 1^{er} tome du livre contient les chapitres suivants : L'objet, Le bureau, Le rituel, L'inventaire, Le mot (qui est le chapitre le plus développé), L'onomatopée. En consultant le site internet correspondant, nous pouvons trouver un ensemble de rubriques bien plus important et en repérer d'autres, encore plus intéressantes du point de vue linguistique : « l'écriture, l'expression, jeux de langue, le mot, l'onomatopée, la question, le style, le symbole, l'usage », éventuellement « la mimique ».²⁰ Les auteurs y proposent aux lecteurs/télespectateurs entre autres de courtes études du domaine de la lexicologie, étymologie, sémiologie, phraséologie etc. et très souvent

¹⁷ Il s'agit des travaux suivants : 1930 : « Der Einfluß der germanischen Sprachen auf den französischen Wortschatz ». In : *Archiv für Kulturgeschichte* 20, p. 309-325 ; 1939 : « Die burgundischen Wörter im Frankoprovenzalischen ». In : *Zeitschrift für romanische Philologie* 59, p. 302-307.

¹⁸ 2 volumes, Paris 2004 et 2009.

¹⁹ Le 31 janvier 2010, c'était la 200^e émission de *Karambolage*.

²⁰ *Karambolage*. [online]. [cit. 19/06/2011]. Accessible sur : <http://www.arte.tv/fr/europeens/karambolage/Toutes-les-rubriques/2309908.html>.

donc, ils travaillent aussi avec des emprunts lexicaux réciproques entre ces deux langues.

Comme nous l'avons déjà abordé, nous ne mentionnons pas cet ouvrage pour le classer parmi les publications linguistiques qui puissent nous venir à l'aide dans la formation de notre corpus de travail ; nous le présentons plus par admiration pour le fait qu'un projet pareil, dont une partie considérable est basée sur les sujets linguistiques et en particulier sur des questions assez spécialisées de la lexicologie française et allemande, trouve depuis 7 ans son public parmi certaines couches de téléspectateurs, de lecteurs et d'internautes.

1.1.2. Le nombre d'emprunts à l'allemand dans le lexique français

La question primordiale qui se pose logiquement lors de l'étude des emprunts à l'allemand est celle de savoir quels sont les lexèmes en question et en quelle quantité ceux-ci sont représentés dans le lexique français. C'est ici que surgit le premier problème ; les informations sur le nombre des emprunts lexicaux à l'allemand dans le français sont assez contradictoires : Louis Tardivel repère 500 mots d'origine allemande dans l'*Encyclopédie universelle française* (1960) mais seulement 167 dans le *Grand Larousse de la Langue Française* (1975) (Tardivel 1991 : 501–502), Henriette et Gérard Walter donnent 652 mots empruntés à l'allemand (de toutes les époques sauf le germanique ancien) (Walter 1998 : 403 ; 270), Paul Fischer (Fischer 1991), déjà évoqué, qui se concentre sur le lexique du 19^e siècle, travaille avec 791 emprunts à l'allemand. Walburga Sarcher repère 520 unités d'origine allemande dans *Le Petit Robert numérique* (1996)²¹ (Sarcher 2003 : 170) et dans son ouvrage déjà cité *Das deutsche Lehngut im Französischen als Zeugnis für den Wissenstransfer im 20. Jahrhundert*, elle travaille même avec un ensemble de 1500 emprunts.²²

Vu le déséquilibre des données dans la littérature spécialisée, nous avons décidé de prendre comme point de départ pour notre travail le *TLF(i)*. Ceci n'a néanmoins été qu'une raison parmi d'autres.

²¹ Elle fait néanmoins une remarque par rapport à certaines imprécisions et contradictions au niveau étymologique par rapport au *Nouveau Petit Robert*, à la 2^e édition du *Grand Robert* et au *TLF*.

²² Nous avons déjà noté que la majeure partie du lexique examiné par Fischer et Sarcher appartient au domaine des sciences naturelles et que les emprunts sont étudiés sous un angle de vue très large, d'où le volume de leurs corpus de travail (cf. 1.1.1).

1.2. Le choix final de la source de départ pour la construction du corpus de travail : *Le Trésor de la langue française (informatisé)*

1.2.1. Pourquoi le *TLF(i)* ?

Notre motivation pour adopter le *TLF(i)* en tant que base pour la construction du corpus de travail était triple. D'abord, c'était notre effort déjà mentionné de prendre le relais, d'une certaine manière, du programme TLF-Étym, dont notre étude des emprunts à l'allemand est issue.

Ensuite, il faut prendre en considération qu'en comparaison avec les ouvrages spécialisés sur notre problématique dont nous avons fait une présentation auparavant, l'étude du lexique qu'effectue le *TLF(i)* est plus complexe : le *TLF(i)* comporte le vocabulaire français général du XIX^e et XX^e siècle et ne se spécialise pas sur une époque historique restreinte ou un domaine lexical concret.²³ En même temps, tout en gardant son aspect général, il n'est pas superficiel, proposant une analyse très détaillée de toutes les unités lexicales du point de vue synchronique aussi bien que diachronique. Le *TLF(i)*, ouvrage unique de la lexicographie française en seize volumes, dont la publication a pris plus deux décennies (1971-1994), constitue « à ce jour le dictionnaire étymologique et historique français le plus complet » (Buchi/Baudinot/Petrequin 2005 : 2).²⁴ Le *TLF(i)* est remarquable non seulement pour son volume extraordinaire et sa complexité, mais aussi pour le fait qu'il

se situe à la charnière entre la recherche et la vulgarisation. La rubrique étymologique du *TLF(i)* a en effet une fonction vulgarisatrice : elle synthétise les acquis de la recherche en lexicologie historique, et notamment ceux du FEW, dont elle représente par ailleurs une porte d'entrée privilégiée. Mais cette première mission se double d'une mission appartenant de plein droit à la recherche, puisque les notices historiques du *TLF(i)* comportent aussi — et comporteront de plus en plus — des étymologies et des datations inédites. Par là, le *TLF(i)* se distingue du reste de la lexicographie française historique, qui se situe entièrement dans le domaine de la vulgarisation, et dont l'information historique provient — sauf exception tout à fait ponctuelle — exclusivement des notices étymologiques du TLF. (Buchi 2005 : 4)

Enfin, la troisième raison pour laquelle nous avons décidé de nous baser sur le *TLF(i)* est une raison purement pratique : la possibilité de se servir de la version

²³ Bien sûr serait-il possible de reprocher à ce choix la lacune de la fin du XX^e et du début du XXI^e siècle ; dans ce sens, même le *TLF(i)* ne peut rendre possible une vision absolument complète de la problématique. Malgré cela, nous considérons que les dernières décennies ont été plus pauvres en emprunts à l'allemand par rapport aux époques précédentes, et que le *TLF(i)* apporte donc assez probablement l'essentiel des échanges lexicaux franco-allemands.

²⁴ Cf. le travail de R. Radermacher (2004).

informatisée du dictionnaire, résultat d'un long programme de numérisation achevé en 2001 à ATILF (CNRS/Université Nancy 2).²⁵ Il s'agit d'une transcription absolument fidèle du texte du *TLF*.²⁶

Le *TLF* informatisé se distingue des autres dictionnaires informatisés présents sur le marché par la puissance de recherche qu'il offre aux utilisateurs. Cette puissance résulte d'un traitement hautement élaboré qui a permis de décomposer le texte du *TLF* en objets élémentaires (définitions, exemples, indicateurs de domaine technique, indicateurs sémantiques, grammaticaux, stylistiques, etc.) et d'analyser les relations hiérarchiques liant ces objets.²⁷

Les avantages de la version informatisée du *Trésor de la langue française*²⁸ sont évidents dès la première consultation de ce média : le lecteur est soulagé du feuilletage et de la lecture parfois inefficace des notices du dictionnaire dans sa version papier. Le texte du *TLF(i)* étant soigneusement balisé, il rend possible une consultation sélective multicritère plus ou moins experte. Les rubriques de *la recherche simple, assistée et complexe* sont mises à la disposition du lecteur de sorte qu'il peut trouver la réponse quasiment sur n'importe quelle demande.²⁹

1.2.2. Les emprunts lexicaux à l'allemand dans le *TLF(i)* – méthodes de repérage et leur nombre final

Tout d'abord, nous tenons à préciser que pour notre étude, nous avons adopté l'optique la plus restreinte du phénomène de l'emprunt lexical. Cela veut dire que contrairement aux travaux de P. Fischer ou W. Sarcher par exemple, nous avons laissé de côté les emprunts sémantiques et les calques et nous n'avons pas traité séparément divers dérivés des emprunts.

Afin de repérer les lexèmes considérés par le *TLF(i)* comme emprunts à l'allemand, nous avons d'abord, dans le formulaire de *la recherche assistée*³⁰, choisi la variante « Langue empruntée » de la rubrique 5.a) et rempli la rubrique 5.b) avec le

²⁵ Pour la présentation et l'histoire du *TLF* et du *TLFi* cf. <http://www.atilf.fr/>.

²⁶ Voilà pourquoi nous utilisons l'abréviation « *TLF(i)* ».

²⁷ *TLFi : Trésor de la Langue Française informatisé*. [online]. [cit. 31/03/2011]. Accessible sur : <http://www.atilf.fr/>.

²⁸ Accessible à l'adresse <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

²⁹ Le *TLFi* offre encore bien d'autres facilités pour le chercheur : dans le cas du *TLFi* en ligne, on peut en effet profiter de l'hypernavigation vers d'autres sources informatisées (notamment vers les dictionnaires de l'Académie, Frantext, la Base Historique du Vocabulaire Français etc.). Dans la version CD-ROM du *TLFi*, il est également possible, par un simple clic sur le bouton « Abrév. et bibliog. », d'obtenir les données bibliographiques précises concernant les principaux ouvrages cités, dont les sigles apparaissent dans les notices, ainsi que l'explication des abréviations.

³⁰ <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/showp.exe?152;s=3375788940;p=assiste.htm>.

critère « allemand ». Nous avons obtenu une liste de 208 entrées faisant apparaître dans leur texte le plus souvent l'expression métalinguistique « empr. à l'all. ». Ensuite, en validant la variante « paragraphe quelconque » sous 5.a) et le critère « mot allemand » sous 5.b), nous avons trouvé 64 entrées contenant cette expression. Enfin, un résultat de 8 entrées est sorti d'une recherche suivant le critère « origine allemande » sous 5.b).

Nous nous sommes lancée ensuite dans une recherche encore plus détaillée, quoi que quelque peu aléatoire : nous avons dépouillé 3044 notices de plus, ressorties de l'insertion du simple critère « all. » dans « paragraphe quelconque ». Il est évident que la plupart de ces lexèmes n'avaient aucun rapport avec notre recherche, néanmoins, nous avons réussi à isoler encore 102 unités empruntées à l'allemand.

L'ensemble de départ pour l'analyse suivante comptait donc 382 lexèmes.

2. DÉLIMITATION PLUS PRÉCISE DU CORPUS DE TRAVAIL ET CLASSIFICATION DES EMPRUNTS À L'ALLEMAND FIGURANT DANS LE *TLF(i)*³¹

Pourtant, la construction du corpus de travail n'était pas achevée avec la sélection des ca 400 lexèmes que le *TLF(i)* tient pour des emprunts à l'allemand. L'ensemble des lexèmes ainsi désignés se montrait assez hétérogène et dans de nombreux cas, l'origine allemande de certains emprunts se révélait problématique, voire discutable. Il était donc nécessaire de fixer des critères précis pour la formation du corpus final des lexèmes à analyser, ce qui offrait en même temps une possibilité de classer les emprunts à l'allemand suivant divers angles de vue.

2.1. Aspect étymologique

2.1.1. Étymon des emprunts, étymologie directe/ étymologie lointaine

Dans le *TLF(i)*, on rencontre des emprunts dont l'origine est vraiment allemande, p. ex. le mot *glass* < all. *Glas*, aussi bien que ceux dont le transfert vers le français s'est opéré par l'intermédiaire de l'allemand mais qui ne sont pas d'origine allemande, p. ex. *obus* < all. *Haubitze* < tch. *houfnice*. Les lexèmes du deuxième type ont été exclus du corpus de travail.

Ensuite, sont à distinguer les emprunts à l'allemand directs et indirects : d'après le *TLF(i)*, p. ex. le substantif *führer* < all. *Führer* a été adopté directement, tandis que p. ex. le mot *halte* a été emprunté par l'intermédiaire de l'italien (ital. *alto* < all. *Halt*)³². Nous considérons néanmoins que, qu'il s'agit d'un transfert lexical direct ou d'un emprunt qui s'est opéré par l'intermédiaire d'une autre langue (ou même plusieurs), il est question dans tous les cas d'une unité lexicale d'origine allemande et voilà pourquoi nous avons intégré les deux types d'emprunts dans l'ensemble des lexèmes à analyser.

³¹ Chapitre publié sous le titre « Emprunts lexicaux à l'allemand dans le français », in: *Romanica Olomucensia 23.1*, Olomouc : FF UP, 2011, p. 15-22, à paraître.

³² « De l'ital. *alto* « arrêt au cours d'une marche (surtout en parlant d'une armée) » (fin xv^e-début xvi^e s. ds l'expr. *fare alto* « s'arrêter (d'une armée) » ds BATT. t. 1, 1961, lui-même empr. à l'all. *Halt* terme milit. « arrêt ») impér. subst. de *halten* « arrêter ». L'*h-* du fr. est dû à l'all. *Halt* de même sens. », cf. *TLF(i)*.

2.1.2. Emprunt des néologismes allemands formés avec des éléments non-allemands

Un autre groupe de lexèmes considérés comme emprunts à l'allemand par le *TLF(i)* sont les néologismes allemands adoptés dans le français, qui néanmoins ont été formés à partir de mots d'origine autre qu'allemande. Dans la plupart des cas, il s'agit de composés, p. ex. le mot *écologie* < all. *Ökologie* < gr. *oikos* + *logos*³³, ou de dérivés formés à l'aide d'affixes (p. ex. *piétiste* < all. *Pietist* < lat. *pietas* + suff. *-ist*). Tous les lexèmes de ce genre ont été exclus, à l'exception de ceux dont au moins une partie formative est allemande, p. ex. *plexiglas* < lat. *plexus* + all. *Glas*.

2.1.3. Les dérivés des noms propres

Relativement souvent, on rencontre des emprunts à l'allemand issus d'une formation déonomastique. Pour illustrer, on peut citer le dérivé d'un nom de personne – *bandonéon* < nom de l'Allemand Heinrich *Band* + suff. *-eon* (suivant l'all. *Orpheon*), ou le dérivé d'un toponyme – *brandebourg* ; « du nom de la province all. de *Brandebourg (Brandenburg)* dont Berlin est le centre »³⁴. Tous les lexèmes formés à partir d'un nom propre de provenance germanophone ont été inclus dans le corpus de travail.

2.1.4. (In)certitude du *TLF(i)* dans l'étymologie des unités lexicales examinées

Les auteurs du *TLF(i)* ne présentent pas l'étymologie des lexèmes étudiés de manière toujours univoque. La partie « Étymologie et histoire » des notices traitées dans le *TLF(i)* est souvent introduite par la constatation « d'origine incertaine » ou « d'origine discutée ». Les emprunts de ce type ont été éliminés de l'ensemble de travail et cela même dans les cas où le *TLF(i)* rajoute, malgré cette incertitude, une hypothèse étymologique possible, comme p. ex. dans le cas du lexème *quiche*.³⁵

³³ « Empr. à l'all. *Ökologie* (composé du gr. *οἶκος* « maison » et de *λόγος* « discours »), terme forgé en 1866 par le zoologiste et biologiste allemand E. H. Haeckel [1834-1919], relevé dans la préface de son ouvrage *Natürliche Schöpfungsgeschichte* 1867 (d'apr. *Encyclop. brit.*, s.v. *Haeckel*); l'empr. à l'all. s'est peut-être fait par l'intermédiaire de l'angl. *oecology* (1873 tr. *Haeckel's Hist. Creat.* Pref. ds *NED*). », cf. *TLF(i)*.

³⁴ Cf. *TLF(i)*.

³⁵ « Mot d'orig. inc., à rapprocher peut-être de l'all. *Kuchen* « gâteau, tarte ». », cf. *TLF(i)*. Cf. également notre notice *quiche* dans le dictionnaire électronique du programme de recherche TLF-Étym.

Pour les mêmes raisons, nous avons décidé d'exclure tous les lexèmes pour lesquels le *TLF(i)* hésite entre deux étymons, le plus souvent entre l'étymon allemand et néerlandais, ce qui est p. ex. le cas du mot *spirlin*.³⁶

En revanche, ont été acceptés les lexèmes où la mesure de probabilité de l'analyse du *TLF(i)* se rapproche de la certitude, c.-à-d. là où l'explication étymologique contient la remarque « probablement », comme p. ex. dans le lexème *flingue*.³⁷

2.2. Aspect diachronique et dialectologique

Un autre aspect qui joue un rôle lors du tri des emprunts à l'allemand est l'aspect diachronique. Il est important de prendre en compte tous les degrés évolutifs de la langue source, ainsi que différentes branches des langues germaniques, et de délimiter clairement lesquelles on va considérer ou pas, comme sources légitimes d'emprunts à l'allemand.³⁸

Dans notre travail, nous étudions uniquement les lexèmes qui ont été adoptés en français soit à partir de l'allemand qui est parlé sur le territoire de l'Allemagne, l'Autriche ou la Suisse de nos jours³⁹ (p. ex. *gangue* < all. *Gang* ; *röstis* < all. suisse *rösti*), ou bien à partir d'un de ses stades historiques précédents, déjà suffisamment différenciés des autres langues germaniques, c.-à-d. l'ancien haut allemand, le moyen haut allemand ou le nouveau haut allemand (p. ex. *épeiche* < a. h. all. *Spëch* ; *brandevin* < m. h. all. *Brantwin*). Nous avons éliminé tous les emprunts que le *TLF(i)* situe au niveau du germanique, du francique, de l'alémanique etc. (p. ex. *robe* < germ. occ. **rauba* ; *héberger* < a. b. frq. **heribergon* ; *putsch* < all. *Putsch* < além. *Putsch*).

Ont été naturellement éliminés des emprunts provenant d'autres langues germaniques et de leurs stades évolutifs. Dans le cas des grandes langues germaniques suffisamment différenciées de l'allemand, telles que l'anglais, les langues scandinaves etc., la délimitation se fait sans difficultés. Dans d'autres cas, avant tout lorsqu'il est question de certains dialectes et parlars germaniques assez proches de l'allemand, la désignation de frontières devient plus problématique.

³⁶ « Empr. à l'all. *Spierling* « éperlan » ou au néerl. *spierling* « id ». », cf. *TLF(i)*.

³⁷ « prob. empr. au bavarois *flinke*, *flinge* « fusil », var. dial. de l'all. *Flinte* de même sens (cf. *FEW* t. 15, 2, p. 144b) . », cf. *TLF(i)*.

³⁸ Pour l'histoire et l'évolution de l'allemand, cf. entre autres *Historische Entwicklung des Deutschen* de Zdeněk Masářík (1994), pour la présentation et la classification des dialectes allemands, cf. *Einführung in die Dialektologie der deutschsprachigen Länder* de Rudolf Baumbach (2001).

³⁹ Nous pensons ici à l'allemand standard qui est parlé dans l'ensemble de la Suisse allemande (*Hochdeutsch*) et non pas au *Schwyzerdütsch* ; les multiples variétés des dialectes alémaniques.

Particulièrement déroutants sont les lexèmes empruntés à l'alsacien, dialecte germanique issu de l'alémanique, langue toujours vitale dans la région d'Alsace. Le *TLF(i)* attribue l'origine alsacienne p. ex. aux mots *schnick*⁴⁰ ou *choucroute*⁴¹. Pour les emprunts de cet ensemble, il est souvent difficile de dire s'ils sont d'origine alsacienne ou d'origine allemande, transférés dans le français à travers l'alsacien. Nous préférons laisser cette problématique au spécialiste, Pierre Rézeau, qui est d'ailleurs déjà auteur de plusieurs ouvrages volumineux sur ce sujet.⁴²

Par sécurité nous avons également décidé d'écarter des lexèmes provenant du (moyen) bas allemand (p. ex. *chopine* < m. b. all. *schope* ; *hisser* < b. all. *hissen* ; *bivouac* < soit m. b. all. *biwacht*, soit néerl. *bijwacht*), afin d'éviter des difficultés de différenciation entre le bas allemand et le néerlandais. D'ailleurs, les notices étymologiques du *TLF(i)* des lexèmes de ce type contiennent souvent des remarques renvoyant au néerlandais ou aux dialectes germaniques belges.

À la recherche ont été par contre soumises les expressions appartenant à l'un des dialectes allemands ou celles qui ont subi une influence d'un de ces dialectes, comme p. ex. dans le cas du lexème *flingue*, déjà cité, qui est probablement une variante bavaroise du mot allemand *Flinte*⁴³, ou du lexème *rucksack* < all. *Rucksack*, provenant des dialectes alpins, typiques pour le Sud de l'Allemagne⁴⁴.

⁴⁰ « Empr. au dial. all. de Lorraine (M. F. FOLLMANN, *Wörterbuch der deutsch-lothringischen Mundarten*, Leipzig, 1909) ou d'Alsace *schnick* « eau-de-vie », issu du verbe dial. all. *schnicken* « effectuer un mouvement rapide avec les mains ou les jambes » (D. BEHRENS, *Beiträge zur fr. Wortgeschichte und Grammatik*, Halle, 1910, pp. 48-49). », cf. *TLF(i)*.

Cependant, selon Otto Jänicke, il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'une formation française de registre populaire ou argotique, empruntée ensuite par les dialectes allemands frontaliers. Selon Jänicke, dans le français populaire du 19^e et du début du 20^e siècle régnait une persuasion selon laquelle la substitution de /s-/ par /ʃ-/ donnait aux mots plus d'expressivité, ainsi que les mots commençant par /ʃ/ + consonne/. Il existe donc des mots comme *chleu*, *schnick*, *schnouff*, *schnock*, *chtard*, *chtibe(s)*, *chtouille*, *schproum* etc., qu'on est tentés de prendre globalement pour des emprunts à l'allemand, or, ils ne le sont pas tous (Jänicke 1997 : 88-89). Cf. également notre notice refondue *schnick* du programme TLF-Étym.

⁴¹ « Empr. au dial. alsacien *surkrut* (corresp. à l'all. *Sauerkraut*, littéralement « herbe sure ») avec altération ultérieure d'apr. *chou** et *croûte** », cf. *TLF(i)*.

⁴² Il faut citer avant tout son *Dictionnaire des régionalismes du français en Alsace* (2007), mais également ses publications antérieures *Dictionnaire des régionalismes de France* (2001) et *Dictionnaire des noms de cépages de France. Histoire et étymologie* (1997) qui touchent profondément ce thème, cette dernière surtout par l'intermédiaire de la nomenclature des vins alsaciens.

Pierre Rézeau n'est cependant pas le seul à se consacrer à la problématique de l'alsacien et d'autres parlers frontaliers tantôt germaniques, tantôt romans ; la littérature spécialisée dans ce domaine est particulièrement riche. Cf. entre autres Zéliqzon (1924), Wolf (1983), Lévy (1929), Guizard/Speth (1991), Martin/Lienhart (1899-1907), Follmann (1909).

⁴³ Cf. note 37.

⁴⁴ « All. *Rucksack*, de même sens que le fr., mot des dial. alpins, comp. de la forme sans inflexion, propre à l'Allemagne du Sud, de l'all. *Rücken* « dos » et de *Sack* « sac » », cf. *TLF(i)*.

2.3. Aspect linguistique (morphologie, orthographe, prononciation, etc.)

Le corpus de travail est formé par des unités lexicales qui sont restées sans changement lors du transfert lexical entre l'allemand et le français (p. ex. *fürher*, *L.S.D.*), aussi bien que par de nombreuses autres qui, après l'adoption dans le français, ont encore évolué ; que ce soit au niveau de la morphologie, de l'orthographe, de la prononciation ou dans un autre domaine – les lexèmes de ce type représentent d'ailleurs la majorité de l'inventaire final. Voyons quelques exemples illustratifs : dans le cas de certains emprunts, on peut noter le changement de genre (p. ex. *burg*, s. m. < *Burg*, s. f.), souvent, on observe des changements d'orthographe (*glass* < *Glas*) ou même des changements de prononciation (*glaçure* [glasy:R] < *Glasur* [glazu:r]). Même des modifications vocaliques et consonantiques plus marquantes ne sont pas rares, notons p. ex. le mot français *nouille* par rapport à son étymon allemand *Nudel*⁴⁵ ou le français *espiègle*, provenant du nom propre allemand *Eulenspiegel*. Il est à remarquer dans le cas d'autres lexèmes le changement de partie du discours (*loustic* m., subst./adj. < *lustig*, adj.). Sur le champ de la morphologie, on peut parfois observer une suffixation (*griblette* < all. *Grieben*), une apocope (*stem(m)* - apocope de l'all. *Stemmbogen* ; *trolle* – apocope de *Trollblume*) etc.

Il ne faut pas non plus omettre diverses variantes graphiques d'une seule unité lexicale ; p. ex. *schnouf(f)*, *handball/hand-ball* ou *backfis(c)h*.

2.4. Aspect stylistique

2.4.1. Termes scientifiques

Si l'on veut analyser la mesure de connaissance et d'utilisation d'un certain vocabulaire chez les Français natifs quelconques, il faut logiquement éviter tous les termes spécialisés que l'on pourrait très probablement retrouver uniquement dans des publications spécialisées aux disciplines scientifiques concrètes et parmi les usagers consacrés de cette terminologie, dans des situations communicationnelles adéquates.

De notre ensemble d'emprunts à l'allemand ont donc été exclues toutes les notions appartenant aux domaines de la chimie (p. ex. *cadmium*, *cobalt*), de la biochimie (*valine*), de la médecine (*râpes*), de la minéralogie (*blende*, *druse*), de la

⁴⁵ Otto Jänicke parle d'une évolution phonétique [dl] > [gl] > [ɲ], courante au 18^e siècle dans les dialectes de l'Est de la France (Jänicke 1987 : 337). Pour plus de détails sur cette transformation consonantique et pour les premières attestations de *noudle*, *nouille* et des variantes intermédiaires, cf. notre notice *nouille* dans le dictionnaire numérique du programme de recherche TLF-Étym.

géologie (*horst*), de la psychologie (*gestalt*), de l'archéologie (*vidrecome*), de l'histoire (*hanse, reichstag*), de la musicologie (*cromorne*), de la littérature (*minnesinger*), de la numismatique (*batz*), de la mécanique (*came, trommel*), de la métallurgie (*schlich, speiss*) et d'autres disciplines scientifiques. Suite à cette démarche, le corpus de travail s'est considérablement réduit, vu que la plupart des emprunts à l'allemand sont apparus justement dans le domaine des sciences.

Ont été conservées seulement quelques expressions de botanique et de zoologie, concrètement les dénominations de plantes et d'animaux (p. ex. *trolle, épeiche, edelweiss*) parce que nous supposons que dans ces domaines, même un locuteur disposant d'un degré d'instruction moyen peut posséder certaines connaissances.

Dans la recherche ont été également inclus quelques unités qui proviennent originairement d'une branche scientifique mais qui à notre avis sont devenues tellement communes qu'il font partie, de nos jours, du lexique général, p. ex. *L.S.D.* ou *leitmotiv*. Évidemment, ce jugement sur la généralisation du vocabulaire à l'origine spécialisé est notre jugement purement subjectif et nous tenons compte de la possibilité que ce jugement soit erroné. Nous avons malgré tout tenté cette démarche, vu que de toute manière, la connaissance ou méconnaissance et l'utilisation pratique plus ou moins fréquente des lexèmes en question a justement été examinée pendant les étapes suivantes de notre recherche.

2.4.2. Archaïsmes historiques

Les lexèmes qui sont liés à des événements historiques concrets (p. ex. la guerre de Trente Ans ou la Première et la Deuxième Guerre mondiale) forment une catégorie spécifique des emprunts à l'allemand (p. ex. *gestapo, schupo, oflag*), aussi bien que ceux qui, bien que dans d'autres contextes, désignent des objets déjà inexistantes, p. ex. des armes historiques, des anciennes monnaies, des parties de vêtements etc. (c.-à-d. archaïsmes historiques proprement dits, p. ex. *lansquenet, mark, schilling*). Ce genre d'expressions sera probablement seulement repérable dans des textes historiques, dans des publications spécialisées en histoire, éventuellement dans des textes littéraires, et la probabilité que ces mots figurent dans des articles de journaux quotidiens et soient utilisés dans la langue quotidienne par les locuteurs natifs actuels est minimale. Il en résulte que ce type d'emprunt ne peut être lui non plus compris dans la recherche.

Seuls certains lexèmes de ce genre ont été exceptionnellement gardés dans le corpus de travail ; ceux qui ont subi un élargissement de sens : le mot *Führer* est avant

tout une désignation alternative d'Adolf Hitler, de nos jours, selon le *TLF(i)*, il porte aussi la signification de « dictateur »⁴⁶. Une situation similaire est à observer p. ex. chez le mot *reître*, à l'origine « cavalier allemand du XV^e – XVI^e s. », plus tard « homme grossier » ou « homme rusé »⁴⁷.

2.5. Approfondissement de la recherche sur les étymons allemands à l'aide des dictionnaires étymologiques allemands : dernière réduction du corpus

Toutes les notices du *TLF(i)* sont le résultat d'une recherche linguistique soignée, les lexèmes étudiés sont traités de manière détaillée, bien développée, avec des références fiables. Pour ce qui est de la rubrique « Étymologie et Histoire », la profondeur de la recherche en étymologie des mots traités n'est cependant pas parfaitement homogène. Certaines notices, p. ex. celle des mots *aurochs* ou *blafard*, contiennent une analyse étymologique très développée, se concentrant non seulement sur l'étymologie proche du mot mais également sur son étymologie lointaine, retraçant l'histoire de l'étymon allemand même. D'autres notices par contre possèdent une analyse étymologique bien plus brève, les auteurs ne s'intéressant qu'à l'étymologie la plus proche des emprunts. Dans ces cas, nous avons été amenée à vérifier l'origine des mots concernés à l'aide des dictionnaires étymologiques allemands, notamment celui de *Grimm* (2004)⁴⁸, *Kluge* (1989), *Pfeifer* (1993)⁴⁹ et *Duden* (Drosdowski 1997).

Cette recherche a abouti à plusieurs découvertes intéressantes : par exemple le mot *hamster*, considéré par le *TLF(i)* comme emprunt à l'allemand tout court⁵⁰, a été adopté dans l'allemand depuis le vieux russe *choměstorŭ* (cf. *Kluge* (1989)) et d'après *Pfeifer* (1993), le mot remonte jusqu'au vieux iranien. Autre exemple : le mot *kirsch* est considéré par le *TLF(i)* comme une forme abrégée de l'allemand *kirschwasser*⁵¹,

⁴⁶ « 1. Titre adopté par Adolf Hitler à partir de 1934. 2. [Précédé d'un art. déf.] Adolf Hitler lorsqu'il portait le titre de « Führer ». [...] B. P. ext. Synon. *dictateur* (v. *Duce*, citat. de Guéhenno). », cf. *TLF(i)*.

⁴⁷ « A. HIST. MILIT. Cavalier allemand mercenaire au service de la France aux XV^e et XVI^e s. [...] B. P. ext., littér. 1. *Péj.* Guerrier brutal et grossier; homme qui se complaît dans la violence et la grossièreté. [...] 2. *Vx, péj.* ou *p. plaisant.* *Vieux reître.* Homme d'expérience, homme rusé. Synon. *vieux routier**. », cf. *TLF(i)*.

⁴⁸ Accessible également en version numérique sur le lien <http://dwb.uni-trier.de/Projekte/DWB/>.

⁴⁹ Accessible également en version numérique sur le lien <http://www.dwds.de/>.

⁵⁰ « De l'all. *Hamster* de même sens (*hamastra* au XIII^e s.; déjà attesté, au sens de « ver du blé, charançon », par l'a. h. all. *hamustro*; cf. KLUGE », cf. *TLF(i)*.

⁵¹ « Abrév. de l'all. *Kirschwasser* « eau-de-vie de cerises » (XVI^e s. *Kirschenwasser*; 1741 *kirschwasser* d'apr. WEIGAND, s.v. *Kirsche*) composé de *Kirsche* « cerise » et de *Wasser* « eau », attesté en Alsace et en Lorraine germ. dès la fin du XVIII^e s. (1775 *Kirsch-wasser*, VALM., s.v. *cerisier* [*Keyserwaser* dans l'éd. de 1764]; 1775 *Kirschwasser*, DEMACHY ds *DG*). La forme abrégée *Kirsch*, non attestée av. 1873 en all. (cf. KLUGE²⁰) semble due au français. », cf. *TLF(i)*.

sauf que celui-ci est un composé de *Kirsche* et de *Wasser*, *Kirsche* étant arrivé en allemand depuis l'Asie Mineure par l'intermédiaire du latin et du grec (cf. Pfeifer (1993)), et *Wasser* étant d'origine indo-européenne. Il serait possible de citer bien d'autres exemples de ce genre. Suite à cette recherche étymologique approfondie, nous avons éliminé de notre corpus de travail encore une vingtaine de lexèmes.

Par contre, dans le cas de certaines unités, notre recherche dans les dictionnaires étymologiques allemands n'a pas donné de résultat, p. ex. dans le cas du mot *flingue* ou *gaupe*, censés être empruntés à des régionalismes bavarois (cf. *TLF(i)*), ou *cric*, suivant le *TLF(i)* issu d'une onomatopée ancien haut allemande. Dans ces cas, nous avons décidé de faire confiance au *TLF(i)*.

2.6. Le corpus de travail résultant

Le résultat de cette sélection détaillée est donc l'ensemble suivant de 103 emprunts d'origine allemande dont les plus anciens ont été adoptés dans le lexique français à l'époque de l'ancien haut allemand (c.-à-d. ca 750 ap. J. C.) et dont on peut supposer, au moins théoriquement, qu'ils pourraient faire partie du lexique général français. Pour la présentation des unités concernées sous forme d'un tableau, voir la page suivante.

CORPUS DE TRAVAIL (EMPRUNTS À L'ALLEMAND DESTINÉS À L'ANALYSE)

<i>alpenstock</i> , s. m. <i>anschluss</i> , s. m. <i>aurochs</i> , s. m. <i>backfis(c)h</i> , s. m. <i>bandonéon</i> , s. m. <i>blafard/-arde</i> , a. <i>bluter</i> , v. tr. <i>bock</i> , s. m. <i>brandebourg</i> , s. m. <i>brandevin</i> , s. m. <i>brélan</i> , s. m. <i>bretelle</i> , s. f. <i>bride</i> , s. f. <i>brinde</i> , s. f. <i>burg</i> , s. m. <i>cale</i> , s. f. (<i>objet pour immobiliser, supporter qc</i>) <i>cric</i> , s. m. <i>diesel</i> , s. m. <i>edelweiss</i> , s. m. <i>épeiche</i> , s. f. <i>ersatz</i> , s. m. <i>espiègle</i> , s. m. <i>feldwebel</i> , s. m. <i>fffre</i> , s. m. <i>fffrelin</i> , s. m. <i>flic</i> , s. m. <i>flingue</i> , s. m. <i>foudre</i> , s. m. (<i>tonneau</i>) <i>fridolin</i> , s. m. <i>fritz</i> , s. m. <i>führer</i> , s. m. <i>gaffe</i> , s. (<i>sentinelle, guetteur</i>) <i>gail</i> , s. m. <i>gangué</i> , s. f.	<i>gaupe</i> , s. f. <i>gille</i> , s. m. (<i>filet de pêche</i>) <i>glaçure</i> , s. f. <i>glass</i> , s. m. <i>glockenspiel</i> , s. m. <i>griquette</i> , s. f. <i>guelte</i> , s. f. <i>halbran</i> , s. m. <i>hallebarde</i> , s. f. <i>halte</i> , s. f./interj. <i>handball, hand-ball</i> , s. m. <i>hase</i> , s. f. <i>heimatlos</i> , a. inv., s. inv. <i>hertz</i> , s. m. <i>hinterland</i> , s. m. <i>houlier</i> , s. m. <i>hutte</i> , s. f. <i>jodler, iodler, iouler</i> , v. intr. <i>kitsch</i> , s. m./a. inv. <i>kobold</i> , s. m. <i>kriegspiel</i> , s. m. <i>kursaal</i> , s. m. <i>leitmotiv, leit-motiv</i> , s. m. <i>lette, letton/-onne</i> , s. <i>lied, lieder, lieds</i> , s. m. <i>loden</i> , s. m. <i>loess</i> , s. m. <i>lorrain/-aine</i> , a. <i>loustic</i> , s. m./a. <i>L.S.D.</i> , s. m. <i>marxisme</i> , s. m. <i>morfaler</i> , v. intr. <i>moufle</i> , s. m. (<i>visage rebondi</i>) <i>nouille</i> , s. f. <i>paour</i> , s. m.	<i>plexiglas</i> , s. m. <i>poutzer</i> , v. tr. <i>quenelle</i> , s. f. <i>quille</i> , s. f. <i>rafle</i> , s. f. (<i>razzia ; jeu de cartes ; filet</i>) <i>reître</i> , s. m. <i>ridelle</i> , s. f. <i>riesling</i> , s. m. <i>rifler</i> , v. tr. <i>rocamboles</i> , s. f. <i>rollier</i> , s. m. <i>rosse</i> , s. f./a. <i>röstis</i> , s. m. <i>rotengle, rotangle</i> , s. m. <i>rucksack</i> , s. m. <i>sarrau</i> , s. m. <i>schlague</i> , s. f. <i>schluss</i> , a. <i>schnaps</i> , s. m. <i>schnorchel</i> , s. m. <i>schnouff(f)</i> , s. f. <i>schuss</i> , s. m. <i>spalter</i> , s. m. <i>stem(m)</i> , s. m. <i>sylvaner</i> , s. m. <i>tekcel</i> , s. m. <i>thalweg</i> , s. m. <i>trinquer</i> , v. intr. <i>trolle</i> , s. m. (<i>plante</i>) <i>umlaut</i> , s. m. <i>valse</i> , s. f. <i>vasistas</i> , s. m. <i>vermouth</i> , s. m. <i>yiddis(c)h</i> , s. m./a. inv.
---	---	--

En consultant ce corpus, on ne peut que confirmer l'affirmation d'Albert Dauzat que « les emprunts sont constitués d'abord par les substantifs ; adjectifs et verbes ne pénètrent que si le contact est intime et prolongé ». (Dauzat 1949 : 132) Dans l'ensemble des mots concernés, nous pouvons repérer seulement 6 verbes et 8 adjectifs, dont 4 sont d'ailleurs attestés en français d'abord comme substantifs, le reste de notre corpus est constitué uniquement par des substantifs. Pour ce qui est de la nature et de l'intensité du contact entre la langue source et la langue emprunteuse, nous allons tenter d'esquisser une brève chronologie des principales époques d'échanges franco-allemands dans la partie suivante.

3. LES PREMIÈRES ATTESTATIONS DES EMPRUNTS CHOISIS : PRÉSENTATION DU CORPUS DE TRAVAIL DU POINT DE VUE HISTORICO-CULTUREL⁵²

3.1. Les premières datations des lexèmes étudiés

Il va sans dire que le phénomène de l'emprunt est étroitement lié aux événements historiques, à la situation politique, sociale et culturelle des pays entre lesquels l'échange des éléments linguistiques s'opère. L'arrière-plan historique de l'emprunt est souvent un des indices importants qui aident à décrypter l'étymologie de celui-ci. Ainsi notre corpus de travail est aussi à observer de ce point de vue et on peut regrouper ses éléments suivant les différentes époques auxquelles les mots choisis ont été adoptés dans le lexique français (voir le tableau chronologique des premières attestations ci-dessous).

Évidemment, pour ce qui est du nombre proportionnel des emprunts dans telle ou telle étendue temporelle, notre corpus de travail ne peut être pris pour un indice représentatif puisque nous en avons écarté quasiment toutes les unités lexicales spécialisées et la plupart des archaïsmes historiques, qui constitueraient un inventaire de mots assez caractéristiques pour certaines époques.

Malgré cela, les ensembles d'emprunts les plus riches de notre liste correspondent aux étapes historiques les plus significatives du point de vue des échanges franco-allemands : on relève 24 emprunts appartenant à l'étendue temporelle entre le début de la guerre de Cent Ans et la fin de la guerre de Trente Ans, 24 autres unités dont le transfert s'est opéré entre la Révolution et l'an 1870, et 18 lexèmes attestés entre l'an 1871 et la fin de la Première Guerre mondiale.

⁵² Chapitre en partie repris de notre Mémoire de Master (cf. note 4) et développé.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES PREMIÈRES ATTESTATIONS EN FRANÇAIS

MOTS	1 ^{RES} ATTESTATIONS EN FR. SELON LE TLF(i)
De la fin du XI^e s. à la fin du XIII^e s.	
<i>sarrau</i> , s. m.	fin XI ^e s.
<i>lorrain/-aine</i> , a.	1100
<i>bluter</i> , v. tr.	1170
<i>rifler</i> , v. tr.	1170
<i>hutte</i> , s. f.	XII ^e s.
<i>houlier</i> , s. m.	1216
<i>bride</i> , s. f.	1223
<i>épeiche</i> , s. f.	mil. XIII ^e s.
<i>quille</i> , s. f.	1288
<i>ridelle</i> , s. f.	1296
<i>rafle</i> , s. f. (<i>razzia</i> ; <i>jeu de cartes</i> ; <i>filet</i>)	2 ^e tiers du XIII ^e s.
<i>bretelle</i> , s. f.	fin XIII ^e s.
<i>brelan</i> , s. m.	XIII ^e s.
De la guerre de Cent Ans à la fin de la guerre de Trente Ans (1337 - 1648)	
<i>blafard/-arde</i> , a.	1342
<i>gille</i> , s. m. (<i>filet de pêche</i>)	1375 (<i>gielle</i>) > 1669 (<i>giles</i>)
<i>halbran</i> , s. m.	1393
<i>gaupe</i> , s. f.	1401
<i>aurochs</i> , s. m.	1414 (<i>ourofl</i> ; « bête sauvage ») / 1611 (<i>aurox</i>)
<i>cric</i> , s. m.	1447
<i>hallebarde</i> , s. f.	1448
<i>gaffe</i> , s. (<i>sentinelle</i> , <i>guetteur</i>)	1455
<i>rosse</i> , s. f./a.	1460
<i>fifre</i> , s. m.	1507
<i>morfaler</i> , v. intr.	1534 (<i>morfaiiller</i>) > 1951 (<i>se morfaler</i>)
<i>brinde</i> , s. f.	1552
<i>gangué</i> , s. f.	1552
<i>trinquer</i> , v. intr.	1552
<i>hase</i> , s. f.	1556
<i>reître</i> , s. m.	1560
<i>halte</i> , s. f./interj.	1566
<i>cale</i> , s. f. (<i>objet pour immobiliser</i> , <i>supporter qc</i>)	1611
<i>griblette</i> , s. f.	1611
<i>brandebourg</i> , s. m.	1621-55
<i>moufle</i> , s. m. (<i>visage rebondi</i>)	1624
<i>glass</i> , s. m.	1628
<i>espiègle</i> , s. m.	1640
<i>brandevin</i> , s. m.	1641
De la guerre de Trente ans à la Révolution (1648 - 1789)	
<i>foudre</i> , s. m. (<i>tonneau</i>)	1669
<i>rocambole</i> , s. f.	1680
<i>quenelle</i> , s. f.	1750
<i>riesling</i> , s. m.	ca 1750 ⁵³
<i>loustic</i> , s. m./a.	1759
<i>rollier</i> , s. m.	1760
<i>vasistas</i> , s. m.	1760
<i>rotengle</i> , <i>rotangle</i> , s. m.	1764
<i>nouille</i> , s. f.	1765
<i>schlague</i> , s. f.	1765

⁵³ Le TLF(i) donne les attestations de 1832 pour *riesling* au sens « cépage » et 1926 au sens « vin », néanmoins, dans le cadre du programme TLF-Étym, les deux significations du lexème ont été antédattées, cf. notre notice *riesling* refondue dans le dictionnaire numérique du programme de recherche TLF-Étym.

<i>valse</i> , s. f.	1787
De la Révolution à la guerre franco-prussienne (1789-1870)	
<i>trolle</i> , s. m. (<i>plante</i>)	1791
<i>paour</i> , s. m.	1792
<i>vermouth</i> , s. m.	1795 ⁵⁴
<i>schnouff(f)</i> , s. f.	1799
<i>thalweg</i> , s. m.	1804
<i>schnaps</i> , s. m.	1807 ⁵⁵
<i>fiirelin</i> , s. m.	1821
<i>gail</i> , s. m.	1821
<i>flic</i> , s. m.	1828
<i>heimatlos</i> , a. inv., s. inv.	1828
<i>lied, lieder, lieds</i> , s. m.	1833
<i>kobold</i> , s. m.	1835
<i>kursaal</i> , s. m.	1836
<i>burg</i> , s. m.	1842
<i>glaçure</i> , s. f.	1844
<i>loess</i> , s. m.	1845
<i>sylvaner</i> , s. m.	1848 ⁵⁶
<i>umlaut</i> , s. m.	1849
<i>edelweiss</i> , s. m.	1861
<i>bock</i> , s. m.	1862
<i>yiddis(c)h</i> , s. m./a. inv.	1864
<i>alpenstock</i> , s. m.	1866
<i>guelte</i> , s. f.	1866
<i>poutzer</i> , v. tr.	1867
De la guerre franco-prussienne à la fin de la Première Guerre mondiale (1870-1918)	
<i>glockenspiel</i> , s. m.	1872
<i>lette, letton/-onne</i> , s.	1872
<i>schlass</i> , a.	1873
<i>spalter</i> , s. m.	1876
<i>fridolin</i> , s. m.	1880 (« homme drôle »)/ 1917 (« Allemand »)
<i>(flingot), flingue</i> , s. m.	1881
<i>marxisme</i> , s. m.	1882
<i>jodler, iodler, iouler</i> , v. intr.	1891
<i>hinterland</i> , s. m.	1894
<i>leitmotiv, leit-motiv</i> , s. m.	1896
<i>rucksack</i> , s. m.	1896
<i>tekcel</i> , s. m.	1898
<i>röstis</i> , s. m.	1899
<i>backfis(c)h</i> , s. m.	1901
<i>loden</i> , s. m.	1904
<i>fritz</i> , s. m.	1914
<i>feldwebel</i> , s. m.	1915
<i>ersatz</i> , s. m.	1916

⁵⁴ Le *TLF(i)* donne la première attestation de 1798, néanmoins, dans le cadre du programme TLF-Étym, le lexème a été antédaté, cf. notre notice *vermouth* refondue dans le dictionnaire numérique du programme de recherche TLF-Étym.

⁵⁵ Le *TLF(i)* situe cet emprunt à la fin du XVIII^e s. La recherche plus détaillée dans le cadre du programme TLF-Étym nous a permis de préciser que le transfert lexical ne s'est opéré qu'au début du XIX^e s., notamment en 1807. Cf. notre notice *schnaps* refondue dans le dictionnaire numérique du programme de recherche TLF-Étym.

⁵⁶ Le *TLF(i)* donne les attestations de 1852 pour *sylvaner* au sens « cépage » et 1951 au sens « vin », néanmoins, dans le cadre du programme TLF-Étym, les deux significations du lexème ont été antédatées, cf. notre notice *sylvaner* refondue dans le dictionnaire numérique du programme de recherche TLF-Étym.

L entre-deux-guerres (1918-1945)	
<i>kriegspiel</i> , s. m.	1922
<i>stem(m)</i> , s. m.	1924
<i>anschluss</i> , s. m.	1928
<i>bandonéon</i> , s. m.	1928
<i>diesel</i> , s. m.	1929
<i>schuss</i> , s. m.	1932
<i>führer</i> , s. m.	1934
<i>handball, hand-ball</i> , s. m.	1934
<i>hertz</i> , s. m.	1934
<i>plexiglas</i> , s. m.	1935
De la Seconde Guerre mondiale jusqu'à nos jours (après 1945)	
<i>schnorchel</i> , s. m.	1945
<i>L.S.D.</i> , s. m.	1961
<i>kitsch</i> , s. m./a. inv.	1962

3.2. Les époques de contacts franco-allemands les plus significatives

Afin d'éclairer au moins partiellement les circonstances dans lesquelles le transfert des mots de l'allemand au français s'est effectué, il nous semble intéressant d'esquisser un bref aperçu des étapes correspondantes de l'histoire de France.

3.2.1. De la fin du XI^e à la fin du XIII^e siècle

La première étendue temporelle de notre corpus compte 13 emprunts. Leurs premières attestations proposées par le *TLF(i)* sont malheureusement souvent assez approximatives mais ceci est compréhensible, vu qu'il est difficile, voire parfois impossible, de trouver les datations précises des sources écrites aussi anciennes. À part *sarrau*, dont la première attestation en français se situe à la fin du XI^e s., on a affaire aux lexèmes qui sont apparus dans le français écrit au cours du XII^e et surtout au XIII^e siècle.⁵⁷

Jusqu'au XII^e s., le français ne subit l'influence de quasiment aucune langue étrangère (Brunot 1933, I : 286) et dès le XIII^e s., c'est avant tout la France qui influence fortement les autres langues de l'Europe grâce à son prestige international et à sa situation politique.⁵⁸ En Allemagne, c'est avant tout dans le domaine littéraire, notamment dans la littérature courtoise, que l'on peut observer une inspiration française puissante. Le français devient la langue de culture et la langue de noblesse,

⁵⁷ Il faut dans doute prendre en considération que les emprunts de cette époque ont pu exister depuis longtemps dans la langue parlée avant d'apparaître dans un texte.

⁵⁸ Cf. Brunot (1933, I) : 376-417 ; Ostrá (1980) : 73-74.

d'où d'ailleurs une quantité extrêmement abondante des emprunts lexicaux au français dans l'allemand. (Ostrá 1980 : 73)

Bien que les échanges franco-allemands de l'époque soient aussi inégaux, quelques transferts se sont opérés également en faveur du français. Ceci n'est pas étonnant, vu la nature des relations franco-allemandes assez intense, comme la décrit Ferdinand Brunot :

Bientôt les relations entre les deux pays se multiplient, des poètes français vont en Allemagne, des poètes allemands viennent en France, des étudiants allemands suivent à Paris les cours de Lanfranc, d'Anselme, d'Abélard. Enfin les croisades – en particulier la seconde qui unit dans une action commune les troupes de Louis VII et de Conrad III – achèvent de mettre en contact les deux peuples. (Brunot 1933, I : 401)

3.2.2. De la guerre de Cent Ans à la fin de la guerre de Trente Ans (1337 - 1648)

Le XIV^e et le XV^e siècle représentent une période tourmentée au niveau politique et social, ainsi que sur le plan linguistique. Le français perd son prestige international, ce qui est dû partiellement à la guerre de Cent Ans, partiellement au fait qu'en tant que langue de culture et de littérature, le français est évincé par les langues nationales des autres pays européens. (Ostrá 1980 : 83) Le lexique du français, devenu une véritable langue nationale au XVI^e s., commence néanmoins à s'enrichir considérablement, tantôt grâce à de nombreuses formations françaises, tantôt par l'intermédiaire des emprunts. Les langues sources principales sont l'italien et le latin, particulièrement à l'époque de la Renaissance et de l'Humanisme. (Ibid. : 91-95)

Mais également au niveau des transferts lexicaux franco-allemands, cette époque offre un matériel riche. Les grands et longs conflits militaires qui se succèdent entre le milieu du XIV^e et le milieu du XVII^e siècle et auxquels les deux nations en question participent, apportent une quantité considérable d'emprunts lexicaux. Il est question d'abord de la guerre de Cent Ans (1337 – 1453), ensuite des guerres de Religion (1562 – 1598) et enfin de la guerre de Trente Ans (1618 – 1648).

C'est seulement avec la guerre de Cent Ans, à l'époque où les Grandes Compagnies attirent des aventuriers de tous pays, que nous voyons apparaître les premiers emprunts à l'allemand [...]. Le contingent s'accroît au XVI^e siècle, avec l'emploi des mercenaires allemands et suisses et les guerres de Religion ; il reste important jusqu'à la mort de Louis XIII, la guerre de Trente Ans ayant conduit nos troupes en Allemagne. Pendant cette période, l'allemand nous fournit surtout les termes militaires : *arquebuse, bivouac, blocus, boulevard, halte, havresac, lansquenets, reître, sabre*, etc. ; certains mots sont relatifs à des denrées ou objets vulgarisés par l'Allemagne : *bière, potasse, zinc*, sans compter quelques formations historiques ou littéraires (*huguenots*, de

Eidgenossen, confédérés ; *espiègle*, d' *Eulenspiegel*, nom d'un personnage de roman) et quelques péjoratifs créés comme tels par les français (*reître*, proprement « cavalier allemand », *rosse*, en allemand « cheval »). (Dauzat 1949 : 143-144)

3.2.3. De la guerre de Trente Ans à la Révolution (1648 - 1789)

Au XVII^e siècle, on peut encore difficilement parler d'une influence importante de l'Allemagne sur la France, à cette époque, il serait plus approprié de parler de la puissance de la France qui influençait ses pays voisins. Après la guerre de Trente ans (1618-1648), les États allemands se retrouvent décimés dans tous les domaines. Le nombre d'Allemands en France n'est pas négligeable (de nombreux artisans, bourgeois et intellectuels sont installés dans les villes françaises), mais les intellectuels cherchent plutôt à s'assimiler à la culture française ; ils ont presque honte d'appartenir à la nation allemande. Il y a également de nombreux soldats servant dans les régiments français, mais ceux-ci ne se trouvent pas en contact suffisant avec les Français pour pouvoir influencer leur langue de manière remarquable. La Cour de France non plus ne manque pas de présence de princes et princesses allemandes durant le règne de Louis XIV, mais leur prestige est loin d'égaliser celui des nobles italiens et espagnols.⁵⁹

Cette impuissance culturelle allemande se fait sentir aussi sur le plan des emprunts lexicaux : « D'une façon générale [...] la fin du 17^e et la première moitié du 18^e siècles sont parmi les plus avares en emprunts aux langues vivantes en général, et à l'allemand en particulier. » (Lévy 1950, I : 136)

En 1648, suivant les termes du traité de Westphalie, la majeure partie de l'Alsace, jusque-là possession du Saint Empire romain germanique, passe sous l'autorité de la France. En 1680-1681, les villes de Strasbourg et de Nancy sont également annexées, la Lorraine est entièrement annexée à la France en 1766.⁶⁰ Cette période représente un tournant important sur le plan linguistique. Le nombre de germanophones en France augmente considérablement ; beaucoup de nobles, militaires, savants, artistes, artisans, ouvriers et commerçants s'installent en France. Plusieurs mesures sont prises pour établir le français comme langue officielle dans ces régions annexées, mais l'allemand perdure en tant que langue administrative, judiciaire, scientifique et véhiculaire. La culture et le commerce allemands fleurissent.⁶¹ C'est aussi à cette époque que le français adopte des termes spéciaux, particulièrement du

⁵⁹ Cf. Boulan (1934) : 162-165.

⁶⁰ Cf. *Grand Larousse universel*, I : 361 ; IX : 6394.

⁶¹ Cf. Lévy (1950), I : 140-141 ; 145-156.

domaine de la minéralogie (Dauzat 1949 : 144) et « des noms de produits et d'objets (*kirschwasser, nouille, vasistas, vermouth*) » (Ibid : 144).

Malgré les changements sur le plan politique, la frontière linguistique ne change quasiment pas. (Lévy 1950, I : 196) En Alsace, seules quelques couches restreintes de la population connaissent le français ; la plupart des habitants ne parlent que le dialecte et l'infiltration du français est lente. (Wolf 1983 : 11) Paul Lévy résume la situation linguistique avant la Révolution comme suit :

Les immigrés parlaient français et ignoraient l'allemand ; les masses populaires parlaient allemand et ignoraient le français ; la noblesse et la haute bourgeoisie moyenne parlaient français, mais savaient encore l'allemand ; la bourgeoisie moyenne parlait allemand, mais savait déjà le français. (Lévy 1929, I : 345)

3.2.4. De la Révolution à la guerre franco-prussienne (1789-1870)

Les événements de la Révolution de 1789 et les changements de l'organisation politique de l'État dans les huit décennies qui suivent marquent considérablement la France aussi sur le plan linguistique. « La situation linguistique est dominée par les courants politiques. » (Lévy 1950, I : 200) Les idées d'égalité et de fraternité que l'on proclame ne se marient pas bien avec l'allemand, perçu comme langue de l'ennemi, langue d'esclavage, surtout depuis le début de la guerre contre l'Autriche, en avril 1792. « Pour Rousseville, "le son rude et difficile de l'allemand ne semble destiné qu'à commander à des esclaves, à exprimer des menaces et à compter des coups de bâton". » (Ibid. : 212.) Parler un dialecte est également ressenti comme suspect. C'est uniquement la langue française que doit parler un vrai citoyen français, fidèle à sa patrie.

Aux temps de la Révolution et de I^{re} République, la présence des germanophones et leur influence sur la langue reste importante. Avec la Révolution, ce sont surtout des hommes politiques et des intellectuels qu'on retrouve nombreux en France. Les militaires allemands et notamment les troupes suisses représentent également un groupe significatif. Est formée la légion prussienne (ou germanique) qui recrute entre autres des soldats allemands, suisses, alsaciens et lorrains.⁶² Même à l'époque du Premier Empire et de la Restauration, un grand nombre d'entre eux restent en France.⁶³

⁶² Cf. Lévy (1950), I : 201-208.

⁶³ Cf. Lévy (1950), I : 247.

Mais ce ne sont pas que les germanophones qui séjournent en France. Des dizaines de milliers de Français partent en émigration en Allemagne suite aux événements révolutionnaires. La majorité retourne en France soit en 1799, soit après la chute de Napoléon et naturellement, ils ramènent des éléments allemands avec eux.⁶⁴

Les efforts d'une francisation globale de la France commencent à se multiplier dès la période révolutionnaire⁶⁵ mais prennent de l'ampleur avant tout sous la monarchie de juillet (1833-1850). En 1810, la première école normale est créée à Strasbourg. En 1833, suivant la Loi Guizot, le français devient matière d'enseignement et à partir de 1853, langue d'enseignement à l'école primaire. Or, la francisation procède lentement et les premiers résultats de cet effort ne seront visibles que vers les années 1870. (Wolf 1983 : 12)

À l'époque de la Restauration (1815/6-1830), malgré le mépris persistant envers l'allemand, certains intellectuels commencent peu à peu à se rendre compte de l'importance et de l'utilité de la langue allemande. Le nombre de militaires, d'étudiants, d'artistes, de commerçants et d'artisans germanophones qui vivent en France à l'époque est remarquable et leur afflux s'accroît encore dans la période de la II^e République (1848-1852) et du Second Empire (1852-1870), enrichi de l'immigration importante de juifs et de lettrés. (Lévy 1950, II : 13) De plus, le développement des chemins de fer (surtout entre 1850 et 1870) contribue non seulement aux échanges commerciaux, mais aussi à la croissance du tourisme. Il semble donc raisonnable du point de vue économique, culturel et en accord avec l'idée du développement de la fraternité entre les nations, de consacrer un certain effort au maintien des connaissances de la langue allemande en France. (Ibid. : 257)

L'année 1829 marque donc le début de l'enseignement organisé des langues vivantes qui sera poursuivi durant les décennies suivantes. Or, l'enseignement de ce type n'est pas encore assez développé et bien organisé pour donner des résultats satisfaisants.

En Alsace et en Lorraine, l'allemand prévaut encore par rapport au français⁶⁶ mais vers 1870, la francisation connaît déjà un succès indiscutable. Ensuite, la situation reprend une importance politique :

⁶⁴ Cf. Lévy (1950), I : 215-216.

⁶⁵ Cf. Michel de Certeau, Dominique Julia, Jacques Revel, *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*. Paris : Gallimard 2002 [1975].

⁶⁶ Pour des statistiques précises cf. Lévy (1950), II : 143.

C'est que, pour les Allemands, le fait de la survivance de leur langue dans les deux provinces avait pris une signification politique. Identifiant langue et nationalité ils revendiquent le retour de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne. (Lévy 1950, II : 142)

3.2.5. De la guerre franco-prussienne à la fin de la Première Guerre mondiale (1870- 1918)

En juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse. Cependant, elle n'est pas capable de résister à la puissance militaire de celle-ci. En janvier 1871, suite au traité de Francfort, l'Alsace est intégrée à l'Empire allemand, de même que la Lorraine germanophone et une partie de la Lorraine francophone. Ce territoire est connu sous la dénomination « Reichsland Elsass-Lothringen », en français « l'Alsace-Lorraine » (Wolf 1983 : 12), ce qui correspond aujourd'hui aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Dans ces régions frontalières, l'allemand remplace le français comme langue de l'enseignement primaire, et devient langue officielle de l'administration. Par ailleurs, des noms propres français sont traduits en allemand. (Ibid.)

C'est alors que se produisent de grandes turbulences démographiques : plusieurs centaines de milliers d'Alsaciens et de Lorrains quittent l'empire allemand pour rejoindre leur patrie et des dizaines de milliers d'Allemands sont forcés d'abandonner la France. C'est seulement vers 1886 que le pourcentage de la population germanophone en France se rapproche des chiffres de l'avant-guerre.⁶⁷

Il n'est pas surprenant que la haine envers la nation et la langue allemande reste extrêmement forte. Mais en même temps, c'est à cette époque qu'on se rend compte de la nécessité de maîtriser cette langue :

« Il y a des divergences sur de nombreux détails allant d'affirmations aussi contradictoires [...] que « c'est la langue par excellence du mensonge » (Régamey) à « c'est la franche, loyale, absolue vérité » (de Morsier), il y a désormais unanimité sur un point : l'utilité politique, militaire, économique, voire pédagogique de la langue allemande. C'est là le résultat le plus immédiat et le plus tangible du contact de vastes couches de la population avec l'envahisseur, et donc des leçons que la guerre et la défaite avaient comportées. (Lévy 1950, II : 160)

On observe alors un essor de l'enseignement de l'allemand : les horaires sont élargis, on essaie d'améliorer l'organisation et de développer les méthodes d'enseignement.

⁶⁷ Cf. Lévy (1950), II : 145-146.

L'injustice que la France a subie par la prise de l'Alsace-Lorraine joue un grand rôle lors de l'éclatement de la Première Guerre mondiale, qui apporte de nouveaux moments de souffrance à ces régions frontalières. Pendant la guerre,

les militaires tentent de forcer la germanisation de l'Alsace. Des conseils de guerre condamnent des Alsaciens pour avoir utilisé publiquement la langue française considérée comme "un signe extérieur de sentiments francophiles" (Lévy 1950, II : 486 ; 488). À l'inverse l'accent allemand des Alsaciens ainsi que leurs noms propres créent des ennuis aux Alsaciens domiciliés en France. (Wolf 1983 : 13)

3.2.6. L'entre-deux-guerres (1918-1945)

À la fin de la Première Guerre mondiale, suite au traité de Versailles (1919), les territoires occupés par l'Allemagne se retrouvent de nouveau rattachés à la France et leur refrancisation recommence, inspirée par le slogan « Il est chic de parler français. » (Rézeau 2007 : 8) De nombreux ouvrages, écrits pour apprendre aux locuteurs le français correct, sont publiés. Le dialecte continue néanmoins à occuper une place prépondérante. (Ibid. : 8-9)

Mais l'Alsace-Lorraine est loin de retrouver la paix ; une fois de plus elle devient une partie de l'Allemagne entre 1940 et 1944 et subit « une campagne de défrancisation » (*Entwelschung*) par les nazis » (Wolf 1983 : 13) brutale :

Non seulement l'usage du français est proscrit, mais même des mots français qui étaient intégrés à l'alsacien sont considérés comme une infraction et, bien sûr, prénoms et toponymes sont à nouveau germanisés ! « C'est maintenant la déclaration de guerre contre la langue française en Alsace. Les "bonjour, adieu, au revoir" sont maintenant sévèrement interdits, les "Monsieur, Madame, Mademoiselle" également » (M.-J. Bopp, *Ma ville à l'heure allemande*, 2004 [25 avril 1941], 102.) (Rézeau 2007 : 9)

Il va sans dire que ce changement perpétuel et forcé de langue officielle et de langue d'enseignement, aboutit à un mélange de langues chaotique :

Le style des journaux alsaciens et lorrains de langue allemande est devenu à la fois vieillot et incorrect, il sent la traduction et même la très mauvaise traduction, où le traducteur ne prend même pas toujours la peine de remplacer certains termes français par leur équivalent allemand. Les articles sont ainsi farcis de mots français et souvent de gallicismes patents. [...] Si le charabia a atteint un tel degré dans les textes imprimés [...], on peut facilement se faire une idée de la corruption qu'a atteinte la langue parlée. (Lévy 1950, II : 241 ; 243)

Dans la vie quotidienne de la population de l'Alsace-Lorraine, le français est de plus en plus réservé aux bourgeois et aux intellectuels, tandis que l'allemand dialectal est parlé dans les couches populaires, avant tout à la campagne. (Lévy 1950, II : 243)

3.2.7. De la Seconde Guerre mondiale jusqu'à nos jours (après 1945)

Par rapport aux transferts lexicaux pendant les deux guerres mondiales, Albert Dauzat affirme : « La guerre de 1914 n'a rien laissé, pas plus que l'occupation de 1940 – 1944, qui a provoqué un réflexe de défense linguistique (*l'Univers français*, 1945, I, 22 sqq.). » (Dauzat 1949 : 144)

Nous ne pouvons pas être complètement d'accord sur le fait qu'il n'y ait pas d'emprunts liés à ces événements ; d'abord, nous venons d'expliquer que les occasions favorisant des transferts culturels et donc également lexicaux de cette époque n'étaient pas négligeables, ensuite, lors de notre recherche dans le *TLF(i)*, nous avons repéré un ensemble assez important de lexèmes appartenant au champ lexical de la guerre, que ce soient des dénominations de degrés ou d'organisations militaires, dans le cas de la Deuxième Guerre mondiale de nombreux mots liés au nazisme et ainsi de suite. Seulement, pour des raisons qui ont déjà été expliquées auparavant, la majorité des lexèmes de ce type a été écartée de notre corpus, ne faisant pas partie du vocabulaire commun. (Dans ce sens, il est possible d'être d'accord avec A. Dauzat : à part le vocabulaire de guerre, ces étapes historiques n'ont pas laissé de traces importantes dans la langue courante.)

En revanche, l'affirmation sur le « réflexe de défense linguistique » après la Deuxième Guerre mondiale (cf. supra) est certainement juste. L'aversion des Français envers leurs voisins allemands longuement enracinée est généralement connue. Aujourd'hui, selon nos observations personnelles, la plupart des Français donnent l'impression d'avoir tourné la page, cependant, chez certains, on peut de temps en temps remarquer qu'une légère attitude négative envers les Allemands perdure encore. Le phénomène de mépris envers le peuple allemand se manifeste d'ailleurs aussi dans notre corpus de lexèmes où l'on peut repérer, déjà depuis la Première Guerre mondiale, mais aussi dans l'entre-deux-guerres, plusieurs expressions péjoratives désignant les Allemands : *fridolin*, attesté déjà en 1880 dans le sens « homme drôle », a subi une extension sémantique vers « Allemand » en 1917 ; *fritz*, de même signification que

fridolin, attesté depuis 1914⁶⁸, ou *führer*, attesté depuis 1934 au sens « Hitler », plus tard au sens péjoratif plus général « dictateur ». Pour ce qui est des appellations péjoratives des Allemands, aujourd'hui encore on peut parfois entendre *fritz*, mais aussi d'autres expressions familières ou argotiques telles que *chleu(h)*, *boche* ou éventuellement encore, chez la vieille génération, *doryphore*.⁶⁹

Chleu(h), nous l'avons déjà mentionné auparavant⁷⁰, ressemble grâce à son orthographe et surtout grâce à son aspect phonétique (le phonème [ʃ]+ consonne) à un emprunt à l'allemand, alors qu'il ne l'est pas. Dans le *TLF(i)*, il est classifié comme un « emprunt à l'arabe du Maroc [...] introduit en France vers 1933 par des soldats ayant combattu au Maroc »⁷¹. *Boche* est attesté dans le *TLF(i)* déjà en 1886, 24 ans après la première attestation de l'expression plus longue *tête de boche*. Quant à l'étymologie du mot, le *TLF(i)* propose plusieurs versions, dont la plus probable semble être celle de l'aphérèse de *caboche*.⁷² Enfin le *doryphore*, portant d'abord la signification de l'histoire antique « soldat armé d'une lance, appartenant à certaines milices ou servant de garde du corps », ensuite correspondant à un terme d'entomologie désignant un « coléoptère s'attaquant aux feuilles de différentes plantes et *en partic.* coléoptère originaire d'Amérique, qui se nourrit des feuilles de pommes de terre », a subi un élargissement de sens dans le langage populaire pendant la Seconde Guerre mondiale pour aboutir à « (gén. *au plur.*) militaires allemands ainsi

⁶⁸ Le *TLF(i)* parle également d'une variante de *fritz* : un *frisé*.

⁶⁹ Ce constat est le résultat de notre propre observation lors des contacts fréquents avec les natifs du département de la Lorraine. Nous nous rendons compte néanmoins que dans cette partie du territoire français, l'utilisation de ces expressions peut être déterminée par les spécificités géographiques, historiques et dialectales de la région. Il faut souligner également que l'utilisation de ces appellations n'est pas fréquente.

⁷⁰ Cf. note 40.

⁷¹ « **Étymol. et Hist.** 1. 1866 *Chellouh* ling. et ethnol. (tribu du Maroc) (*Lar.* 19°); 1891 *chleuh* (*Gde Encyclop.*); 2. p. ext. a) 1914-18 *chleuh* « soldat des troupes territoriales » (arg. des soldats combattant au Maroc, ESN.); b) 1936 « frontalier parlant une langue autre que le français : comtois ou alsacien » (ESN., Dauzat ds *Fr. mod.*, t. 16, p. 139); c) 1939 « personne allemande ou de langue allemande » (à Metz d'apr. Dauzat, *loc. cit.*); d) mai 1940 « militaire allemand » (ESN., Dauzat, *loc. cit.*). Empr. à l'ar. du Maroc : **šēlḥ**, plur. **šēlḥ**, nom d'une tribu du Maroc, **šōlḥa**, nom de leur lang. (*Lang. Monde*, p. 162). Mot introduit en France vers 1933 par des soldats ayant combattu au Maroc (pour les sens dér. sous 2, Dauzat, *loc. cit.*). », cf. *TLF(i)*.

⁷² « **Étymol. ET HIST.** 1862 *têtes de boches* (pop., Metz d'apr. ESN.); 1874 *id.* arg. des typographes (E. BOUTMY, *La Lang. verte typographique*, cité par SAIN. *Lang. par.*, p. 532); 1881 *id.* (L. RIGAUD, *Dict. de l'arg. mod.*, p. 46 : *Tête de boche*); 1886, juin arg. milit., *boche* synonym. d'Allemand (HURET, *Courrier français dans ESN. Poilu*, p. 87). *Boche* dans *tête de boche* est peut-être issu de *caboche* « tête » par aphérèse (et prob. pas empr. à l'ital. *boccia* « boule de jeu », DAUZAT, *Les Argots*, Paris, 1929, p. 109, note 1); le sens de « allemand » est soit une spécialisation du même mot (*EWFS*²) soit issu par aphérèse de *alboche* « allemand » (av. 1870, témoignage de M. Armand Schuller, ancien secrétaire du *Temps* d'apr. DAUZAT, *op. cit.*, p. 109), altération de allemand ou bien d'apr. (*tête de*) *boche*, ou bien d'apr. *-boche* devenu une espèce de suff. arg. en raison de son emploi dans des mots comme *rigolboche* (1860, BL.-W.⁵), cf. aussi postérieurement attestés *fantaboche*, *italboche*. », cf. *TLF(i)*.

appelés par la population française des zones occupées pendant la guerre de 1939-1945 en raison de leur nombre » (*TLF(i)*).

Il est évident qu'une telle multitude de synonymes péjoratifs qui non seulement étaient enracinés depuis des décennies dans le langage populaire mais qui aussi ont leur place dans un dictionnaire de la langue française – en plus dans le *TLF(i)*, un dictionnaire de très grande renommée, témoigne donc d'une attitude anti-allemande de la part des Français, ce qui entraîne logiquement aussi une fermeture, après la guerre, par rapport aux nouveaux échanges lexicaux au niveau du vocabulaire courant.⁷³

Ce ne sont néanmoins pas uniquement les mauvaises relations franco-allemandes qui seraient la cause d'un petit nombre d'emprunts à l'allemand au XX^e s., notamment dans la 2^e moitié du XX^e et au début du XXI^e siècle. Pendant les dernières décennies, la France n'a tout simplement pas vécu de nouveaux événements marquants qui l'exposeraient à une influence forte de la culture allemande. De plus, le français moderne a bien d'autres sources d'enrichissement et de renouvellement du vocabulaire : d'un côté une inspiration particulièrement puissante dans le lexique anglais et notamment dans l'anglais américain ; phénomène majeur à la moitié du XX^e siècle (Uvírová 1998 : 202), souvent critiqué, qui a même gagné une appellation caractéristique – le *franglais* (Chaurand 1998 : 108). D'un autre côté, on peut observer de multiples processus de formation lexicale dans le cadre du français même, tels que la nominalisation, la siglaison, la troncation, la création très populaire de mots-valises, la dérivation suffixale etc.⁷⁴

⁷³ Sans parler bien sûr du transfert lexical au niveau de la terminologie scientifique, phénomène particulièrement vital au XX^e s., qui est dû non seulement aux échanges scientifiques franco-allemands mais aux échanges entre tous les pays développés en général. Pour ce qui est concrètement des transferts lexicaux franco-allemands dans ce domaine, c'est l'ouvrage de W. Sarcher (2003) (cf. supra) qui témoigne de l'abondance de ceux-ci.

⁷⁴ Cf. Chaurand (1998) : 111-116 ; Uvírová (1998).

4. LA FRÉQUENCE DES EMPRUNTS À L'ALLEMAND DANS LE FRANÇAIS ÉCRIT

Une fois que nous avons défini la notion d'emprunt à l'allemand, désigné les critères de classification des unités lexicales ainsi définies, établi le corpus des lexèmes destinés à l'étude, après avoir organisé et présenté celui-ci sous l'optique des circonstances sous lesquelles les éléments de ce corpus sont probablement entrés dans le vocabulaire français, nous pouvons enfin passer à l'étude même.

Comme il a déjà été annoncé, nous nous intéresserons dans un premier temps à la place de ces mots dans la langue écrite actuelle. D'abord, nous allons expliquer la méthodologie de notre recherche, ensuite, nous allons nous concentrer à de nombreux problèmes particuliers auxquels nous avons été confrontée lors de l'analyse, en abordant quelques spécificités des unités lexicales concrètes, pour aboutir enfin à une présentation des résultats obtenus et leur interprétation linguistique.

4.1. Établissement du corpus de recherche

4.1.1. Le choix du style du français écrit : les articles de presse

Afin de délimiter notre corpus de recherche, il a fallu tout d'abord décider quel(s) genre(s) de textes servirai(en)t comme base pour notre étude. Nous avons choisi de restreindre notre étude à un ensemble de textes appartenant à un seul langage fonctionnel ; concrètement, nous avons opté pour le style journalistique.

Pourquoi entreprendre la recherche justement sur le matériel des articles de presse ? Il a déjà été expliqué que le but de ce travail est d'étudier l'existence et le rôle des emprunts à l'allemand dans le français général moderne. Il en découle qu'il aurait été inutile d'étudier la fréquence de nos emprunts dans les textes de genre scientifique de toute orientation spécialisée. Nous avons également écarté le style littéraire puisque souvent, le langage de celui-ci ne correspond pas au langage courant actuel, que ce soit dû à l'ancienneté des textes, aux recours aux archaïsmes d'une part ou à divers néologismes et jeux de mots d'autre part (la littérature étant une sorte d'art, l'art du langage), que ce soit dû au registre soutenu, à l'écriture extrêmement

ciselée de l'auteur ou à l'orientation thématique trop étroite des ouvrages des belles-lettres. Ni le style aussi souvent étudié par les linguistes de nos jours – le langage du mèl, du chat et des sms – n'a pu constituer le matériel de notre analyse, celui-ci n'étant en réalité qu'une sorte de transcription de la langue parlée familière.

« Le langage de presse recourt aux moyens d'expression des deux styles de base [le style familier et le style spécialisé – note de l'auteur, cf. ci-dessus]. »⁷⁵ (Chloupek 1978 : 35) Il représente donc une combinaison équilibrée de toutes les composantes différentes d'une langue, autant au niveau stylistique qu'au niveau thématique, comme l'explique Jaroslav Bartošek :

Le journalisme rassemble des énoncés de toutes les fonctions - des textes informatifs et persuasifs à travers les textes spécialisés et scientifiques jusqu'aux divertissants. Vu que la majeure partie des communiqués de presse est liée à une situation présente, il est naturel que le langage et le style de presse ne puissent se trouver en dehors de la situation linguistique générale actuelle. Également les genres et les procédés stylistiques initiaux, caractéristiques, s'interpénètrent dans le langage de la presse de nos jours et leurs frontières sont souvent floues.⁷⁶ (Bartošek 2001 : 252)

Le but des journaux est donc double : d'un côté, informer et en quelque sorte instruire, d'un autre côté divertir le lecteur. Tout un éventail de sujets et de genres textuels très divers est donc à repérer dans les articles de presse, y compris les thèmes spécialisés, scientifiques d'une part et les thèmes tout à fait banals d'autre part. Naturellement, cette diversité thématique se projette aussi dans le lexique. Par l'intermédiaire de cette différenciation des sujets et de langages, la presse instruit le lecteur entre autres sur le plan linguistique, et entraîne notamment le développement de son inventaire lexical. (Chloupek 1978 : 35) En même temps, les articles de presse spécialisés ne peuvent être rédigés exclusivement en langue scientifique afin que le lecteur les comprenne. Le résultat en est donc une forme de compromis entre la langue spécialisée et la langue courante. (Ibid. : 37)

Ces conditions, que le lecteur comprenne, que les textes lui parlent et qu'il ait l'impression que les articles sont rédigés pour lui, est une caractéristique essentielle du style journalistique. À part les processus de vulgarisation des sujets et du vocabulaire

⁷⁵ « Publicistický styl sahá po vyjadřovacích prostředcích obou základních stylů [hovorového a odborného stylu – pozn. aut., viz výše] ».

⁷⁶ « Žurnalistika zahrnuje komunikáty všech funkcí – od informačních a přesvědčovacích přes odborné a vědecké až k zábavním. Protože převážná část žurnalistických sdělení se vztahuje k aktuální skutečnosti, je přirozené, že žurnalistický jazyk a styl nemohou stát mimo celkovou současnou jazykovou situaci. Také původní, ryzí stylové útvary (žánry) a postupy se dnes v žurnalistice navzájem prolínají a jejich hranice bývají neurčité. »

spécialisé, il ne faut pas négliger un autre phénomène typique pour ce genre : le recours fréquent à la langue parlée, aux expressions parfois familières et avant tout expressives, le plus proche possible du langage populaire actuel.

L'utilisation du registre familier est d'habitude, dans le style journalistique, lié à la volonté de produire un effet sur le lecteur, le plus souvent sous forme d'un appel ou de l'éveil d'une émotion ; en même temps, la conscience stylistique de la familiarité représente le critère qui écarte des articles de presse des expressions emphatiques, pathétiques et archaïques.⁷⁷ (Chloupek 1978 : 37)

Un autre trait typique des articles de presse est leur caractère conventionnel fort, c'est à dire le recours extrêmement fréquent aux locutions figées, aux clichés, aux « expressions préfabriquées » (Uvírová 2005 : 255), bien appropriées pour désigner de manière pertinente et expressive un événement actuel ou un nouveau phénomène à la mode.

En même temps, très souvent, ces expressions figées deviennent un terrain fertile pour le processus de « défigement » donnant naissance à de nombreuses allusions analogiques, jeux de mots et néologismes frappants qui ont pour but d'attirer l'attention du lecteur au premier coup d'oeil. (Ibid. : 258)

Nous considérons que toutes les caractéristiques du style journalistique qui viennent d'être abordées justifient le choix des articles de presse en tant que matériel d'analyse pour notre corpus d'emprunts. Le langage des articles de presse est énormément vivant, en mouvement perpétuel. Il reflète les tendances actuelles de la société et donc également de la langue, est assez innovant pour laisser de la place aux phénomènes lexicaux nouveaux (y compris sans doute les emprunts) mais en revanche, il ne s'enfonce pas dans des créations lexicales artistiques aussi arbitraires que parfois le style littéraire. Le vocabulaire des textes de ce genre est riche et diversifié mais en même temps pas excessivement, écartant le style scientifique et les archaïsmes. Enfin, vu que la langue des journaux balance entre le registre soutenu et le registre populaire, il représente selon nous la forme écrite la plus exemplaire de la langue moderne courante.⁷⁸

⁷⁷ « Užití hovorového stylu bývá v publicistice spjato s působením na čtenáře, a to nejčastěji ve formě apelu nebo vyvolání emoce; zároveň je stylové povědomí hovorovosti tím měřítkem, které z publicistiky vytlačuje výrazy nadnesené, patetické a zastaralé. »

⁷⁸ Pour les caractéristiques du langage des médias, voir aussi Kaňovská (2005) : 117 ou Bradshaw (1997) : 22-25.

À ces critères stylistiques, nous ajouterons un critère formel qui soutient ce choix du corpus d'étude : comme nous l'avons déjà fait remarquer, l'ensemble des emprunts à examiner est constitué majoritairement par des substantifs. D'après Marie Těšitelová, c'est justement dans le style journalistique que l'utilisation des substantifs est dominante. (Těšitelová 1974 : 84) Les articles de presse devraient donc représenter une source suffisamment riche pour notre recherche.

4.1.2. Limitation temporelle

Nous avons choisi de soumettre à l'analyse le français le plus récent. En désignant le corpus d'étude, nous nous sommes donc concentrée sur les textes parus pendant la première décennie du XXI^e siècle et de presque toute l'année 2010. Néanmoins, nous avons commencé l'analyse des articles au mois de novembre 2010 (et ce processus a duré jusqu'au mois de janvier 2011), il était donc impossible d'étudier l'année 2010 complète. Afin de conserver des conditions de recherche égales pour tous les lexèmes analysés, nous nous sommes fixée comme dates limites le 1^{er} janvier 2000 et le 31 octobre 2010.

4.1.3. Les critères du choix des journaux destinés à l'étude

Les nouvelles technologies informatiques de notre époque offrent l'exquise possibilité de se servir des versions électroniques des journaux, moyen bien plus rapide et confortable que le dépouillement des journaux « en papier », ce qui serait d'ailleurs impossible en République tchèque où l'accessibilité aux journaux français, et notamment aux journaux datant de 2000, n'est pas évidente.

Cependant, toutes les versions informatisées des journaux ne fonctionnent pas de la même façon et n'offrent pas les mêmes possibilités de consultation, le choix des sources pour notre recherche a donc été limité. Nous allons expliquer quelles étaient ces limites ainsi que les autres critères pour la création du corpus d'étude.

4.1.3.1. Le statut et la réputation des journaux, orientation thématique, aspect régional

Nous avons envisagé d'analyser des textes issus des quotidiens ou hebdomadaires qui se classent parmi les journaux, éventuellement périodiques français

les plus importants, c.-à-d. ceux qui ont une certaine tradition et réputation, qui sont lus sur le territoire entier de la France et par la majorité des Français. À ces critères correspondraient par exemple les quotidiens *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro* ou *Le Parisien*, qui figurent parmi les plus connus.

Ont été écartés tous les journaux régionaux, tels que p. ex. *Ouest-France*, *Corse-Matin* ou *L'Alsace*. Certes, il aurait justement été intéressant d'entreprendre la recherche dans la presse régionale et de comparer la fréquence des emprunts à l'allemand dans le lexique des journaux des différentes régions. Or, pour qu'une telle analyse soit objective, il faudrait dépouiller absolument tous les journaux en question ou au moins un journal par chaque région, ce qui représenterait une tâche difficilement réalisable. Ce sont donc uniquement les journaux nationaux qui comptent pour notre travail.

La condition suivante était que les journaux destinés à l'analyse ne soient pas d'orientation thématique trop étroite. Les journaux tels que *L'Équipe*, quotidien consacré exclusivement au sport, *Elle*, périodique féminin, *Sciences et Avenir*, revue mensuelle consacrée aux actualités de la recherche scientifique, et bien d'autres ne pouvaient pas nous être utiles. Seuls des journaux et périodiques d'orientation thématique générale, qui utilisent donc un vocabulaire assez diversifié, peuvent servir de base pour cette recherche.

4.1.3.2. Organisation technique des versions informatisées des journaux

La construction du corpus d'étude a été également déterminée par de nombreuses restrictions au niveau du fonctionnement technique des versions électroniques des divers journaux. Beaucoup d'entre eux ne proposent pas la consultation des articles depuis l'an 2000, pour cette raison, il a fallu écarter p. ex. *Le Parisien*, qui rend possible la consultation des articles parus seulement depuis l'an 2004.

De nombreux autres ne proposent que des archives payantes. Sur le site du *Monde* par exemple, il est possible de trouver le nombre d'occurrences du mot recherché mais les occurrences ne s'affichent pas dans leur contexte ; le moteur de recherche laisse apparaître uniquement les titres des articles (et quelques phrases du début des textes) dans lesquels le mot recherché se trouve. Ensuite, la consultation des

articles entiers est réservée aux abonnés. Ceci représente un problème crucial ; le nombre d'occurrences sans la possibilité de vérifier dans le contexte s'il s'agit vraiment des mots au sens que l'on recherche ou non, est inutile. (Nous allons développer ce problème ultérieurement.)

4.1.4. Présentation des trois journaux formant le corpus de recherche définitif

Les trois titres qui ont été choisis finalement comme sources constituant notre corpus sont *Le Figaro*, *Libération* et *Le Nouvel Observateur*.

Le Figaro est un journal quotidien⁷⁹ de droite. Son histoire est longue et riche : il est fondé en 1826, son édition est interrompue entre 1942 et 1944 à cause de sa critique ouverte du nazisme. La rédaction du *Figaro* a connu la participation de grandes personnalités littéraires telles que Émile Zola, Maurice Barrès ou Anatole France. De nos jours, le journal fait partie de la Socpresse et est enrichi de plusieurs suppléments parmi lesquels *Figaro-Magazine*, *Madame Figaro*, *le Figaro-TV Magazine*, *le Figaroscope*.⁸⁰ Le site électronique du *Figaro*⁸¹ propose la consultation des archives depuis 1996.⁸²

Libération, journal quotidien de gauche, est fondé en 1973 et dirigé à ses débuts par Jean-Paul Sartre. Le journal est considéré comme novateur au niveau de la mise en page et de l'écriture (style « écrit-parlé ») (*Larousse, Encyclopédie*⁸³), le *Petit Larousse* (1990) le caractérise comme un journal qui « se démarque par son humour et son souci de lier l'information au vécu quotidien ». La version informatisée de *Libération*⁸⁴ rend possible la consultation gratuite des archives depuis 1994.

Le Nouvel Observateur est un périodique hebdomadaire de gauche qui a subi de nombreux changements avant d'aboutir aux caractéristiques actuelles : fondé en 1950 sous le nom *Observateur* et devenu *France-Observateur* en 1954, il se caractérise à l'origine comme « porte-parole de l'opposition à la politique française en Algérie »

⁷⁹ Hebdomadaire satirique à l'origine.

⁸⁰ *Larousse, Encyclopédie* [online]. [cit. 24/04/2011]. Cf. <http://www.larousse.fr/encyclopedie/oeuvre/Figaro/119488>.

⁸¹ Disponible sur le lien www.lefigaro.fr.

⁸² La consultation des articles complets des archives est payante, comme dans le cas du *Monde*, mais à la différence de celui-ci, les occurrences s'affichent précédées et suivies d'un court extrait du texte qui constitue le contexte suffisant pour vérifier la signification des mots trouvés.

⁸³ *Larousse, Encyclopédie* [online]. [cit. 24/04/2011]. Cf. <http://www.larousse.fr/encyclopedie/oeuvre/Lib%C3%A9ration/129815>.

⁸⁴ Disponible sur le lien www.liberation.fr.

(*Larousse, Encyclopédie*⁸⁵). En 1964, il se transforme en *Nouvel Observateur*, inspiré par les « *newsmagazines* américains » (ibid.) et devient une « véritable référence culturelle et sociale de la gauche intellectuelle » (ibid.). Son site internet⁸⁶ offre les archives depuis 1999, les textes sont librement accessibles.

4.2. Difficultés techniques et méthodologiques rencontrées lors de la recherche dans le corpus des articles de presse

Les nombreux avantages qu'offre Internet sont compensés par toute une gamme de problèmes qui compliquent l'examen des textes qui y paraissent. L'Internet n'étant pas conçu a priori comme un outil de recherche linguistique, il n'a pas de propriétés équivalentes aux propriétés de corpus textuels spécialement élaborés pour les buts de la linguistique quantitative. On va démontrer quelles sont les difficultés techniques les plus graves de ce système et quelles ambiguïtés et inexacitudes elles entraînent.

4.2.1. Problèmes techniques liés au système de recherche des versions informatisées des journaux

4.2.1.1. La taille du corpus inconnue

Nous avons déjà défini le domaine stylistique des textes à analyser, trois sources d'où ces textes seront tirés et les limites temporelles du corpus. Il resterait à définir la taille de celui-ci, c.-à-d. le nombre des textes étudiés et, plus exactement, le nombre des lexies qui formeraient la totalité du corpus, par rapport à laquelle on pourrait ensuite mesurer la fréquence relative des unités étudiées. Cette dernière donnée est néanmoins impossible à désigner.

Certes, le problème découle déjà de notre conception primaire du corpus : nous travaillons avec la totalité des articles publiés sur les sites électroniques des trois journaux pendant une période de presque 11 ans. Nous n'avons fait de sélection ni au niveau du nombre des textes, ni au niveau du nombre des mots extraits d'un texte.⁸⁷ Il en résulte un corpus énorme, pratiquement immesurable.

⁸⁵ *Larousse, Encyclopédie* [online]. [cit. 24/04/2011]. Cf.

http://www.larousse.fr/encyclopedie/oeuvre/Nouvel_Observateur/135642.

⁸⁶ Disponible sur le lien www.tempsreel.nouvelobs.com.

⁸⁷ D'ailleurs, il n'est pas non plus évident de définir ce qu'est un mot. P. ex. l'expression « la salle de bains », est-elle un seul mot, quatre mots ou deux mots (article défini + locution nominale) ? La forme verbale « nous sommes allés », est-elle à compter comme deux mots (pronom personnel + forme verbale) ?

Il est d'autant plus impossible de connaître le nombre des textes analysés que le site du *Nouvel Observateur* est le seul parmi les trois qui donne des informations sur ce sujet : à la période comprise entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 octobre 2010 correspondent 281 868 articles publiés.⁸⁸ *Libération* ne donne aucun renseignement similaire, nous avons donc été amenée à faire une évaluation approximative : la moyenne arithmétique du nombre d'articles publiés sur le site du journal par jour⁸⁹ est équivalente à 88. Ce chiffre multiplié par le nombre de jours où le journal a pu paraître (tenant compte des dimanches, des jours fériés etc.) donne le résultat de 286 968. Pour *Le Figaro*, la situation est encore plus compliquée car celui-ci ne rend pas possible de consulter les archives sans insérer un mot vedette, c.-à-d. il n'y a aucun moyen de voir combien de textes par jour ont été publiés. Nous osons néanmoins supposer que leur nombre est probablement comparable à celui de *Libération*.⁹⁰

Pour ce qui est du nombre de mots contenus dans les textes choisis, nous voici devant un calcul encore plus approximatif. Sur chacun des trois sites, nous avons choisi 10 textes au hasard et mesuré le nombre de mots⁹¹ de ceux-ci pour enfin, une fois de plus, en calculer la moyenne approximative. Il en résulte qu'un article de *Libération* contient en moyenne 656 mots, un article du *Figaro* 530 et un article du *Nouvel Observateur* seulement 467. Les trois résultats seraient donc probablement réductibles à une valeur commune de ca 550 mots par article.

Si l'on veut donc finalement calculer la taille totale du corpus qui a été soumis à l'analyse, on aboutit à des centaines de millions de mots : pour *Libération* ce serait, en arrondissant, 188 272 000 unités, pour *Le Figaro* 152 110 000 et pour *Le Nouvel Observateur* 131 694 000 .

ou comme trois mots (pronom personnel + forme du verbe « être » en 1^{re} pers. du pl. + participe passé du verbe « aller ») ? La problématique de la définition du mot du point de vue morphologique, sémantique etc. est traitée plus en détail p. ex. par Marie Těšitelová (1987) : 12-15 ou Těšitelová (1974) : 14-17. Dans la littérature secondaire française sur ce sujet, cf. Muller (1968) : 142 ; 145-151.

⁸⁸ *Le Nouvel Observateur* [online]. [cit. 01/05/2011]. Cf.

<http://recherche.nouvelobs.com/?q=&arg=%2BTop/type/articles&C=bnJlc3VsdHMlM0QxMCUyNnF1ZXJ5JTNEJTI1MjNhbGwIMkJPUFQIMkjb3Jwb3JhdGUIMjUyRnRyZWUIMjUzQVRvcCUyNTJGbxIz b3VyY2UIMjUyRk5vdXZlbG9icy5jb20lMjU3QnMIMjUyQiUyNTNEMzAwMDAwJTl1N0QIMjZuJT NEc2xyZWZvb2JhbnRILWdsb2JhbGU=>.

⁸⁹ Le calcul a été effectué à partir des nombres d'articles de 24 jours différents (1 jour tous les 12 premiers mois et 1 jour tous les 12 derniers).

⁹⁰ Nous estimons cependant comme étonnant que le nombre d'articles publiés sur *Libération* soit presque égal à celui du *Nouvel Observateur*, vu que *Libération* est un quotidien alors que *Le Nouvel Observateur* n'est qu'un hebdomadaire.

⁹¹ Il n'est donc pas question de mots selon des critères morphologiques ou sémantiques (cf. note 84) mais de mots en tant qu'« unités graphiques » (Muller 1968 : 145), c.-à-d. groupes de signes entre deux espaces, éventuellement délimités par la ponctuation.

Les résultats de cette estimation nous amènent à constater, d'un côté, que la statistique lexicale est à compter parmi les domaines dans lesquels les nouvelles technologies électroniques et notamment l'Internet ont apporté des changements remarquables : il y a quelques décennies, il n'aurait pas été possible d'analyser un corpus textuel aussi énorme. D'un autre côté, une telle recherche risque de perdre sa transparence et s'entraîne dans l'inexactitude.

4.2.1.2. Le nombre d'occurrences

4.2.1.2.1. La méthodologie de comptage des occurrences

Avant de poursuivre l'énumération des problèmes liés au dépouillement du corpus de recherche, nous tenons à préciser quelle a été la méthodologie adoptée pour compter les occurrences des mots vedettes car celle-ci diffère de l'approche traditionnelle. D'habitude, on compte toutes les occurrences d'un mot qui apparaissent dans l'ensemble des textes analysés. Donc, si par exemple on examine 10 textes mais que deux d'entre eux contiennent 2 fois le mot cherché, dans deux autres textes, le lexème apparaît 3 fois et dans les textes restants, on ne repère qu'une seule occurrence, le résultat de la recherche ne correspondra pas à 10 occurrences mais à 16 ($2 \times 2 + 2 \times 3 + 6 \times 1 = 16$).

Nous avons décidé de procéder différemment ; de toute manière, les sites examinés ne laissent pas toujours le choix vu que lorsqu'on entre un mot vedette dans n'importe quel moteur de recherche des trois journaux, le chiffre qui s'affiche ne correspond pas au nombre d'occurrences comme celui que l'on vient de décrire mais au nombre de textes qui contiennent l'unité recherchée. Même si l'on voulait parcourir tous les textes résultants pour compter combien de fois le mot vedette figure dans chacun d'entre eux, ceci ne serait pas toujours possible puisque certains sites ne permettent pas d'afficher les articles entiers.⁹²

Toutefois, nous considérons que dans notre cas, adopter la méthodologie traditionnelle aurait pu mener vers quelques ambiguïtés. De nombreux emprunts de notre corpus d'étude, on le verra plus tard, sont très rares, et compter toutes les occurrences dans tous les textes pourrait déformer le résultat. En expliquant le rôle de divers coefficients de fréquence, M. Těšitelová affirme : « Il y a sans doute une différence entre la fréquence d'un mot qui est apparu x fois dans un seul texte, ou x

⁹² Cf. chapitre 4.2.1.6.

fois dans plusieurs textes. »⁹³ (Těšitelová 1987 : 54) Si l'on pousse cette affirmation à l'extrême et que l'on applique sur l'ensemble de nos emprunts à l'allemand, on peut dire qu'il serait déroutant de placer au même niveau deux lexèmes de fréquence égale à 20, mais dont l'un apparaîtrait une fois dans 20 textes différents et l'autre serait répété 20 fois dans un seul texte.

Pour résumer, la notion du *nombre d'occurrences*, dont on pourra ensuite conclure sur la fréquence des unités, serait donc dans le cadre de notre recherche à définir plutôt comme « le nombre d'articles qui mentionnent le mot vedette ».

4.2.1.2.2. Le nombre d'occurrences instable

Or, même le nombre d'occurrences ainsi défini ne s'affiche pas toujours de manière bien précise : bien que l'on ait envisagé la plus grande exactitude possible en ne comptant systématiquement que les occurrences apparues entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 octobre 2010, le nombre d'occurrences est changeant. Un exemple parmi de nombreux autres : durant notre recherche effectuée entre novembre 2010 et janvier 2011, on a repéré, dans *Le Nouvel Observateur*, 3 occurrences de *nouille* et 52 occurrences de *nouilles*. En entreprenant la même recherche aujourd'hui⁹⁴, en appliquant les mêmes limites temporelles, on se retrouve face au résultat de 4 occurrences du mot au singulier et 56 au pluriel. Il ne s'agit pas d'une différence dramatique et nous supposons que cette recherche, bien qu'aussi imparfaite, peut démontrer quand-même la différence entre les lexèmes de haute et de basse fréquence. Néanmoins, quant à l'exactitude des méthodes de recherche, celle-ci est loin d'être impeccable.

4.2.1.3. Affichage répétitif d'un seul et même article

De plus, d'autres problèmes d'ordre technique compliquent la quête du nombre d'occurrences : très souvent, pour des raisons difficiles à comprendre, un seul et même article de journal s'affiche deux, voire plusieurs fois et donc, le montant des occurrences se multiplie. Pour une consultation exacte du corpus, il est donc nécessaire de parcourir tous les résultats et de supprimer les copies.

⁹³ « Je jistě rozdíl ve frekvenci slova, které se xkrát vyskytlo pouze v jednom textu, anebo xkrát ve více textech. »

⁹⁴ Le 3 mai 2011.

4.2.1.4. Correction automatique des lexèmes recherchés

Certains éléments de programmation des moteurs de recherche qui sont censés faciliter le travail des internautes le compliquent au contraire. Il n'est pas rare qu'en tapant un mot, celui-ci est corrigé automatiquement pour donner un mot de forme semblable mais de signification différente. À titre d'exemple, pour le mot *brinde*, *Le Figaro* propose les résultats de *bride*, *bridé(e)(s)* ou *blinde*, *blindé(e)(s)*.

De plus, souvent, le mot visé s'affiche en tant que partie d'un mot ou d'une expression plus longue : p. ex. *burg* apparaît fréquemment dans le toponyme *Johannesburg*, éventuellement *Jo^oburg*, ou dans les noms de personnes, p. ex. *Ginsburg* ; *gail* figure parfois dans l'adjectif *gaillard* et ainsi de suite. Un ensemble de mots divers extrêmement riche surgit lorsque l'on entre le mot vedette *lette* : les moteurs de recherche proposent *palette*, *squelette*, *omelette*, *Colette*, *toilettes*, *calculette*, *paillettes*, *cordelette*, *oreillette*, *feuilleter* ou *rondelette*, enfin quelques fois aussi *une lette*, sauf que vu les contextes dans lesquels le mot surgit et vu qu'il est introuvable dans les dictionnaires, nous sommes obligée de constater qu'il s'agit probablement d'une faute de frappe dans le mot *une lettre*.

Ces quelques exemples démontrent qu'une fois de plus, il est donc inévitable de parcourir tous les articles affichés et de vérifier la forme des occurrences dans chaque cas particulier.

4.2.1.5. Occurrences trop nombreuses

Ce processus de vérification de chaque occurrence est long et devient particulièrement problématique pour les mots dont la fréquence se montre trop élevée. Quelques exemples parmi d'autres : dans *Libération*, l'entrée *rafle* donne 979 résultats, *flic* en donne 3088. Pour l'adjectif *lorrain/-e*, *Le Figaro* donne 1323 occurrences, *Le Nouvel Observateur* en cite 1614 pour le masc. sg. et 1060 pour le fém. sg., enfin *Libération* propose 2875 occurrences au fém. sg. etc.⁹⁵ Dans ces cas, nous étions obligée de renoncer au contrôle minutieux de tous les résultats et nous nous sommes contentée des valeurs approximatives.

⁹⁵ Cf. le tableau d'occurrences ; chap. 4.3.

D'ailleurs, obtenir un chiffre exact pour le nombre d'occurrences n'est pas toujours évident : *Libération*, une fois que la somme des occurrences atteint le nombre de 1000, indique simplement « plus de mille résultats pour votre recherche » - information suffisante pour se rendre compte que la fréquence du mot vedette est importante mais insuffisante lorsqu'on s'attend à des résultats précis. Ce n'est qu'à l'aide d'une recherche par séquences temporelles plus restreintes que nous avons obtenu des données plus concrètes.

4.2.1.6. Possibilités de recherche différentes pour chaque journal informatisé

D'autres contraintes de l'analyse d'un corpus tiré depuis plusieurs sites Internet découle du simple fait que les modalités de consultation des sites en question sont assez diverses. Nous sommes donc obligée d'adapter les méthodes de travail à chacun de ces systèmes différents. En voici les propriétés et les disparités les plus importantes :

4.2.1.6.1. Lemmatisation

Ce n'est que le moteur de recherche du *Figaro* qui lemmatise parfaitement les lexèmes. Sur le site du *Nouvel Observateur*, il faut taper toutes les formes possibles du mot vedette, ce qui est simple à respecter pour les substantifs, plus compliqué pour les adjectifs (vu qu'il faut prendre en compte les formes du masculin, du féminin et de leurs formes au pluriel) et quasiment impossible pour les verbes. (Ce problème concret sera développé ultérieurement.) Le système de *Libération* se trouve à mi-chemin entre les deux autres journaux : le pluriel des substantifs s'affiche automatiquement avec les occurrences au singulier, les verbes sont lemmatisés, par contre dans le cas des adjectifs, il vaut mieux taper toutes les formes possibles.

4.2.1.6.2. Affinement de la recherche par date

En ce qui concerne la limitation temporelle de la recherche, les sites les mieux organisés sont ceux de *Libération* et du *Nouvel Observateur*. Le moteur de recherche de *Libération* offre la possibilité d'entrer une date ou une période précise pour les textes que l'on veut consulter.

Le Nouvel Observateur ne fonctionne pas parfaitement dans ce sens, en revanche, pour chaque mot recherché, il affiche un graphique représentant le nombre d'occurrences correspondant à différentes années, ensuite, en cliquant sur une année concrète, un autre graphique avec le nombre d'occurrences par mois apparaît, enfin, on peut aussi visualiser le nombre d'attestations par jour. Sous les graphiques se trouvent les textes contenant les occurrences correspondantes.⁹⁶ L'orientation dans ce système est donc suffisamment claire et rapide.

Le Figaro n'a pas d'option qui permettrait de limiter ainsi le nombre de textes.⁹⁷ À partir de la totalité des occurrences qui s'affichent, il faut donc à chaque fois écarter celles qui dépassent la période que l'on s'est fixée.

4.2.1.6.3. Affinement de la recherche par source et par type de document

Lors de la recherche sur les trois sites, il ne faut pas omettre de préciser la source dans laquelle la sélection des articles est à effectuer : le moteur de recherche de *Libération* propose deux options – « sur libération.fr » et « sur google ». *Le Figaro* offre le choix entre « Articles », « Membres », « Cercles », « Décideurs », « Sociétés ». *Le Nouvel Observateur* propose plusieurs sources une fois l'expression vedette tapée, notamment en affichant différents types de documents en rapport avec le mot recherché. Vu que notre but est de repérer des attestations textuelles, nous nous sommes concentrée sur les catégories « Articles » et « Dépêches », en revanche, nous avons écarté la rubrique « Vidéos ».

4.2.1.6.4. Affichage des occurrences

Les moteurs de recherche du *Nouvel Observateur* et du *Figaro* affichent de courts extraits des textes qui contiennent les occurrences des lexies recherchées. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, la consultation des articles entiers du *Figaro* est réservée aux abonnés mais le contexte affiché est d'habitude suffisant pour vérifier la signification des occurrences. Dans *Le Nouvel Observateur*, il est même possible de lire la totalité des textes.

⁹⁶ Cf. p. ex. le graphique correspondant au mot « ersatz » ; <http://recherche.nouvelobs.com/?q=ersatz>.

⁹⁷ Laissant de côté la possibilité de limiter la recherche à une seule journée concrète, vu que de toute manière, cette option ne fonctionne pas.

Les articles de *Libération* sont également librement accessibles, par contre, les occurrences ne sont pas accentuées dans le texte (seuls s'affichent les titres et quelques premières lignes des articles contenant l'expression vedette). Pour vérifier la signification des mots étudiés, il faut donc cliquer sur chaque article apparu dans la liste des résultats et y chercher soi-même l'occurrence, ce qui n'est pas vraiment pratique.

4.2.2. Problèmes linguistiques découlant des imperfections techniques

Ces défauts techniques des moteurs de recherche qui viennent d'être énumérées ont un impact sur la méthodologie de notre recherche aussi sur le plan linguistique. Les difficultés majeures accompagnant notre étude sont les suivantes :

4.2.2.1. Étude problématique des verbes

Les problèmes avec la recherche des verbes ont déjà été abordés en rapport avec la lemmatisation des entrées.⁹⁸ Pour cette tâche, les sites du *Figaro* et de *Libération* sont bien adaptés ; en tapant l'infinitif du verbe recherché, toutes les formes verbales apparaissent. *Le Nouvel Observateur* ne lemmatise pas, c'est-à-dire que pour effectuer une étude précise, il faudrait entrer toutes les formes mécaniquement, ce qui est difficilement faisable, vu la complexité de la morphologie française. Sur le site de ce dernier journal, c'était donc également uniquement la recherche des infinitifs qui a été lancée, ce qui représente une nouvelle cause d'imprécisions.

Heureusement, dans notre ensemble des emprunts à étudier, les verbes constituent une partie négligeable. De plus, à l'exception du verbe *trinquer*, assez fréquent, ces verbes ont, suite aux résultats des deux autres journaux, une fréquence minuscule, voire égale à zéro (p. ex. *poutzer* ou *rifler*)⁹⁹, ce qui permet malgré tout d'en tirer des conclusions quant à leur fréquence par rapport à d'autres mots.

⁹⁸ Cf. chapitre 4.2.1.6.1.

⁹⁹ Cf. le tableau d'occurrences au chap 4.3.

4.2.2.2. L'impossibilité de préciser la catégorie grammaticale : substantifs, adjectifs et verbes de forme identique

4.2.2.2.1. Substantifs vs. verbes

Le fait qu'un moteur de recherche lemmatise automatiquement les entrées est pratique lorsqu'on vise les verbes, en revanche, il peut devenir également une source de contraintes ; lorsqu'il lemmatise des unités qui ne sont pas des verbes. Ce problème découle aussi du fait que dans ces systèmes de recherche, il est impossible de préciser la catégorie grammaticale souhaitée.

Ainsi, en cherchant des substantifs tels que *bride*, *brinde*, *flingue*, *rafle* ou *valse*, on est souvent confronté aux verbes analogiques, c.-à.-d. *brider*, *brinder*, *flinguer*, *rafler* et *valser*. Les formes qui s'affichent correspondent au singulier soit à la 1^{ère} ou à la 3^e pers. sg. de l'indicatif ou du subjonctif présent, à la 2^e pers. sg. de l'impératif (formes donc absolument identiques au substantif au sg.), soit au participe passé, c.-à.-d. avec l'accent aigu à la fin, sachant que les systèmes de recherche d'Internet ne respectent d'habitude pas la ponctuation. Au pluriel, les formes *brides*, *brindes*, *flingues*, *rafles* ou *valsés* peuvent bien sûr être identifiées à la 2^e personne du singulier de l'indicatif ou du subjonctif présent, au cas où il s'agit de la graphie avec un accent aigu sur le *e*, au participe passé accordé au pluriel masculin.

Dans ce cas, nous croyons qu'il s'agit d'un problème moins grave qu'il en a l'air au premier coup d'oeil car en étudiant l'étymologie de ces verbes au *TLF(i)*, on peut constater que dans tous les cas énumérés, les verbes sont dérivés à partir des substantifs qui constituent l'objet de notre analyse. Il s'agit donc également, en quelque sorte, d'un type d'emprunt à l'allemand, malgré ce processus intermédiaire de dérivation et malgré le fait que notre but initial n'est pas d'étudier des dérivés des emprunts.

Nous avons néanmoins, du moins là où le nombre d'occurrences le permet, tenté de cerner ce phénomène en comptant le nombre d'occurrences correspondant aux substantifs et le nombre de formes verbales (ou d'autres homographes).

Cette approche était d'ailleurs indispensable pour d'autres verbes, dont certaines formes également sont identiques aux substantifs mais dont l'origine est différente : p. ex. le verbe *caler* (dont la problématique sera développée ultérieurement) ou le verbe *rosser* (« frapper avec violence », « battre quelqu'un »), d'origine latine (*TLF(i)*), contrairement au substantif/adjectif *rosse* (« mauvais cheval », par extension

« personne qui ne vaut pas grand-chose », « personne méchante, malintentionnée »), emprunté au moyen haut allemand *ross* (« cheval ») (*TLF(i)*).

Un phénomène inverse à celui qui vient d'être décrit se manifeste dans le cas du verbe *rifler* (« égratigner, écorcher »; *p. méton.*, « fouetter »/ « piller, voler » (*TLF(i)*), probablement emprunté à l'ancien haut allemand *riffilôn* (*ibid.*). Grâce à la lemmatisation, les formes *rifle* ou *rifles* s'affichent. Or, dans aucun des cas, il ne s'agit des formes du verbe recherché mais du sg. et du pl. du substantif *rifle* (« type de carabine »¹⁰⁰). Celui-ci apparaît toujours dans des collocations liées aux thèmes de combats, d'armement etc. ; parmi les plus fréquentes, on peut citer p. ex. *long rifle*, *National Rifle Association (NRA)*, *le bataillon de Rifles*, *Bangladesh Rifles*, *Kalashnikof rifle* etc. Notons qu'une partie importante de ces occurrences est formée par des occurrences anglaises. Ceci n'est pas étonnant, en étudiant l'étymologie du substantif *rifle* dans le *TLF(i)*, on apprend que le mot est un emprunt à l'anglo-américain *rifle*, issu du verbe *to rifle*. Celui-ci est néanmoins une adoption du français *rifler*.¹⁰¹ Enfin, le *TLF(i)* fait même une remarque par rapport à la possibilité qu'il s'agisse d'un emprunt à l'allemand, seulement, il propose une étymologie différente de celle du verbe *rifler* : « selon *Americanisms* issu de l'all. *Riffel* « crête d'une cannelure, cannelure », dans le lang. des armuriers d'orig. all. de Pennsylvanie ». L'étude de ce verbe est donc relativement complexe, il est toutefois incontestable qu'en entrant l'infinitif de celui-ci dans les trois moteurs de recherche et en analysant toutes les occurrences affichées, le nombre de celles qui correspondraient aux formes du verbe est égal à zéro.

4.2.2.2.2. Substantifs vs. adjectifs

Il arrive également de se retrouver face à une confusion d'un substantif et d'un adjectif de forme identique. Ainsi, en cherchant les occurrences de l'adjectif familier *schlass* (« ivre », issu d'un régionalisme allemand de même forme, cf. *TLF(i)*), on est obligé de faire un tri pour écarter des attestations du subst. masc. *schlass* (synonyme

¹⁰⁰ Pour la définition exacte cf. *TLF(i)*.

¹⁰¹ « Empr. à l'anglo-amér. *rifle* « fusil à canon rayé » (1770 ds *NED Suppl.*, d'abord « rainure d'un canon de fusil » 1751 ds *NED*), qui, selon *NED* serait issu de *to rifle* « former des rainures en spirale dans un canon d'arme à feu » issu du fr. *rifler** », *TLF(i)*.

familier de « couteau », d'origine obscure, peut-être emprunté à l'anglais *slasher*, cf. *ibid.*).

4.2.2.3. Le non-respect des majuscules/ minuscules : substantifs/ adjectifs vs. noms propres

Le système ignore non seulement les catégories grammaticales et la ponctuation mais également les majuscules et minuscules. Alors, un autre problème, similaire aux précédents, en découle : on ne peut pas éviter le mélange des occurrences-substantifs (éventuellement adjectifs) avec les occurrences-noms propres.

Comme pour les verbes, ici aussi on peut trouver certains cas pour lesquels cette confusion est relativement tolérable : p. ex. pour le mot *diesel*, créé à partir du nom de son inventeur Rudolf *Diesel*. Sur le principe de la métonymie, on peut accepter même les occurrences telles que *Nissan Diesel*, *Yaris diesel-électrique* etc., bien qu'il ne s'agisse plus du moteur *diesel* lui-même mais des dénominations des voitures équipées avec ce type de moteur.¹⁰²

De la même manière, il est peut-être possible de tolérer le mélange des occurrences *lorrain/-e* (adj.) et la *Lorraine*, mots dont l'histoire va jusqu'au traité de Verdun, la dénomination *Lorraine* étant issue de *Lotharingie* (Perret 2003 : 37) et l'adjectif *lorrain/-e* provenant de l'ancien haut allemand *Lotharing* (*TLF(i)*).¹⁰³

Par contre, dans la majorité des cas, le brassage des substantifs/adjectifs et des noms propres n'est pas à ignorer : l'une des raisons peut être l'absence totale d'un rapport étymologique entre les deux types d'occurrences¹⁰⁴ : voyons p. ex. le substantif *gille* (« grand filet de pêche. Synon. *épervier* », *TLF(i)*) et les noms de personne *Gille* ou *Gilles*, ou *bock* (« verre à bière muni d'une anse, contenant environ un quart de litre. *P. méton.*, contenu de ce verre », *TLF(i)*) et le nom de famille *Bock*. De nombreux cas similaires pourraient être cités, tels que les noms de famille *Glass*¹⁰⁵, *Guelte*¹⁰⁶, *Loden*¹⁰⁷, *Rollier*¹⁰⁸, *Sandre*¹⁰⁹ etc.

¹⁰² Par contre, on peut se poser la question sur l'origine du nom de la marque de vêtements *Diesel*. Cette dénomination a-t-elle pu être empruntée afin d'attirer un certain groupe de clients (les hommes passionnés par les voitures) ? Ou bien s'agit-il d'une correspondance accidentelle ?

¹⁰³ *Le Figaro* est le seul journal qui ne confonde pas le nom de la région aux autres occurrences.

¹⁰⁴ Si l'on omet l'étymologie lointaine des noms propres. Nous allons donc laisser cette problématique à l'onomastique.

¹⁰⁵ *Glass* correspond le plus souvent au nom de famille, fréquemment d'ailleurs dans l'expression *loi Glass-Stegall* qui doit son nom à ses deux créateurs. Outre ces occurrences, *glass* figure parfois dans les textes en tant que mot anglais. (Pour la problématique des occurrences anglaises, voir le chapitre suivant.)

¹⁰⁶ Le plus souvent *Georges Le Guelte*.

¹⁰⁷ Le plus souvent *Barbara Loden*.

Dans d'autres cas, le lien étymologique entre le nom propre et le substantif en question peut encore être perceptible mais les deux mots sont déjà tellement éloignés l'un de l'autre qu'il ne serait plus justifiable d'en mélanger les occurrences. Comme exemple peut nous servir p. ex. le mot *fritz* qui est bien issu, par l'intermédiaire d'un stéréotype sur les Allemands, du prénom *Fritz* (*TLF(i)*), mais on ne peut pas, de nos jours, le confondre avec des personnes réellement existantes qui portent ce prénom.

La situation est semblable p. ex. pour *brandebourg* (« pièce de vêtement », par métonymie « ornement de broderie », pour une définition exacte cf. *TLF(i)*) qui a son origine dans le toponyme *Brandenburg* (cf. *ibid.*) mais qui ne peut plus être identifié à celui-ci dans la langue moderne.

Un cas particulier est à observer chez le mot *rocambole*. Celui-ci désigne tout d'abord une « plante de la famille des Liliacées, variété d'ail cultivée dans les régions méditerranéennes », ensuite, au sens figuré, une « chose sans valeur, futilité » et est issu du régionalisme allemand *Rockenbolle*. (*TLF(i)*) Or, dans les trois journaux dépouillés, *rocambole* apparaît fréquemment en tant que nom propre, seulement, cette fois, il ne s'agit pas d'un nom d'une vraie personne mais du nom d'un personnage fictif littéraire. À part ces occurrences, on relève très souvent également l'adjectif dérivé *rocambolesque* que nous allons analyser plus en détail ultérieurement.¹¹⁰

Comme dans le cas précédent, nous avons également fait l'effort, là où c'était possible, de marquer une limite entre les deux types d'occurrences dans le tableau des résultats.

4.2.2.4. L'impossibilité de préciser la langue de recherche : occurrences étrangères

Le fait que l'on ne puisse pas spécifier en quelle langue les entrées doivent être recherchées, induit d'autres erreurs : il n'est pas exceptionnel que des occurrences correspondant aux mots étrangers, le plus souvent anglais, se mêlent aux résultats en langue française.

Un des exemples est le mot *bride* [bRid] (« partie du harnais d'un cheval [...] que l'on passe autour de la tête et du cou de l'animal pour le diriger et le guider », *TLF(i)*), dont les occurrences sont mélangées non seulement avec des noms propres de

¹⁰⁸ Quasiment exclusivement *Michel Rollier*.

¹⁰⁹ Suite à la correction automatique des mots vedettes, *sandre* donne souvent aussi le prénom *Sandra*.

¹¹⁰ Cf. chapitre 4.2.3.3.

même forme et avec des formes du verbe *brider*¹¹¹, mais en plus avec des occurrences du mot anglais *bride* [brajd] (« mariée »). Ces attestations apparaissent le plus souvent dans les titres anglais des films ; p. ex. *The Father of the Bride*, *Runaway Bride* etc.

Un autre cas de la même catégorie est *stem(m)*, abréviation du composé allemand *Stemmbogen* (« technique de virage aval consistant à effectuer un demi chasse-neige puis à ramener parallèlement le ski intérieur au virage, au ski extérieur. », *TLF(i)*). La recherche de ce mot donne presque exclusivement les occurrences de l'expression anglaise *stem cells* (cellules souches), terme du domaine de la génétique, et des expressions connexes ; p. ex. *I-Stem*, *Stem Cell Institute* ou autres. Du point de vue étymologique, un lien entre les deux existe vraiment, le verbe *sich stemmen* (s'appuyer, se dresser), dont est issue la première partie du composé *Stemmbogen*, est un mot de famille germanique qui se trouve aussi à l'origine du verbe anglais *to stem*. (Grimm 2004) Le lien sémantique entre ces verbes et le mot *Stamm* en allemand/ *stem* en anglais (tronc, souche) est évident. Cependant, on ne peut bien sûr pas confondre *stemm(bogen)* et *stem cell*, deux entités totalement différentes, de plus désignées avec des mots provenant de deux langues distinctes.

4.2.3. D'autres particularités

Lors de l'analyse du corpus des emprunts, d'autres phénomènes problématiques surgissent, qui ne sont plus forcément causés par les imperfections du système informatique mais qui sont tout simplement liés à la complexité de la langue française.

4.2.3.1. Homonymie

Dans de nombreux cas, nous sommes confrontée à toute une gamme de significations diverses d'un seul lexème. Lorsqu'il s'agit de la polysémie, comme p. ex. chez le mot *bride*, *bretelle* ou *nouille*, cela ne représente pas une contrainte, vu que les mots polysémiques ont un étymon commun et les différentes significations naissent grâce à l'évolution sémantique du mot original.

Le cas problématique est celui des homonymes, c.-à-d. des mots de forme identique mais de signification et surtout d'étymologie complètement différente. Lors

¹¹¹ Cf. les deux chapitres précédents.

de l'étude des unités lexicales de ce type, il est donc indispensable de distinguer soigneusement les occurrences relatives aux divers homonymes.

Voici, dans l'ordre alphabétique, une présentation des mots complexes de ce point de vue :

Cale

Les occurrences du mot *cale* sont nombreuses, surtout dans *Libération* (4003 attestations), et le tri des résultats est un des plus compliqué, le nombre d'homonymes de *cale* étant particulièrement important. En simplifiant au maximum les renseignements sur *cale* dans le *TLF(i)*, on obtient l'énumération suivante :

Tout d'abord, *cale* (s. f.) qui fait l'objet de notre étude, désigne un « morceau de bois, de fer, etc., qu'on place sous ou contre un objet quelconque, afin de le mettre d'aplomb ou de l'immobiliser » et a été probablement empruntée à l'allemand *Keil* « coin, cale ».

Ensuite, on distingue *cale* (s. f.) étroitement liée à la terminologie de la marine, signifiant soit une « action d'immerger »/ « ce qui sert à immerger », soit désignant une partie d'un navire, éventuellement aussi un « quai incliné construit en partie sous l'eau et qui permet le chargement et le déchargement ». Ce lexème, lui-même très polysémique, est apparemment un déverbal de *caler*, un des verbes que nous allons mentionner plus loin.

Le troisième homonyme de *cale* (s. f.) est une dénomination archaïque d'une « coiffure de femme ou d'homme, petit bonnet à brides », d'origine obscure.¹¹²

Le dernier homonyme est *cale* (s. f.) au sens « abri entre deux pointes de terre ou de rocher », emprunté à l'ancien provençal.

Outre ces quatre substantifs simples de forme identique, le *TLF(i)* met à part quelques composés comme *avant-cale*, *cale-pied* et *tire-cale*.¹¹³

Pour compléter la liste des mots qui rendent l'ensemble des occurrences de *cale* complètement opaque, notons encore deux verbes homonymes *caler* dont les formes, de la même manière que celles des verbes *brider*, *brinder*, *flinguer* etc.¹¹⁴, sont identiques avec le mot vedette. L'un de ces deux verbes ; *caler* au sens « mettre d'aplomb au moyen d'une cale »/ « immobiliser, fixer » (v. trans.) est, de la même façon que les

¹¹² Pour quelques hypothèses sur l'étymologie du mot, cf. le *TLF(i)*.

¹¹³ Pour la signification et l'origine de ces expressions, cf. le *TLF(i)*.

¹¹⁴ Cf. chapitre 4.2.2.2.

verbes déjà cités, dérivé du substantif que l'on recherche. L'autre ; *caler* au sens « faire descendre (dans l'eau) »/ « arrêter le fonctionnement d'un moteur par une fausse manoeuvre » (v. trans. ou intrans.), est par contre lui-même un emprunt à l'ancien provençal et représente la base du déverbal *cale* correspondant.

Pour les occurrences obtenues suite à la recherche dans *Le Nouvel Observateur* et *Le Figaro*, nous avons fait l'effort d'écarter toutes les occurrences homonymes, même s'il s'agissait de plusieurs centaines de résultats. (Néanmoins, vu la complexité sémantique du mot, nous manquons de certitude si notre tri a été correct dans tous les cas qui se sont présentés.) Dans le cas de *Libération*, où on a obtenu les 4003 attestations, il a cependant fallu renoncer à l'analyse détaillée des sémantismes particuliers du mot, ce qui a abouti à une des lacunes dans notre tableau d'occurrences. C'est justement dans ce cas que ceci est particulièrement regrettable puisque vu la répartition des attestations dans les deux journaux où nous avons poursuivi l'analyse détaillée, on dirait que la fréquence de *cale* au sens recherché est assez faible. Il aurait donc été intéressant d'étudier, dans l'étape suivante, dans quelle mesure cette signification du mot est connue parmi les locuteurs français de nos jours. Or, vu qu'outre l'information précise sur la fréquence de l'unité, on manque aussi de certitude par rapport à la signification des occurrences analysées, on préférera ne pas inclure celle-ci dans l'enquête.

Cric

L'homonymie de *cric* est bien moins complexe que celle de *cale*. L'unité lexicale visée est le substantif masculin qui désigne une « machine munie d'une crémaillère et d'un système de roues dentées que commande une manivelle, généralement utilisée par les charpentiers, les maçons, les automobilistes pour soulever à faible hauteur de fortes charges », *TLF(i)*. (Le *TLF(i)* fait remarquer quelques emplois métaphoriques du mot, entre autres la signification par analogie « eau-de-vie grossière et de basse qualité. ».)

Lors de la recherche dans les articles de presse, il arrive parfois que l'entrée vedette fait partie de l'onomatopée *cric-crac*. Il semblerait que celui-ci pourrait être lié au substantif recherché ; par rapport au bruit qu'un *cric* peut produire. C'est aussi ce à quoi fait allusion le commentaire étymologique de la notice *cric* au *TLF(i)* :

Empr. comme terme d'art milit. au m. h. all. *kriec* (LEXER; cf. *crils* d'Allemagne 1476 ds *DG*) avec peut-être rapprochement ultérieur de *cric*, onomat., suggéré par le bruit produit par le crochet du cric s'engageant dans les dents de la crémaillère.

Or, pour l'origine de *cric-crac*, le *TLF(i)* propose une autre explication : « onomat. où la forme *cric* peut être considérée comme une var. par dissimilation de *crac** ». Il en découle que même si peut-être *cric* est partiellement inspiré de l'onomatopée, celle-ci n'est pas d'origine allemande et on ne peut donc pas confondre les occurrences de ces deux unités.

Un autre résultat qui ressort parfois de l'entrée du mot *cric* dans les moteurs de recherche, est l'acronyme *CRIC* (*Centre de Recherche en Information et Communication*). Celui-ci est néanmoins facile à distinguer du *cric* que l'on étudie. De plus, le nombre d'occurrences de ce mot n'est pas important, la délimitation des homonymes se fait donc sans difficulté.

Foudre

Nos avons pris le soin d'examiner plusieurs centaines d'occurrences de *foudre* dans *Le Figaro* et *Le Nouvel Observateur*. Quasiment la totalité des attestations se rapporte à la signification du mot globalement connu (d'habitude s. f.¹¹⁵) qui est lié à l'orage (l'éclair, le tonnerre, la foudre). La ramification sémantique de cette unité est considérable ; rappelons, parmi d'autres, p. ex. les locutions métaphoriques telles que (dans le sens positif) le *coup de foudre*, dans le sens négatif *être craint comme la foudre*, *foudres de guerre*, *foudres de la loi* etc. L'origine de *foudre* qui figure dans tous ces contextes remonte au latin et est une adaptation du mot *fulgura* (*TLF(i)*).

C'est le substantif exclusivement masculin de même forme qui nous intéresse. Pourtant, il semble évident que sa fréquence, du moins dans le français écrit, est faible, ou alors, le mot doit être courant uniquement dans un milieu spécialisé, probablement p. ex. dans le milieu viticole : il s'agit d'un « tonneau de grande dimension pouvant contenir de 50 à 300 hectolitres », mot emprunté à l'allemand *Fuder*. (*TLF(i)*).¹¹⁶

Vu la distribution des occurrences du mot dans les deux journaux premièrement dépouillés, nous nous sommes permis de ne plus analyser en détail les 1437 résultats affichés dans *Libération* car il est possible de supposer que la situation y serait similaire. Malgré cette inexactitude méthodologique, on peut constater que la fréquence de *foudre*

¹¹⁵ Pour l'utilisation du masculin avec le mot dans ce sens, cf. le *TLF(i)* et notre chapitre 5.2.2.3.3.

¹¹⁶ Le *TLF(i)* mentionne l'existence d'un composé – le *wagon-foudre*, « wagon chargé de tonneaux de grandes dimensions pour le transport des liquides, en particulier des vins ».

au sens « tonneau » dans la langue écrite générale de nos jours est très faible. Voilà pourquoi nous avons osé, bien que sans connaître le nombre exacte des occurrences, d'intégrer ce mot également dans l'ensemble des emprunts destinés, pendant l'étape suivante, à l'analyse quantitative en langue parlée.

Gaffe

Trois homonymes *gaffe* sont à distinguer : d'abord, un substantif féminin remontant à l'ancien provençal qui désigne un « instrument formé d'une perche munie à son extrémité d'une pointe et d'un croc ou de crocs et servant à manoeuvrer une embarcation, à accrocher quelque chose, etc. » (*TLF(i)*).

Ensuite, il existe un autre substantif féminin, né probablement d'une évolution sémantique du mot qui vient d'être mentionnée. Celui-ci porte la signification d'« action, parole maladroite ou intempestive liée à une méconnaissance ou à un oubli de la situation » (*ibid.*), qui est sans doute la signification du mot la plus connue.

Enfin, l'emprunt à l'allemand qui nous intéresse : *gaffe* (s. m. ou f.) au sens « sentinelle, guetteur », éventuellement, par extension, « attention ! » ; mot argotique qui est soit « une continuation de l'anc. *gaffre* du XV^e s. qui est dér. du m. h. all. *kapfen*, *gaffen* « regarder bouche bée, badauder » (*LEXER*); soit un empr. à l'all. *Gaffer* « badaud », de même origine ». (*Ibid.*).

Les résultats de notre recherche montrent que la fréquence de cet emprunt à l'allemand par rapport aux autres homonymes est minoritaire. De plus, comme on le verra plus tard¹¹⁷, le mot *gaffe* est étroitement lié aux tournures idiomatiques.

Gille

Bien que lors du dépouillement des articles de presse, on avait affaire avant tout aux confusions avec le prénom, éventuellement le nom de famille *Gille/Gilles*, nous tenons malgré tout à présenter les deux substantifs masculins qui peuvent prendre la même forme de *gille*. Les deux ne seront probablement pas des plus courants : d'abord, *gille* peut désigner un « ancien personnage de la comédie burlesque, représentant le type du niais », par extension un « homme niais », et en Belgique, un « personnage traditionnel du carnaval de Binche » (*TLF(i)*). Ce mot est un déonomastique de « *Gilles le Niais*, acteur du théâtre de la Foire qui se produisait à Paris dès 1640 ». (*Ibid.*).

¹¹⁷ Cf. le chapitre 4.2.3.2.2 qui est consacré aux locutions idiomatiques.

Gille au sens où nous avons envisagé de l'étudier désigne un « grand filet de pêche. Synon. *épervier* » et son origine remonte à l'ancien haut allemand *kegil* « quille ». (*TLF(i)*)

Moufle

Moufle correspond à trois homonymes pas très courants, de plus, deux d'entre eux portent plusieurs significations dont certaines sont assez surprenantes. Le *TLF(i)* classe à la première position un *moufle* (s. m.) lié à la terminologie de la chimie, la métallurgie, à l'art du verre et à l'odonto-stomatologie : en résumant les quatre définitions relatives à ces domaines spécialisés, il s'agit d'une sorte de récipient en terre réfractaire dont on se sert pour exposer un corps à la chaleur en évitant le contact direct.

L'autre *moufle* (s. f.) désigne un « gant épais qui couvre toute la main, sans séparation pour les doigts sauf pour le pouce », mais aussi un « appareil comprenant plusieurs poulies à gorge dans une chape » ou une « barre de fer noyée dans la maçonnerie d'une maison et qui sert à empêcher l'écartement de deux murs » (*TLF(i)*). (Le lien sémantique entre ces trois significations nous échappe.) Les deux homonymes sont classifiés comme empruntés au mot bas latin *muffula* « mitaine », lui-même d'origine incertaine, peut-être issu de l'ancien bas francique ou germanique. (*Ibid.*)

Enfin, le troisième *moufle* est un substantif masculin emprunté vraisemblablement à l'allemand *Muffel* « museau » et est un synonyme archaïque familier du « visage rebondi ». (*Ibid.*)

Cette dernière signification n'est apparue dans aucun article des trois journaux examinés. Bien qu'au total, on ait relevé 90 occurrences du mot *moufle*, il était question, dans la totalité des cas, de la signification « gant ».

Quille

Deux substantifs féminins *quille* sont à distinguer : d'abord, le terme du domaine de la construction marine qui désigne une partie du bateau (concrètement une « pièce longitudinale inférieure d'un bateau, allant de l'étrave à l'étambot, sur laquelle repose toute l'ossature », *TLF(i)*). Cette notion a été empruntée à l'ancien nordique *kilir*, pluriel de *kjotr* (*ibid.*).

L'autre lexème *quille*, celui qui fait partie de notre corpus d'étude, est un emprunt au moyen haut allemand ; adaptation du mot *kegel*. Les ramifications sémantiques de cette unité lexicale sont particulièrement riches : à part la signification de base « morceau de bois oblong posé verticalement sur le sol et que l'on doit faire tomber avec une boule », c.-à-d. celle qui se rapporte au jeu de quilles, il existe *quille* aux sens « jambe », « fille » ou « bouteille » (termes du langage populaire). (TLF(i)) Toutes ces variantes sémantiques sont basées sur la ressemblance de la forme. Enfin, un dernier sémantisme de *quille* est à noter ; « fin du service militaire » ou « dernier jour de prison » (expressions argotiques).

Non seulement que le signifiant *quille* possède un nombre important de signifiés, mais aussi, le mot fait partie de diverses locutions figées – nous allons en présenter quelques-unes dans le chapitre suivant.¹¹⁸

Trolle

Le mot *trolle* correspond également à deux homonymes : celui qui nous intéresse est une dénomination d'une plante ; *Trollblume* en allemand (TLF(i)) (s. m. en français, alors qu'en allemand, *Blume* est du genre féminin).

L'autre homonyme est un substantif féminin, avec deux graphies possibles : *trôle* ou *trolle*. Le mot peut désigner soit une « manière de chasser », soit une « cuillère ; ligne traînante » dont on se sert à la pêche. (Ibid.) Le substantif est un déverbal de *troller*, *trôler*, dont l'origine remonte au latin.

À part ces deux homonymes, *trolle* peut être facilement confondu avec *troll*, s. m., personnage de mythologie scandinave.

Pourtant, le tri des occurrences de ce mot se fait facilement : celles-ci non seulement sont très rares mais de plus, aucune d'elle ne correspond à un de ces homonymes ; toutes les attestations résultantes sont des noms propres.

4.2.3.2. Locutions figées

Dans l'ensemble des emprunts que nous étudions, il y en a quelques uns qui apparaissent plus ou moins souvent comme parties intégrales de locutions figées ou idiomatiques. Chez certains, les attestations de ce type sont plutôt rares, d'autres s'affichent exclusivement dans les constructions de ce type. Dans le cas de certains, la

¹¹⁸ Cf. 4.2.3.2.2.

motivation du passage du mot simple vers une lexie complexe est transparente, dans le cas d'autres, le lien est plus difficile à cerner. Nous allons faire une courte esquisse de chacun des mots concernés dans la locution dont il fait partie, en distinguant deux types de formations :

4.2.3.2.1. Noms composés

Flingue/porte-flingue

La répartition des différentes attestations du mot *flingue* est la mieux visible dans *Le Nouvel Observateur* : si l'on met de côté les occurrences correspondant au verbe *flinguer* (39 sur 85 au sg. et 6 sur 34 au pl.), il reste 46 occurrences au sg. et 28 au pl. Parmi elles, il y en a 21 au sg. et 17 au pl., c.-à-d. plus de la moitié, qui figurent dans l'expression *porte-flingue*.¹¹⁹ La signification de *flingue* dans ce composé reste sans changement mais l'expression entière désigne, dans l'argot, un « garde du corps ». (*TLF(i)*) Il s'agit donc d'une évolution sémantique significative.

Halte/halte-garderie

Dans la plupart des cas, parmi les occurrences, on relève des substantifs au sens d'« arrêt », « pause » ou l'interjection analogique *Halte !*. Or, particulièrement au pluriel, le mot est souvent attesté comme partie du composé *halte-garderies* qui est défini au *TLF(i)* comme « garderie accueillant momentanément et occasionnellement les enfants en bas âge. »¹²⁰ À travers cette définition, il est également possible de comprendre l'origine de cette expression.

Fifre/sous-fifre

En consultant le tableau des résultats, on constate que quasiment la moitié des occurrences de *fifre* figure dans l'expression *sous-fifre*. On serait tentée de croire qu'il est question d'un simple composé de *sous* et *fifre*. Cependant, à l'aide du *TLF(i)*, on apprend que le *fifre* auquel on a affaire ici, est un diminutif de *fifrelin*.¹²¹ Ceci peut être la source de nombreuses confusions.

¹¹⁹ Cf. le tableau d'occurrences.

¹²⁰ S. v. *halte*.

¹²¹ « **Étymol. et Hist.** 1904 (mot pop. d'apr. ESN. 1965, s.v. *fifrelin*). Dér. de *fifre* (préf. *sous*-*), dimin. de *fifrelin** att. en 1888 dans l'arg. des soldats au sens de « homme maladroit et sans énergie » (ESN., loc. cit.). », cf. *TLF(i)*.

4.2.3.2.2. Locutions idiomatiques

Hallebarde/il pleut des hallebardes

Il est évident que *hallebarde*, « arme d'infanterie en usage du XIV^e au XVII^e siècle et, de nos jours, arme d'apparat pour certains hommes assurant une garde d'honneur (marins, suisses, garde vaticane, etc.) » (*TLF(i)*) ne sera probablement pas un mot de haute fréquence. Malgré cela, dans les trois journaux étudiés, nous en avons relevé 27 occurrences. Dans la majorité des cas, c'est grâce à la locution idiomatique *il pleut/il tombe des hallebardes*. Dans ce cas, on a déjà affaire à une expression plus métaphorique que chez les mots composés précédents (naturellement, ce ne sont pas de vraies hallebardes qui tombent du ciel quand il pleut) mais l'image utilisée dans cette locution reste encore suffisamment transparente.

Gaffe/faire gaffe

En ce qui concerne le mot *gaffe* (« sentinelle, guetteur », emprunté à l'allemand), il ne faut pas, tout d'abord, se laisser confondre par les homonymes qui ont été évoqués précédemment.¹²² Les collocations les plus fréquentes du mot *gaffe* sont celles de *faire gaffe* et *faire une gaffe*, deux locutions très semblables mais totalement différentes au niveau de la signification, aussi bien qu'au niveau de l'origine : *faire gaffe* veut dire « faire attention » et est lié au lexème qui constitue l'objet de notre étude (« sentinelle, guetteur »). *Faire une gaffe* par contre signifie « faire une maladresse » et est probablement issu de l'homonyme portant le sens de « perche, crochet ».¹²³ En consultant p. ex. *Le Nouvel Observateur*, on remarque que sur les 304 occurrences de *gaffe* au sg., seulement 31 correspondent à l'emprunt à l'allemand et de plus, elles sont toutes attestées exclusivement dans la locution *faire gaffe*. (D'ailleurs, la majorité des occurrences écartées à cause de l'homonymie sont attestées dans l'autre locution ; *faire une gaffe*. L'unité *gaffe* telle quelle, représentant l'un des deux homonymes ou l'autre, se laisse repérer rarement.)

La locution verbale du type « faire + substantif » est d'ailleurs assez répandue en français. Rappelons p. ex. *faire attention, faire brèche, faire caca, faire cas, faire*

¹²² Cf. le chapitre 4.2.3.1.

¹²³ « **Étymol. et Hist.** 1872 *faire une gaffe* « commettre une maladresse » (*Lar. 19^e*). Prob. de *gaffe*¹. Le sens de « maladresse, bévue, impair » semble s'être développé dans la langue des marins, peut-être p. allus. aux brimades auxquelles sont soumis les débutants ou les mousses. », cf. *TLF(i)*.

confiance, faire corps, faire face, faire halte, faire honte, faire honneur, faire justice etc.¹²⁴ Aurélien Sauvageot fait remarquer ce phénomène dans sa publication *Français écrit, français parlé* déjà en 1962 et il l'explique comme suit :

Ce qui s'emprunte, ce sont des substantifs, plus rarement des adjectifs. [...] Le nom peut être utilisé dans une phrase française avec un minimum d'adaptation ; il suffit de le construire avec le déterminatif voulu (article, possessif, démonstratif, etc.). Pour un verbe, il n'en est pas de même, il faut le conjuguer, et alors on est bien forcé de lui faire subir plus qu'un minimum d'adaptation. [...] L'expérience prouve que cette adaptation n'est pas volontiers consentie par l'usager, qui préfère une construction nominale. Ainsi, le mot *clash* (qui se conjugue en anglais : *to clash*) est employé dans des locutions telles que « il y aura un clash », « ça va faire un clash », etc., alors qu'on n'entend jamais dire « ça va clasher, ça clasher, ça a clashé », etc. (Sauvageot 1962 : 20)

Suite à une consultation avec un locuteur natif, on se sent obligée de relativiser quelque peu cette affirmation d'A. Sauvageot car il semble que de nos jours, le verbe *clasher* est couramment utilisé et que lorsque l'on se sert d'une construction de type « *verbe* + substantif », c'est plutôt « ça sent le clash ». Malgré cela, on ne va pas contredire l'observation que la tournure « *faire* + substantif » reste fréquente également dans le français moderne, ni le fait que les locutions de ce genre sont populaires car confortables.

Bride/(re)lâcher la bride, (laisser) la bride sur le cou, bride serrée

Nous avons déjà mentionné *bride* en parlant de la confusion avec le verbe *brider*. Une grande partie des attestations correspond justement à celui-ci, le plus souvent sous forme du participe passé *bridé*.¹²⁵ En examinant les occurrences-substantifs, nous avons constaté que le mot n'apparaît que dans les locutions figées telles que *(re)lâcher la bride, (laisser) la bride sur le cou, bride serrée* etc.¹²⁶ Toutes ces locutions ont en commun l'image créée à partir de *bride* au sens initial - « partie du harnais d'un cheval [...] que l'on passe autour de la tête et du cou de l'animal pour le diriger et le guider » (*TLF(i)*). Dans ce sens imagé, il ne s'agit plus de guider/diriger/surveiller/contrôler ou au contraire lâcher/libérer un animal mais plutôt les humains et leurs actions.

¹²⁴ Exemples tirés de *Wiktionnaire* [online]. [cit. 20/05/2011]. Cf.

http://fr.wiktionary.org/w/index.php?title=Cat%C3%A9gorie:Locutions_verbales_en_fran%C3%A7ais&from=f#mw-pages. Les locutions du même type où le substantif est précédé d'un article défini, indéfini ou partitif sont encore plus nombreuses. Cf. *ibid.*

¹²⁵ Ceci est surtout le cas dans *Le Nouvel Observateur*. Dans *Le Figaro*, on observe plutôt la confusion avec des noms propres. Cf. le tableau d'occurrences.

¹²⁶ De nombreuses autres locutions possibles avec *bride* sont à trouver dans le *TLF(i)*.

Quille/ c'est la quille, prendre la quille

Dans le cas de *quille*, la classification des occurrences est une tâche complexe. D'abord, la majeure partie des attestations correspond au terme homonyme, appartenant au vocabulaire des marins et désignant une partie du bateau.¹²⁷ Très souvent, on relève des expressions telles que *perdre la quille*, *la perte de quille*, *sans quille*, *quille perdue*. Dans ces cas, vu les contextes dans lesquels ces tournures apparaissent (souvent p. ex. dans des articles référant de la course le Vendée Globe), on est amenée à affirmer qu'il n'est pas question d'une locution idiomatique, mais plutôt d'une collocation fréquente qui désigne un problème des navigateurs.

Pour ce qui est des significations polysémiques que nous recherchons, *quille* apparaît le plus fréquemment au sens et dans la collocation *jeu de quilles*, *jouer aux quilles*. Or, bien plus souvent, on relève *quille* dans diverses locutions idiomatiques, dont les plus courantes sont *c'est la quille*, *bientôt la quille*, *ça sent la quille*, parfois *prendre la quille* ou *donner la quille à qn*. Nous voici devant un nouveau problème car il n'est pas toujours évident de décrypter lequel des deux homonymes *quille* se trouve à l'origine de ces locutions. Problème plus grave encore – nous ne sommes pas apte à expliquer en détail la signification exacte de ces expressions.

La seule locution relativement facile à éclairer est *c'est la quille* et les locutions apparentées *bientôt la quille*, *ça sent la quille* : le *TLF(i)* mentionne, en rapport avec l'homonyme relatif au jeu de quilles, des expressions d'argot de casernes telles que *Vive la quille !*, *Vivement la quille !*, signifiant la fin du service militaire, ou *le jour de la quille* - le dernier jour de prison. Les expressions tirées des trois journaux que l'on vient d'aborder portent une signification analogique ; dans les occurrences repérées, celles-ci figurent souvent dans un contexte lié au dernier jour de travail, aux vacances ou à la retraite qui approche.

Quant au lien sémantique entre ces locutions et le *jeu de quilles*, le *TLF(i)* les situe bien en relation avec celui-ci mais en même temps, il exprime des doutes à propos de cette interprétation sémantique et classe l'origine de ces locutions comme obscure : celle qui veut dire « sortie de prison » pourrait être

soit déverbal de *quiller* « abandonner » (1899 d'apr. ESN.), lui-même issu de *quiller** « remettre debout (les quilles abattues) », « laisser là », soit, de manière moins probable, déverbal de *quiller* « partir vite » (1890 d'apr. ESN.), issu de *jouer des quilles* «

¹²⁷ Cf. ci-dessus le chapitre 4.2.3.1 consacré à l'homonymie.

s'enfuir » (1846, *supra*), cf. déjà *trousser ses quilles* « partir » au mil. du XV^e s. (*TLF(i)*)

La locution *jouer des quilles* qui veut dire « s'enfuir, se sauver » et est mise en rapport avec *quilles* au sens « jambes », est mentionnée également par Colin (1994) et est à trouver aussi dans d'autres dictionnaires, p. ex. le *Dictionnaire des expressions et Locutions (Robert)* (Rey/Chantreau 1994) ou le *Dictionnaire des locutions françaises (Larousse)* (Rat 1957). Ce n'est cependant que le *TLF(i)* qui met cette métaphore en relation avec les locutions citées précédemment.

Dans le *Dictionnaire de l'argot* de l'édition *Larousse* (Colin 1994), on trouve d'ailleurs une autre explication de ces tournures : du point de vue étymologique, *quille* dans ce sens est plutôt mise en rapport avec la notion de la marine : « p.-ê. jeu de mots sur la quille du bateau qui rapatrie les soldats ? 1936 [Esnault] ». Difficile de juger laquelle des deux versions est correcte.

En ce qui concerne la locution suivante, *prendre la quille*, la recherche de son origine et de sa signification est encore plus compliquée : la seule locution qui y ressemble est celle de *prendre son sac et ses quilles* - une fois de plus dans le sens « se sauver, partir promptement, très vite » (*TLF(i)*)¹²⁸. Néanmoins, nous avons des doutes au sujet du lien entre ces deux locutions. Nous estimons plutôt que cette expression pourrait être liée encore au groupe de locutions mentionnées antérieurement (*c'est la quille, bientôt la quille* etc.) et qu'elle serait équivalente à « prendre un congé », « faire une pause ».

Enfin, pour ce qui est de la locution moins fréquente *donner la quille à quelqu'un*, la seule expression à laquelle elle pourrait hypothétiquement être associée est celle que mentionne Rat (1957) : « donner à *quelqu'un son sac et ses quilles* (le congédier, le renvoyer) ». On pourrait peut-être aussi observer une analogie entre *prendre la quille* - « prendre un congé soi-même » - et *donner la quille à quelqu'un* - « mettre quelqu'un à la porte contre son gré ».

Toutes ces hypothèses sur le vrai sens et avant tout sur l'origine de ces locutions restent néanmoins assez floues. Par conséquent, il est donc également compliqué de classer les occurrences de manière pertinente.

¹²⁸ Rey/Chantreau (1994) mentionnent deux variantes archaïques datant du XV^e s. – *trousser son sac et ses quilles*, éventuellement, en raccourci, *trousser ses quilles* tout simplement. En tchèque, la locution correspondante serait probablement celle de « sbalit si svých pět švestek ».

En conclusion de ce chapitre, on va citer Ch. Muller qui formule son opinion sur l'analyse de la polyvalence sémantique des unités du corpus comme suit :

D'une façon générale, il est aventureux de multiplier les distinctions sémantiques au stade du dépouillement ; il faut bien admettre que le même vocable, suivant son contexte, traduit des réalités multiples ; or c'est le dénombrement des signifiants que l'on entreprend, non celui des signifiés, quand on s'engage dans une statistique lexicale. (Muller 1968 : 149)

Quant à la polyvalence syntaxique, qu'on a traitée dans la partie 4.2.2.2, Muller n'est pas moins sceptique et considère que certains cas, comme p. ex. les participes passés adjectivés, qui se trouvent à la charnière entre les adjectifs et les verbes, représentent « le chapitre le plus embarrassant, presque désespérant » (cf. *ibid.*). On ne peut que confirmer ses observations ; la délimitation des différents signifiés des unités recherchées constituait une des tâches les plus exigeantes de notre recherche et ensuite, le commentaire sur toutes les nuances sémantiques des lexèmes étudiés est proportionnellement complexe. Néanmoins, nous considérons que sans cette analyse détaillée, notre recherche n'aurait été que superficielle.

4.2.3.3. Le nombre d'occurrences lié aux thèmes d'actualité et aux expressions à la mode

En étudiant la fréquence des lexèmes concrets sur le matériel des articles de presse, il ne faut pas passer à côté du fait que très souvent, celle-ci peut être déterminée par des thèmes d'actualité et par l'utilisation fréquente des expressions figées à la mode. On a déjà abordé ces deux traits typiques du style des journaux auparavant¹²⁹ mais nous aimerions développer ce sujet plus en détail en ajoutant quelques exemples concrets.

4.2.3.3.1. Les thèmes d'actualité

La première de ces caractéristiques découle naturellement du fait que la presse est attachée à la situation actuelle et qu'une des missions primordiales des journaux est d'informer des événements les plus récents dans le monde. À titre d'exemple, il est évident que récemment, suite à la catastrophe naturelle et nucléaire qu'a connue le

¹²⁹ Cf. chapitre 4.1.1.

Japon, la fréquence du vocabulaire du domaine de la géologie, de la physique nucléaire, de l'écologie etc. a augmenté de manière marquante. Il est certain qu'à cette période, il était possible de relever des substantifs tels que *tsunami*, *tremblement de terre*, *catastrophe*, *centrale nucléaire*, *radioactivité*, *danger*, *évacuation* etc. beaucoup plus fréquemment qu'il y a quelques mois.

Le rôle des thèmes actuels a un impact incontestable également sur notre recherche. Il suffit de regarder p. ex. les occurrences des noms tels que *guelte* ou *rollier* dont la forme est identique avec des noms de famille. Dans le chapitre consacré à ce sujet¹³⁰, on a dit qu'il y a quelques noms de personnes qui se répètent bien plus souvent que d'autres ; en ce qui concerne les deux substantifs cités, ce sont les noms de *Georges Le Guelte*¹³¹ et *Michel Rollier*¹³². Les noms de ces deux hommes sont sans doute mentionnés dans des contextes concrets se rapportant aux situations où ces messieurs jouent un rôle. Il est probable qu'il y a cinq ou dix ans, on parlait d'eux beaucoup moins, voire pas du tout et donc, également la fréquence de leurs noms était plus basse.

Un autre exemple parmi de nombreux autres peut être tiré de l'étude du mot *valse*. Assez souvent, on trouve celui-ci dans la collocation *Valse avec Bashir* – titre d'un film du réalisateur Ari Folman sorti en 2008, film qui a eu beaucoup de succès et dont on a parlé souvent dans les médias lorsqu'il était à l'affiche. Bien que même sans ce film, la fréquence du lexème *valse* soit plutôt importante, il est certain que les nombreuses mentions du film ont contribué à la croissance du nombre d'occurrences.

4.2.3.3.2. Expressions à la mode

L'utilisation des clichés et des tournures à la mode, bien que souvent de courte durée, est l'un des moyens stylistiques les plus typiques des textes journalistiques.

Les journaux, les émissions de télévision et de radio lancent ces expressions qui sont vite reprises, à cause de leur rabâchage, inconsciemment ou pas. Certaines de ces images-clichés deviennent de véritables tics journalistiques, des « modismes », plus ou moins lexicalisés. (Uvírová 2005 : 256)

Pour donner un exemple de notre corpus étudié, on peut encore piocher dans les occurrences du mot *valse* : très fréquemment, on relève la locution figée *valse-*

¹³⁰ 4.2.2.3.

¹³¹ « Directeur de recherches à l'IRIS et ancien directeur adjoint des relations internationales du CEA », *Libération* [online]. [cit. 16/05/2011]. Cf. : <http://www.liberation.fr/tribune/0101359788-au-risque-de-la-nouvelle-defense-us>.

¹³² Le patron de Michelin.

hésitation. Cette tournure a sa place déjà dans le *TLF(i)* (elle y est définie comme un « comportement marqué par des hésitations successives et contradictoires du ou des tenant(s) d'un pouvoir ») mais on peut constater qu'au fil des années, sa popularité ne diminue pas.

D'autres expressions figées exemplaires seraient celles qui contiennent le mot *bride*, qui ont déjà été présentées dans un des chapitres précédents¹³³ (*lâcher la bride*, *serrer la bride* etc.).

Les clichés du style journalistique ne sont toutefois pas à chercher uniquement parmi les locutions complexes ; de nombreuses expressions à la mode sont constituées par un seul mot. On a déjà abordé l'adjectif *rocambolesque* dont les occurrences apparaissent énormément souvent lorsque l'on cherche le substantif *rocambolesque*.¹³⁴ Le *TLF(i)* définit cet adjectif comme « invraisemblable, plein de péripéties extraordinaires » et quant à son étymologie, il l'explique comme suit :

Dér. de *Rocambolesque*, n. du héros aux aventures extraordinaires des romans-feuilletons de P.-A. Ponson du Terrail, parus à partir de 1859. Le n. de *Rocambolesque* a peut-être été tiré par cet écrivain de *rocambolesque* « attrait piquant de quelque chose ». Cf. *rocambolade* « farce littéraire dans le goût des *Exploits de Rocambolesque* de Ponson du Terrail » (1867, DELVAU). (*TLF(i)*)

Cet adjectif semble être l'un des plus populaires de nos jours. (Les quelques occurrences de *rocambolesque* qui sont mélangées plutôt par erreur entre nos attestations de *rocambolesque* ne représentent qu'un ensemble minuscule comparé à des centaines d'occurrences qui s'affichent si l'on entre l'adjectif lui-même dans les moteurs de recherche.) Non seulement que ce mot surgit fréquemment dans les articles de presse mais on peut aussi l'entendre très souvent à la télévision, p. ex. de la bouche des commentateurs sportifs. Il est fort possible que les journalistes qui se servent du mot ne connaissent même pas sa signification exacte, sans parler de leurs connaissances sur son origine, mais c'est peut-être entre autres l'effet phonique du mot qui les amène à en abuser. Sur le site de *Libération*, il est même déjà possible de trouver un article dénonçant l'utilisation démesurée de cette expression :

« Une libération vraiment rocambolesque. » Reconnaissons-le : nous autres journalistes, radios, télés ou autres - quand il s'agit de raconter des faits sur lesquels nous avons peu d'informations (ou un gros doute) - n'hésitons jamais à ressortir un bon vieux cliché. Ainsi de l'abusable «rocambolesque». Une évasion est rocambolesque quand on ne connaît pas encore les détails de son déroulement. Idem d'une libération d'otages. En

¹³³ 4.2.3.2.

¹³⁴ Cf. chapitre 4.2.2.3.

général, plus le temps passe, plus on en apprend. et moins c'est rocambolesque. Spectaculaire, tout au plus. (Pourquery 2008)¹³⁵

La dépendance de la fréquence des unités lexicales étudiées des thèmes d'actualité et des tournures modernes est entre autres déduisible par l'intermédiaire des graphiques d'occurrences que propose pour chaque entrée *Le Nouvel Observateur* ; les données qu'ils représentent sont souvent assez inégales.

Comme exemple nous pouvons utiliser le graphique d'occurrences pour le mot *handball*¹³⁶ : au premier coup d'oeil, on remarque la différence entre le nombre d'attestations en 2004 (41) par rapport aux autres années (9, 19, 4, 16, 27, 14, 14, 25, 16, 27).¹³⁷ En cliquant sur la colonne correspondant à l'année 2004, on constate une inégalité encore plus flagrante : au mois de janvier, on relève 2 occurrences, aux mois de février – mai 1 occurrence par mois, en juin et en juillet 0, en août 31. Parmi les mois restants on trouve seulement 1 attestation en octobre et 3 en décembre. Le thème d'actualité qui est la cause de ce phénomène : les Jeux Olympiques et l'élimination en demi-finale de l'équipe féminine de handball.

Quant à la fréquence des mots ou locutions à la mode telles que *rocambolesque* ou *valse-hésitation*, celles-ci ne sont pas liées aux événements aussi ponctuels que le vocabulaire concernant des sujets d'actualité. Néanmoins, il serait sans doute également possible d'observer des périodes plus ou moins riches en occurrences de ce type.

4.2.3.4. Élargissement de sens

En parlant de la classification des emprunts à l'allemand, on a mentionné quelques cas rares d'archaïsmes historiques qui ont été inclus, malgré leur caractère particulier, dans le corpus des mots analysés et cela à cause d'un élargissement de sens qu'ils ont subi : p. ex. les mots *reître* ou *fürher*.¹³⁸

Dans le cas de *reître* (à l'origine « cavalier allemand mercenaire au service de la France aux XV^e et XVI^e s. », *TLF(i)*), pratiquement la totalité des occurrences se rapporte aux autres significations, plaisantes ou péjoratives, nées par extension, c.-à-d.

¹³⁵ *Rocambolesque* [online]. [cit. 16/05/2011]. Cf. : <http://www.liberation.fr/week-end/010184790-rocambolesque>.

¹³⁶ *Le Nouvel Observateur* [online]. [cit. 16/05/2011]. Cf. <http://recherche.nouvelobs.com/?q=handball>.

¹³⁷ Sans parler de l'an 2011 qui n'est pas inclus dans notre recherche : en 2011, on compte 80 occurrences du mot et de plus, il faut prendre en considération qu'on est seulement au mois de mai donc qu'avant la fin de l'année, le chiffre va encore augmenter.

¹³⁸ Cf. chapitre 2.4.2.

« guerrier brutal et grossier », « homme d'expérience, homme rusé » (*vieux reître*). (Ibid.)

Les occurrences de *führer* par contre sont à analyser en détail car la répartition de celles qui correspondent à la signification « Adolf Hitler » et de celles qui portent le sens figuré « dictateur » est loin d'être aussi univoque que dans le cas de *reître*. En parcourant toutes les attestations résultantes, on se rend compte que seulement une partie minoritaire d'entre elles porte cette deuxième signification, la majorité désigne le personnage concret d'Hitler. Au total, on relève dans les trois journaux 297 occurrences de *führer* dont seulement 23 dans le sens général « dictateur ». ¹³⁹

4.2.4. Disparités du nombre d'occurrences dans les trois journaux

Outre les commentaires au sujet des lexèmes particuliers, nous aimerions faire une courte remarque par rapport au nombre d'occurrences qui s'affichent dans les trois journaux examinés. Lorsque l'on compare les résultats des trois parties du corpus pour un seul mot étudié, on constate assez souvent des différences marquantes.

À titre d'exemple, la recherche de *diesel* donne 290 occurrences dans *Le Figaro*, 573 dans *Libération* mais 2562 dans *Le Nouvel Observateur*. Pour *espiègle* s'affichent 355 résultats dans *Le Figaro*, 243 dans *Libération* mais seulement 79 dans *Le Nouvel Observateur*. *Leit(-)motiv* est à repérer 240 fois dans *Le Nouvel Observateur*, 620 fois dans *Libération*, mais 1010 fois dans *Le Figaro*. *Kitsch* apparaît 99 fois dans *Le Figaro*, 160 fois dans *Le Nouvel Observateur*, mais 899 fois dans *Libération* etc. ¹⁴⁰ Pour ce phénomène, on ne trouve pas d'autre explication que la diversité l'orientation thématique des trois journaux en question. Même si en établissant notre corpus de recherche, nous nous sommes efforcée de choisir des journaux ou périodiques qui ne soient pas trop tranchés et qui traitent des sujets divers et généraux, il semble que malgré cela, chacun des journaux se penche plus vers certains thèmes que vers d'autres. Ceci est d'ailleurs évident en consultant les rubriques disponibles sur leurs sites : *Le Nouvel Observateur* contient entre autres des catégories telles que « Voyages », « Auto » ou « High tech », d'où peut-être la fréquence importante de *diesel*, *Le Figaro* semble être orienté plus vers les sujets liés à la culture ; voir ses rubriques

¹³⁹ Cf. le tableau d'occurrences ci-dessous.

¹⁴⁰ Cf. le tableau d'occurrences ci-dessous.

principales « Culture » ou « Madame », ce qui pourrait expliquer p. ex. la haute fréquence de *leit(-)motiv* par rapport au *Nouvel Observateur*.

Outre ces disparités qui pourraient être liées aux thèmes concrets traités par les journaux, on peut en remarquer d'autres, qui seraient par contre à éclaircir plus par le niveau stylistique des trois journaux : dans les textes de *Libération*, on peut noter le nombre d'occurrences élevé de mots de registre familier ou de mots de caractère expressif, proche du langage parlé. Notons par exemple 3088 occurrences de *flic* (par rapport à 360 dans *Le Figaro* et 629 dans *Le Nouvel Observateur*), 879 occurrences de *flingue* (par rapport à 145 dans *Le Figaro* et 119 dans *Le Nouvel Observateur*), ou 664 occurrences de *gaffe* (par rapport à 31 dans *Le Figaro* et 464 dans *Le Nouvel Observateur*). Cette inégalité pourrait s'expliquer par une certaine indulgence de *Libération* pour ce qui est du niveau d'écriture. *Libération* est connue pour son langage moins figé, plus proche de la langue courante ; nous avons d'ailleurs déjà mentionné la caractéristique du « écrit-parlé » qui lui est attribuée.¹⁴¹

4.3. Résultats

À la lumière de tout ce qui a été dit, il est évident qu'une recherche des occurrences d'un groupe de lexèmes dans un grand corpus d'articles de presse disponibles sur Internet ne consiste pas en une simple notation de résultats générés automatiquement par l'ordinateur, mais qu'il s'agit d'un long processus complexe qui nécessite une évaluation minutieuse de chacune des occurrences résultant du point de vue méthodologique et avant tout linguistique. On a démontré que lors d'une telle étude, diverses imprécisions, ambiguïtés et lacunes sont inévitables, toutefois, il faut essayer de les réduire au maximum et tenter d'atteindre le plus haut degré d'exactitude possible.

Les résultats de notre recherche, dont on vient de commenter une partie importante, se laissent résumer par le tableau d'occurrences récapitulatif qui suit :

¹⁴¹ Ch. chapitre 4.1.4.

TABLEAU D OCCURRENCES

MOTS	LE FIGARO		LE N. OBS.		LIBÉRATION		TOTAL	Remarques
	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché		
<i>alpenstock</i> , s. m.	1	1	1	1	2	2	4	
pl.			0	0				
<i>anschluss</i> , s. m.	49	49	13	13	58	58	191	
pl.								
<i>aurochs</i> , s. m.	10	10	3	3	16	16	48	
pl.								
<i>backfis(c)h</i> , s. m.	0	0	0	0	0	0	0	
pl.			0	0				
<i>bandonéon</i> , s. m.	41	41	5	5	61	61	173	
pl.			0	0				
<i>blafard/-arde</i> , a.	152	152	18 + 10	18 + 10	94 + 92	94 + 92	454	
pl.			5 + 3	5 + 3	55 + 25	55 + 25		
<i>bluter</i> , v. tr.	4	2	0	0	0	0	2	
<i>bock</i> , s. m.	68	17	22	6	35	14	40	1
pl.			3	3				
<i>brandebourg</i> , s.	178	30	137	0	172	0	33	1
pl.			3	3				
<i>brandevin</i> , s. m.	0	0	0	0	1	1	1	
pl.			0	0				
<i>brelan</i> , s. m.	33	33	5	5	56	56	155	
pl.			0	0				
<i>bretelle</i> , s. f.	188	188	47	47	128	128	463	majoritairement au sens « route reliant deux grands axes de circulation » (TLF(i))
pl.			100	100				
<i>bride</i> , s. f.	73	56	184	66	356	?	169 + ?	1, 3, 6, 8
pl.			53	47				
<i>brinde</i> , s. f.	0	0	0	0	30	0	0	5, 3
pl.			0	0				

MOTS	LE FIGARO		LE N. OBS.		LIBÉRATION		TOTAL	Remarques
	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Au sens recherché	
<i>burg</i> , s. m.	27	0	45	0	76	0	0	1
pl.			0	0				
<i>cale</i> , s. f. (<i>objet pour immobiliser, supporter qc</i>)	149	0	330	4	4003	?	4 + ?	2, 3
pl.			87	2				
<i>cric</i> , s. m.	19	19	14	8	26	19	46	2
pl.			0	0				
<i>diesel</i> , s. m.	290	290	2525	2525	573	573	3425	1
pl.			37	37				
<i>edelweiss</i> , s. m.	13	13	12	12	30	30	97	
pl.								
<i>épeiche</i> , s. f.	0	0	0	0	1	1	1	
pl.			0	0				
<i>ersatz</i> , s. m.	157	157	57	57	241	241	753	
pl.								
<i>espiègle</i> , s. m.	355	355	79	79	243	243	687	
pl.			10	10				
<i>feldwebel</i> , s. m.	0	0	0	0	1	1	1	attestation dans un texte littéraire
pl.			0	0				
<i>fiFRE</i> , s. m.	37	17	14	7	35	15	39	7 (toutes les autres attestations - <i>sous-fifre</i>)
pl.			6	2				
<i>fiFrelin</i> , s. m.	6	6	1	1	19	19	46	
pl.			0	0				
<i>flic</i> , s. m.	360	360	331	331	3088	3088	7198	
pl.			298	298				
<i>flingue</i> , s. m.	145	139	85	46 (dont 21 <i>porte-fl</i>)	879	?	213 + ?	3, 7
pl.			34	28 (dont 17 <i>porte-fl.</i>)				
<i>foudre</i> , s. m. (<i>tonneau</i>)	45	0	363	1	1437	?	3 + ?	2
pl.			481	2				
<i>fridolin</i> , s. m.	3	1	1	0	5	3	4	1
pl.			0	0				
<i>fritz</i> , s. m.	117	0	285	0	603	7	7	1
pl.								
<i>führer</i> , s. m.	47	4	62	4	188	15	23	9
pl.			0	0				
<i>gaffe</i> , s. (<i>sentinelle, garde ;</i>)	31	1	304	31	664	?	32 + ?	2, 8 (tjrs. dans la locution <i>faire gaffe</i> , les autres attestations)

MOTS	LE FIGARO		LE N. OBS.		LIBÉRATION		TOTAL	Remarques
	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Au sens recherché	
<i>attention!)</i>								– majoritairement <i>faire une gaffe)</i>
pl.			160	0				
<i>gail</i> , s. m.	30	0	51	0	59	0	0	1
pl.			0	0				
<i>gangue</i> , s. f.	106	106	38	38	97	97	376	
pl.			0	0				
<i>gaupe</i> , s. f.	0	0	0	0	1	1	1	
pl.			0	0				
<i>gille</i> , s. m. (<i>filet de pêche</i>)	92	0	66	0	124	0	0	1, 2
pl.			7631	0 ?				
<i>glaçure</i> , s. f.	24	24	1	1	3	3	32	
pl.			0	0				
<i>glass</i> , s. m.	148	14	77	0	188	2	16	1
pl.								
<i>glockenspiel</i> , s. m.	6	6	0	0	19	19	44	
pl.			0	0				
<i>griblette</i> , s. f.	0	0	0	0	0	0	0	
pl.			0	0				
<i>guelte</i> , s. f.	1	0	2	1	6	1	2	1
pl.			0	0				
<i>halbran</i> , s. m.	0	0	0	0	0	0	0	
pl.			0	0				
<i>hallebarde</i> , s. f.	12	12	3	3	8	8	27	8
pl.			4	4				
<i>halte</i> , s. f./interj.	492	492	368	368	715	715	1608	7 (svt., surtout au pl., <i>halte-garderies</i>)
pl.			33	33				
<i>handball</i> , <i>hand-ball</i> , s. m.	591	591	207, 14	207, 14	691, 24	691, 24	1527	
pl.			0, 0	0, 0				
<i>hase</i> , s. f.	10	5	0	0	6	2	7	1
pl.			0	0				
<i>heimatlos</i> , a. inv., s. inv.	1	1	0	0	0	0	1	
pl.								
<i>hertz</i> , s. m.	9	3	91	13	71	20	36	1
pl.								
<i>hinterland</i> , s. m.	22	22	8	8	17	17	72	
pl.			0	0				
<i>houlier</i> , s. m.	0	0	0	0	0	0	0	
pl.			0	0				

MOTS	LE FIGARO		LE N. OBS.		LIBÉRATION		TOTAL	Remarques
	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Au sens recherché	
<i>hutte</i> , s. f.	145	145	15	12	85	85	265	1
pl.			23	23				
<i>jodler, iodler, iouler</i> , v. intr.	0, 2, 5	0, 2, 0	0, 0, 0	0, 0, 0	1, 1, 0	1, 1, 0	4	1
<i>kitsch</i> , s. m./a. inv.	99	99	157	157	899	899	1158	
pl.			3	3				
<i>kobold</i> , s. m.	0	0	0	0	1	1	1	
pl.			0	0				
<i>kriegspiel</i> , s. m.	7	7	3	3	9	9	19	
pl.			0	0				
<i>kursaal</i> , s. m.	11	11	4	4	12	12	43	
pl.			0	0				
<i>leitmotiv, leit-motiv</i> , s. m.	1009, 1	1009, 1	234, 1	234, 1	620, 0	620, 0	1870	
pl.			5, 0	5, 0				
<i>lette, letton/-onne</i> , s.	20, 66	0, 66	7, 114 + 14	0, 114 + 14	6, 144 + 24	0, 144 + 24	524	5
pl.			0, 53 + 0	0, 53 + 0	3, 106 + 3	0, 106 + 3		
<i>lied, lieder, lieds</i> , s. m.	68, 118, = lied	68, 118, = lied	7, 10, 0	7, 10, 0	55, 106, 2	55, 106, 2	366	
pl.								
<i>loden</i> , s. m.	20	18	7	6	50	30	56	1
pl.			2	2				
<i>loess</i> , s. m.	14	12	1	1	3	1	14	1
pl.								
<i>lorrain/-aine</i> , a.	1323	?	1614 + 1060	1614 + ?	327 + 2875	327 + ?	2199 + ?	1
pl.			111 + 4	111 + 4	123 + 20	123 + 20		
<i>loustic</i> , s. m./a.	16	16	1	1	36	36	55	
pl.			2	2				
<i>L.S.D.</i> , s. m.	48	48	37	37	222	222	566	
pl.								
<i>marxisme</i> , s. m.	273	273	147	147	440	440	1447	
pl.								
<i>morfaler</i> , v. intr.	0	0	0	0	0	0	0	
<i>moufle</i> , s. m. (visage rebondi)	73	0	0	0	10	0	0	2
pl.			7	0				
<i>nouille</i> , s. f.	82	82	3	3	44	44	181	
pl.			52	52				
<i>paour</i> , s. m.	1	0	0	0	1	0	0	1
pl.			0	0				

MOTS	LE FIGARO		LE N. OBS.		LIBÉRATION		TOTAL	Remarques
	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Au sens recherché	
<i>plexiglas</i> , s. m.	100	100	45	45 + 4 <i>plexiglass</i>	199	199	348	
pl.								
<i>poutzer</i> , v. tr.	0	0	0	0	0	0	0	
<i>quenelle</i> , s. f.	60	60	12	11	18	16	98	1
pl.			11	11				
<i>quille</i> , s. f.	296	25 ?	45	18	214	90 ?	161	2, 8
pl.			31	28				
<i>rafle</i> , s. f. (<i>razzia</i> ; <i>jeu de cartes</i> ; <i>filet</i>)	73	34	529	103	979	? (svt. <i>rafler</i>)	275 + ?	3 (toutes les autres attestations du <i>Figaro</i> et du <i>N.O.</i> - le verbe <i>rafler</i>)
pl.			161	138				
<i>reître</i> , s. m.	17	17	1	1	4	4	23	9
pl.			1	1				
<i>ridelle</i> , s. f.	9	9	1	1	4	4	15	
pl.			1	1				
<i>riesling</i> , s. m.	56	56	7	7	13	13	77	
pl.			1	1				
<i>rifler</i> , v. tr.	191	0	0	0	3	0	0	4, 1
<i>rocambole</i> , s. f.	9	1	1	1	16	0	2	1, 5
pl.			0	0				
<i>rollier</i> , s. m.	57	3	76	1	8	0	4	1
pl.			0	0				
<i>rosse</i> , s. f./a.	56	51	17	5	104	32	88	1, 3
pl.			2	0				
<i>röstis</i> , s. m.	3	3	1	1	1	1	7	
pl.								
<i>rotengle</i> , <i>rotangle</i> , s. m.	3, 0	3, 0	0, 0	0, 0	0, 0	0, 0	3	
pl.			0, 0	0, 0				
<i>rucksack</i> , s. m.	2	2	0	0	0	0	2	avec la graphie <i>rucksack</i>
pl.			0	0				
<i>sarrau</i> , s. m.	12	4	7	1	3	2	7	1
pl.			0	0				
<i>schlague</i> , s. f.	13	13	9	9	27	27	85	
pl.			0	0				
<i>schluss</i> , a.	3	1	0	0	5	4	5	4
pl.								
<i>schnaps</i> , s. m.	13	13	1	1	33	33	81	
pl.								
<i>schnorchel</i> , s. m.	1	1	1	1	1	1	5	

MOTS	LE FIGARO		LE N. OBS.		LIBÉRATION		TOTAL	Remarques
	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Nombre d'occur. au total	Dont au sens recherché	Au sens recherché	
pl.			0	0				
<i>schnouff</i> (f), s. f.	4, 1	4, 1	2, 0	2, 0	6, 8	6, 8	21	
pl.			0, 0	0, 0				
<i>schuss</i> , s. m.	45	45	11	8	40	40	93	1
pl.								
<i>spalter</i> , s. m.	0	0	0	0	2	1	1	1
pl.			0	0				
<i>stem</i> (m), s. m.	45, 3	0, 0	34, 2	0, 0	12, 2	2, 0	2	6, 1
pl.			0, 0	0, 0				
<i>sylvaner</i> , s. m.	13	13	0	0	4	4	17	
pl.			0	0				
<i>teckel</i> , s. m.	28	28	5	5	36	36	72	
pl.			3	3				
<i>thalweg</i> , s. m.	11	11	0	0	0	0	11	
pl.			0	0				
<i>trinquet</i> , v. intr.	66	66	45	45	141	141	252	
<i>trolle</i> , s. m. (plante)	10	0	2	0	3	0	0	1, 2
pl.			0	0				
<i>umlaut</i> , s. m.	0	0	0	0	4	4	4	
pl.			0	0				
<i>valse</i> , s. f.	206	203	366	346	848	?	568 + ?	3 (toutes les autres attestations du <i>Figaro</i> et du <i>N.O.</i> - le verbe <i>valser</i>)
pl.			19	19				
<i>vasistas</i> , s. m.	33	33	11	11	45	45	145	
pl.								
<i>vermouth</i> , s. m.	16	16	5	5	14	14	38	
pl.			3	3				
<i>yiddis(c)h</i> , s. m./a. inv.	85, 0	85, 0	33, 0	33, 0	282, 0	282, 0	400	
pl.								

Remarques :

1. noms propres homographes ; cf. chap. 4.2.2.3
2. homonymie ; cf. chap. 4.2.3.1
3. formes verbales homographes ; cf. chap. 4.2.2.2.1
4. substantifs homographes ; cf. chap. 4.2.2.2.2
5. correction automatique des entrées ; cf. chap. 4.2.1.4
6. mots anglais homographes ; cf. chap. 4.2.2.4
7. mots composés ; cf. chap. 4.2.3.2.1

- 8. locutions idiomatiques ; cf. chap. 4.2.3.2.2
- 9. extension de sens ; cf. chap. 4.2.3.4

4.4. Analyse des unités en fonction de la fréquence

4.4.1. Présentation de la liste de fréquence

Après avoir étudié le nombre d'occurrences de chaque emprunt examiné dans chacun des trois journaux et après avoir décrit toutes les particularités et difficultés de l'étude des lexèmes en question, on va tenter une analyse plus générale des résultats du point de vue de la fréquence des unités recherchées, bien que cela soit une analyse assez brève et schématique.¹⁴²

Comme on ne connaît pas la taille exacte du corpus de textes dépouillés, il est impossible de mesurer la fréquence relative des lexèmes, il faudra donc se contenter de la classification des unités en fonction de leur fréquence absolue. Dans le tableau d'occurrences détaillé, présenté ci-dessus, on va se concentrer uniquement sur la somme finale des occurrences retenues comme correspondant à la signification recherchée (c.-à-d. à la colonne intitulée « TOTAL »). À partir de ces données, il est possible d'établir un classement de fréquence de nos emprunts à l'allemand. Nous avons choisi de les classer dans l'ordre décroissant donc du plus fréquent au moins fréquent.

LISTE DES FRÉQUENCES

ORDRE	RANG	UNITÉ (MOT)	FRÉQUENCE
1	1	<i>flic</i> , s. m.	7198
2	2	<i>diesel</i> , s. m.	3425
3	3	<i>leitmotiv</i> , <i>leit-motiv</i> , s. m.	1870
4	4	<i>halte</i> , s. f./interj.	1608
5	5	<i>handball</i> , <i>hand-ball</i> , s. m.	1527

¹⁴² Comme la linguistique quantitative ne représente pas notre domaine de recherche général et que nous n'envisageons pas une étude profonde dans ce sens, nous nous sommes appuyée principalement sur deux ouvrages de base de Marie Těšitelová (1974) et (1987).

ORDRE	RANG	UNITÉ (MOT)	FRÉQUENCE
6	6	<i>marxisme</i> , s. m.	1447
7	7	<i>kitsch</i> , s. m./a. inv.	1158
8	8	<i>ersatz</i> , s. m.	753
9	9	<i>espiègle</i> , s. m.	687
10	10	<i>L.S.D.</i> , s. m.	566
11	11	<i>lette, letton/-onne</i> , s.	524
12	12	<i>bretelle</i> , s. f.	463
13	13	<i>blafard/-arde</i> , a.	454
14	14	<i>yiddis(c)h</i> , s. m./a. inv.	400
15	15	<i>gangue</i> , s. f.	376
16	16	<i>lied, lieder, lieds</i> , s. m.	366
17	17	<i>plexiglas</i> , s. m.	348
18	18	<i>hutte</i> , s. f.	265
19	19	<i>trinqer</i> , v. intr.	252
20	20	<i>anschluss</i> , s. m.	191
21	21	<i>nouille</i> , s. f.	181
22	22	<i>bandonéon</i> , s. m.	173
23	23	<i>quille</i> , s. f.	161
24	24	<i>breelan</i> , s. m.	155
25	25	<i>vasistas</i> , s. m.	145
26	26	<i>quenelle</i> , s. f.	98
27	27	<i>edelweiss</i> , s. m.	97
28	28	<i>schuss</i> , s. m.	93
29	29	<i>rosse</i> , s. f./a.	88
30	30	<i>schlague</i> , s. f.	85
31	31	<i>schnaps</i> , s. m.	81
32	32	<i>riesling</i> , s. m.	77
33	33	<i>hinterland</i> , s. m.	72
34		<i>teckel</i> , s. m.	72
35	34	<i>loden</i> , s. m.	56
36	35	<i>loustic</i> , s. m./a.	55
37	36	<i>aurochs</i> , s. m.	48
38	37	<i>cric</i> , s. m.	46
39		<i>fifrelin</i> , s. m.	46
40	38	<i>glockenspiel</i> , s. m.	44
41	39	<i>kursaal</i> , s. m.	43
42	40	<i>bock</i> , s. m.	40
43	41	<i>fifre</i> , s. m.	39
44	42	<i>vermouth</i> , s. m.	38
45	43	<i>hertz</i> , s. m.	36
46	44	<i>brandebourg</i> , s.	33
47	45	<i>glaçure</i> , s. f.	32

ORDRE	RANG	UNITÉ (MOT)	FRÉQUENCE
48	46	<i>hallebarde</i> , s. f.	27
49	47	<i>fürher</i> , s. m.	23
50		<i>reître</i> , s. m.	23
51	48	<i>schnouf(f)</i> , s. f.	21
52	49	<i>kriegspiel</i> , s. m.	19
53	50	<i>sylvaner</i> , s. m.	17
54	51	<i>glass</i> , s. m.	16
55	52	<i>ridelle</i> , s. f.	15
56	53	<i>loess</i> , s. m.	14
57	54	<i>thalweg</i> , s. m.	11
58	55	<i>fritz</i> , s. m.	7
59		<i>hase</i> , s. f.	7
60		<i>röstis</i> , s. m.	7
61		<i>sarrau</i> , s. m.	7
62	56	<i>schlass</i> , a.	5
63		<i>schnorchel</i> , s. m.	5
64	57	<i>alpenstock</i> , s. m.	4
65		<i>fridolin</i> , s. m.	4
66		<i>jodler, iodler, iouler</i> , v. intr.	4
67		<i>rollier</i> , s. m.	4
68		<i>umlaut</i> , s. m.	4
69	58	<i>rotengle, rotangle</i> , s. m.	3
70	59	<i>bluter</i> , v. tr.	2
71		<i>guelte</i> , s. f.	2
72		<i>rocambole</i> , s. f.	2
73		<i>rucksack</i> , s. m.	2
74		<i>stem(m)</i> , s. m.	2
75	60	<i>brandevin</i> , s. m.	1
76		<i>épeiche</i> , s. f.	1
77		<i>feldwebel</i> , s. m.	1
78		<i>gaupe</i> , s. f.	1
79		<i>heimatlos</i> , a. inv., s. inv.	1
80		<i>kobold</i> , s. m.	1
81		<i>spalter</i> , s. m.	1
82	61	<i>backfis(c)h</i> , s. m.	0
83		<i>brinde</i> , s. f.	0
84		<i>burg</i> , s. m.	0
85		<i>gail</i> , s. m.	0
86		<i>gille</i> , s. m. (<i>filet de pêche</i>)	0
87		<i>griblette</i> , s. f.	0
88		<i>halbran</i> , s. m.	0
89		<i>houlier</i> , s. m.	0

ORDRE	RANG	UNITÉ (MOT)	FRÉQUENCE
90		<i>morfaler</i> , v. intr.	0
91		<i>moufle</i> , s. m. (<i>visage rebondi</i>)	0
92		<i>paour</i> , s. m.	0
93		<i>poutzer</i> , v. tr.	0
94		<i>rifler</i> , v. tr.	0
95		<i>trolle</i> , s. m. (<i>plante</i>)	0

Nous avons préféré ne pas inclure les 8 unités, dont on n'a pas trouvé le nombre d'occurrences exact, dans la liste parce que leur classement n'aurait été que très approximatif. Les résultats partiels de la recherche pour ces mots sont les suivants :

UNITÉ (MOT)	FRÉQUENCE
<i>lorrain/-aine</i> , a.	2199 + ?
<i>valse</i> , s. f.	568 + ?
<i>rafle</i> , s. f. (<i>razzia ; jeu de cartes ; filet</i>)	275 + ?
<i>flingue</i> , s. m.	213 + ?
<i>bride</i> , s. f.	169 + ?
<i>gaffe</i> , s. (<i>sentinelle, garde ; attention!</i>)	32 + ?
<i>cale</i> , s. f. (<i>objet pour immobiliser, supporter qc</i>)	4 + ?
<i>foudre</i> , s. f. (<i>tonneau</i>)	3 + ?

Toutefois, en consultant le tableau d'occurrences ci-dessus, il est possible d'estimer la fréquence probable de ces lexèmes. Lors du dépouillement des sites des trois journaux, le plus souvent, le moteur de recherche représentant la source de toutes les difficultés était celui de *Libération* ; avec un nombre d'occurrences trop important par rapport aux autres journaux et avec les possibilités de consultation des articles les plus compliquées d'entre les trois. Malgré cela, dans tous les cas sauf celui de *lorrain/-e*, on a pu entreprendre l'analyse détaillée des occurrences au moins sur le matériel des textes du *Nouvel Observateur* et du *Figaro*. La comparaison des données correspondant à la totalité des occurrences d'un côté et au nombre d'occurrences ciblées de l'autre côté sur ces deux sites peut nous donner une idée également sur la proportion des occurrences parues dans *Libération* et donc, enfin, une idée sur la fréquence des lexèmes au total :

Si l'on adopte la classification du vocabulaire selon la fréquence la plus courante, comme la présente Marie Těšitelová (1987 : 63-67), on peut diviser notre liste en trois parties : 1) les unités de haute fréquence (mots appartenant au rang 1-10), les unités de basse fréquence (ayant une fréquence entre 10 et 0) et les unités de fréquence moyenne (l'ensemble de mots entre les deux extrémités).

On peut supposer que selon cette classification, les mots *lorrain/-e*, *valse*, *flingue* et peut-être *rafle* se situeraient parmi les unités de haute fréquence et *bride* et *gaffe* parmi les unités de fréquence moyenne. Seul le classement de *cale* et de *foudre* est quelque peu difficile à déterminer, vu les 4003 occurrences de *cale* et 1437 occurrences de *foudre* dans *Libération*, néanmoins, tenant compte des résultats du *Figaro* et du *Nouvel Observateur*, il est probable pour *foudre* et fort possible pour *cale* qu'ils restent, au sens recherché, dans la catégorie des mots de basse fréquence.

4.4.2. Les limites du classement selon la fréquence

Or, revenons encore au sujet de la catégorisation de la liste de fréquence que l'on vient d'aborder. La division traditionnelle en trois classes d'unités de fréquence haute/moyenne/basse est certainement irréprochable, ce qui nous rend en revanche quelque peu dubitative, ce sont les valeurs limites qui déterminent les trois groupes de mots. Il faut se rendre compte que le point de départ de la classification proposée par Marie Těšitelová (cf. supra) est très différent du nôtre :

D'abord, Těšitelová parle avant tout des principes de la création des dictionnaires de fréquence de toute une langue ou de l'étude de la richesse du vocabulaire p. ex. d'un auteur ou d'une oeuvre littéraire. Il s'agit donc à chaque fois, dans un cadre plus ou moins large, de l'analyse de tout un lexique général, tandis que notre étude ne se concentre que sur un ensemble très restreint d'unités lexicales isolées. Dans l'exemple que donne Těšitelová – les 10 mots les plus fréquents dans le *Dictionnaire de fréquence du tchèque* (Těšitelová 1987 : 63), figurent des données telles que 67 122 occurrences pour le mot le plus fréquent, 43 148 pour le 2^e etc. Ce sont des valeurs compréhensibles puisqu'il s'agit, sur les premières positions des listes de fréquence de conjonctions, de prépositions, de pronoms et de quelques verbes les plus utilisés, mais ces résultats sont absolument incomparables à ceux que peut donner notre recherche, orientée majoritairement sur des substantifs et encore, des substantifs de caractère assez spécifique.

De plus, ces critères de classement des unités en fonction de leur fréquence correspondent à la taille du corpus ca entre 500 000 et 1 500 000 mots, éventuellement peut-être aux corpus de 9-10 millions de mots, comme ceux du dictionnaire de fréquence de l'anglais ou de l'allemand que cite Těšitelová (1987 : 62) en tant qu'exemples. Ce n'est donc pas seulement la conception de notre recherche mais aussi le volume du matériel examiné qui est incomparable. Vu que notre corpus, bien que sa taille exacte soit inconnue, compte des centaines de millions de mots, même les unités les plus fréquentes de notre liste doivent être peu fréquentes par rapport à la totalité des lexèmes étudiés, et la fréquence des mots qui se trouvent en bas de notre liste est donc microscopique, sans parler des nombreux hapax ou de mots dont la fréquence est même égale à zéro.¹⁴³

Enfin, les valeurs résultantes peuvent encore être relativisées par le fait qui a déjà été développé précédemment : la fréquence des lexèmes peut facilement être influencée par l'orientation thématique des textes qui forment le corpus de recherche ou par l'usage surabondant de quelques expressions actuellement populaires, d'autant plus si la recherche est effectuée sur les articles de presse. Il ne faut pas oublier que moins une unité est fréquente, moins sa fréquence est significative car accidentelle. (Těšitelová 1987 : 11).

Pour résumer, nous considérons donc que suite à notre recherche, il est bien possible de constater que certains emprunts à l'allemand sont plus fréquents que d'autres et que certains sont sortis de l'usage, du moins pour ce qui est du français écrit, mais nous sommes assez sceptique quant à la catégorisation précise de leur fréquence.

4.4.3. Les lois de Zipf

Malgré toutes ces particularités de notre liste de fréquence, nous nous sommes posé des questions à propos des possibilités d'application des lois de Zipf sur celle-ci. Il n'est pas surprenant que les résultats de cet essai ne soient pas particulièrement satisfaisants : si les lois de Zipf ont connu une critique abondante et des modifications (cf. Černý 1996 : 254) même déjà après être appliquées sur des listes de fréquence convenables, elles doivent forcément échouer sur une liste de fréquence aussi spécifique

¹⁴³ Cf. Lebart/Salem (1994) : 17 : les tentatives d'appliquer des « lois théoriques » sur les résultats « des dépouillements réalisés selon des normes qui varient d'une étude à l'autre » semblent être problématiques en général.

que la nôtre. Toutefois, quelques-unes de ces régularités sont, malgré tout, partiellement valables.

La première loi ($r \cdot f = c$)¹⁴⁴ fonctionne bien, comme le fait d'ailleurs remarquer Marie Těšitelová (1987 : 45), uniquement pour les unités qui se trouvent à peu près au milieu de la liste de fréquence. Ceci est valable également pour la nôtre :

RANG	FRÉQUENCE	$r \cdot f = c$
12	463	5556
13	454	5902
14	400	5600
15	376	5640
16	366	5856
17	348	5916

Si l'on fait le calcul au début de la liste de fréquence ou à sa fin, on obtient des résultats qui sont loin de s'approcher de la constante :

RANG	FRÉQUENCE	$r \cdot f = c$
1	7198	7198
2	3425	6850
59	2	118
60	1	60

Néanmoins, si l'on laisse de côté cette équation et qu'on emprunte le résumé de cette loi que propose Jiří Černý (1996 : 254), on ne peut pas traiter cette loi de fausse : « entre la fréquence d'un mot et son rang dans la liste de fréquence, il y a une relation de proportion indirecte ; plus le rang du mot est bas, plus sa fréquence est haute, et vice-versa. »¹⁴⁵

¹⁴⁴ r = rang, f = fréquence, c = constante.

¹⁴⁵ « Mezi frekvencí slova a jeho rankem ve frekvenčním seznamu je nepřímá úměrná závislost; čím je rank slova nižší, tím je jeho frekvence vyšší, a naopak. »

La deuxième loi ($a \cdot b^2 = c$)¹⁴⁶, elle aussi, devrait être valable uniquement pour les mots de fréquence moyenne, les mots les plus et les moins fréquents ne correspondant pas à cette régularité. (Těšitelová 1987 : 47) Or, ce calcul, appliqué sur notre liste de fréquence donne des résultats absurdes, ce qui n'est pas étonnant vu que les mots appartenant à la catégorie de fréquence moyenne ont souvent une fréquence unique.

Malgré cela, lorsque l'on simplifie une fois de plus la loi à l'aide du résumé de Černý (1996 : 256) et que l'on consulte notre tableau de fréquence à l'œil nu, on constate que la loi est correcte : « Plus la fréquence est basse, plus il y a de mots qui ont cette fréquence »¹⁴⁷

La troisième loi ($\frac{m}{\sqrt{f}} = c$)¹⁴⁸ tente de désigner la relation entre la fréquence d'un mot et sa polysémie : « les mots de fréquence haute et plutôt haute ont d'habitude un nombre de significations lexicales plus élevé et sont plus polysémiques que les mots de fréquence basse et plutôt basse. »¹⁴⁹ (Těšitelová 1987 : 48) Pour notre étude, cette loi n'a même pas besoin d'être vérifiée par le calcul ; il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur la liste de nos emprunts pour pouvoir constater que dans ce cas, la loi manque de pertinence : p. ex. les mots *flic*, *handball*, *marxisme* ou *kitsch*, qui se trouvent en tête de la liste, n'ont qu'une seule signification.

Il est possible que cette fois, cela n'est peut-être pas causé uniquement par les spécificités de notre liste ; la loi elle-même subit une forte critique : selon les recherches de M. Těšitelová, la polysémie d'un mot n'est pas en rapport direct avec sa fréquence et la loi serait à la limite valable uniquement pour les mots de caractère formel, tels que p. ex. les prépositions. (Ibid.)

En outre, il semble que les mots de haute fréquence seraient, suite aux principes d'économie de la langue, d'habitude plus courts que les mots de basse fréquence.¹⁵⁰ Ceci est vrai, sauf qu'une fois de plus, les unités qui occupent les premières places des

¹⁴⁶ **a** = le nombre d'unités ayant la même fréquence, **b** = fréquence, **c** = constante.

¹⁴⁷ « Čím je frekvence nižší, tím více slov tuto frekvenci má. »

¹⁴⁸ **m** = le nombre de significations d'un mot, **f** = fréquence, **c** = constante.

¹⁴⁹ « Slova s frekvencí vysokou a vyšší mají zpravidla větší počet lexikálních významů, jsou více polysémní než slova s frekvencí nižší a nejnižší. »

¹⁵⁰ P. Guiraud propose une caractéristique des mots de plus haute fréquence encore plus détaillée : « L'examen des listes de fréquence montre que les mots les plus fréquents sont : 1°) les plus courts, 2°) les plus anciens, 3°) les plus simples morphologiquement, 4°) les plus étendus sémantiquement. » (Guiraud 1959 : 19)

listes de fréquence sont des mots de fonction conjonctive (conjonctions, prépositions, pronoms, articles).

Certes, la tendance de raccourcir les mots qu'on utilise souvent est connue aussi p. ex. chez les substantifs ; André Martinet explique ce phénomène par le principe du moindre effort et donne l'exemple de *chemin de fer métropolitain*, utilisé fréquemment et raccourci successivement jusqu'à aboutir à *métro*. (Cf. Martinet 1996 : 187-188). Toutefois, il n'est pas possible de confondre ce phénomène avec la 3^e loi de Zipf et d'appliquer cette régularité sur l'ensemble du lexique de manière stricte puisque

lors d'une communication, on choisit - avant tout des mots à sens plein - surtout en fonction de ce que l'on a l'intention de communiquer. Entre la longueur du mot et sa fréquence ne peut donc exister une relation rigide de cause et de conséquence.¹⁵¹ (Těšitelová 1987 : 48-49)

4.4.4. La fréquence des mots et leur valeur sémantique

Plutôt que de tenter des calculs exacts de résultats médiocres, il sera plus intéressant d'observer la liste de fréquence résultant du point de vue de la valeur sémantique des lexèmes : est-il possible de formuler certaines caractéristiques des mots qui se trouvent sur les deux extrémités de la gamme ? Y a-t-il des différences entre les lexèmes de haute fréquence et ceux de fréquence minimale ?

4.4.4.1. Les lexèmes de haute fréquence

Regardons p. ex. les 10 lexèmes en tête de la liste : *flic*, *diesel*, *leit(-)motiv*, *halte*, *hand(-)ball*, *marxisme*, *kitsch*, *ersatz*, *espiègle*, *L.S.D.* Ce groupe peut être complété par les quelques mots dont nous ne connaissons pas le nombre d'occurrences exact mais dont on ne peut pas douter qu'ils se rangent parmi les plus fréquents : *lorrain/-e*, *valse*, *flingue*, *rafle*.¹⁵²

On ne peut pas dire, comme on l'a déjà expliqué, qu'il s'agit dans tous les cas cités de mots courts ou de mots polysémiques. En revanche, on peut constater qu'on a affaire à des mots généralement connus et relativement couramment utilisés dans la vie quotidienne. Si l'on essaie, selon leur signification, de regrouper ces unités en plusieurs champs sémantiques, on aboutit à un ensemble de thèmes courants, populaires parmi les locuteurs lors de leur conversation quotidienne et populaires aussi parmi les

¹⁵¹ « Při komunikaci volíme slova – zejména plnovýznamová především podle toho, co máme sdělit. Mezi délkou slova a jeho frekvencí nemůže tedy existovat bezvýhradný vztah příčiny a následku. »

¹⁵² Cf. chapitre 4.4.1.

rédacteurs de journaux : on peut repérer le champ lexical de faits divers (*flic, flingue, halte, L.S.D., rafle*), de culture et art (*leit(-)motiv, kitsch*), de transports (*diesel, halte*), de sport et jeux (*hand(-)ball, rafle*, éventuellement *valse*), de sujets politiques (*marxisme, valse* dans le composé *valse-hésitation*). Il est donc évident que les mots les plus fréquents sont attachés, de manière tout à fait logique, aux sujets les plus souvent abordés, qui concernent ou intéressent les plus larges masses de locuteurs/lecteurs.

4.4.4.2. Les lexèmes de basse fréquence

L'ensemble des lexèmes ayant la fréquence la plus basse est bien plus important que celui des mots les plus courants, ce qui est un phénomène généralement connu, correspondant d'ailleurs à la 2^e loi de Zipf. Voyons quelques caractéristiques des lexèmes les moins fréquents :

4.4.4.2.1. Termes spécialisés

À la différence des lexèmes de haute fréquence, les unités du bas de la liste se rapportent souvent à des thèmes très restreints, voire spécialisés. Bien qu'au début de notre travail, nous nous soyons justement efforcée d'écartier les termes trop techniques, notre sélection n'a évidemment pas été parfaite : en consultant la liste résultante, on constate que p. ex. les mots *umlaut, rotengle/rotangle, guelte, stem(m), épeiche, feldwebel, kobold, spalter, burg, gille, trolle* et d'autres ont une signification trop spécifique pour faire partie du lexique général. Même s'il ne s'agit pas de termes proprement techniques ou scientifiques, les occasions d'utiliser ces mots sont rares, voire nulles : pendant environ 11 ans, certains n'ont été mentionnés dans les journaux qu'une ou deux fois, d'autres jamais.

4.4.4.2.2. Archaïsmes historiques, régionalismes, expressions populaires et argotiques

Une autre raison qui peut expliquer la basse fréquence de nombreuses unités lexicales est leur caractère archaïque, régional, familier ou argotique. Dans certains cas, le *TLF(i)* fait lui-même une remarque par rapport aux spécificités de ce type : p. ex.

devant les mots *paour, houlrier, rifler, moufle* ou *gaupe*, on peut repérer la remarque « vx. » (vieux), par rapport à *brinde, rucksack* ou *rifler*, le *TLF(i)* dit « rare », les mots tels que *paour, moufle, brinde, gail* ou *schlass* sont classifiés comme « pop. » (populaire), « fam. » (familier) ou « arg. » (argotique). De plus, il n'est pas rare que ces caractéristiques se combinent entre elles.

Dans d'autres cas, le *TLF(i)* n'est pas aussi explicite et ne donne aucune information de ce genre, néanmoins, l'appartenance à un registre de langue particulier ou l'aspect archaïque de certains autres lexèmes se laisse entrevoir ; p. ex. chez les mots tels que *backfis(c)h, brandevin* ou *bluter*. Chez d'autres lexèmes, on peut supposer que la basse fréquence est causée par leur provenance régionale : il est probable que p. ex. *alpenstock* ou *jodler* seront connus dans les départements alpins, frontaliers de la Suisse, mais pas dans le reste de la France.

Georges Molinié (1991 : 49-50) rappelle la richesse énorme du *TLF(i)* et mentionne un travail d'E. Brunet (1981) qui a tenté une étude de la fréquence du lexique français moderne d'après les données du *TLF(i)*. Les résultats, résumés par Molinié, en sont les suivants :

Le corpus, et c'est là le fait fondamental, démarre en 1789 et s'arrête en 1965 : il couvre donc bien plus qu'une vaste période dans le vaste ensemble que nous avons décrété « le français moderne ». D'après E. Brunet, les mots de fréquence supérieure à 7 000 sont 907, et représentent environ 90 % de l'ensemble des occurrences ; ceux de fréquence inférieure à 500 sont 64 940 (dont un tiers d'hapax, c'est-à-dire qui n'apparaissent qu'une fois), soit 2 % de l'ensemble des occurrences. On utilise donc vraiment énormément très peu de mots, et la néologie [...] reste quantitativement faible. (Molinié 1991 : 50)

Toutefois, Molinié termine sur un constat que le *TLF(i)* « est déjà partiellement dépassé par la nature même de son fonds, à un double titre : pesanteur du passé (tout le XIX^e siècle !), arrêt peu de temps après le milieu du XX^e siècle, ce qui exclut par définition le français actuel ». (Ibid.) La quantité d'unités de fréquence très faible, voire égale à zéro, n'est donc pas surprenante.

On peut difficilement aboutir à de nouvelles conclusions par rapport aux lexèmes de niveau soutenu qui se sont déjà montrés vieillissés et sortis de l'usage dans la langue écrite. Par contre, pour ce qui est des expressions populaires et argotiques ou celles qui possèdent des éléments régionaux, le constat de leur faible fréquence dans les articles de presse n'est pas forcément définitif : il n'est pas impossible que ces mots

n'apparaissent pas dans le français écrit à cause de leur caractère familier ou régional trop prononcé. Il sera intéressant d'étudier leur fréquence également dans le français parlé et de comparer ensuite les résultats – un des buts de la dernière étape de notre travail.

4.4.5. D'autres caractéristiques des emprunts à l'allemand

Nous aimerions rajouter plusieurs remarques par rapport aux propriétés caractéristiques des emprunts à l'allemand, cette fois sans égard à leur fréquence parce qu'il est question de phénomènes que l'on peut remarquer à tous les niveaux de la liste. Ce sont plusieurs travaux de Tamás Tölgyesi¹⁵³, consacrés à l'analyse du rôle des emprunts à l'allemand dans la langue tchèque, qui ont été la source d'inspiration pour ces quelques observations ; plusieurs parallèles dans ce domaine sont à observer aussi en français.

4.4.5.1. Expressivité

Tamás Tölgyesi parle de trois sortes d'expressivité qui sont à observer chez les emprunts à l'allemand : 1) inhérente (liée avant tout au côté phonique et formatif des lexèmes), 2) adhérente (qui apparaît successivement grâce à l'évolution sémantique du mot emprunté), 3) contextuelle (créée par accouplement d'expressions hétérogènes au niveau sémantique ou grammatical). (Tölgyesi 2008 : 259) Dans notre ensemble d'emprunts à l'allemand, on peut repérer avant tout les deux premiers types d'expressivité.

4.4.5.1.1. Expressivité inhérente

D'abord, l'expressivité liée aux effets sonores des lexèmes : Tölgyesi mentionne plusieurs groupes de consonnes responsables de ce phénomène, entre autres /ʃp/, /ʃt/, /ʃk/, /ʃm/. (Ibid.)¹⁵⁴ Plusieurs unités qui correspondent à cette caractéristique

¹⁵³ Tölgyesi (2007) et Tölgyesi (2008). Cf. aussi Mareš (2000).

¹⁵⁴ Sur ce sujet, voir aussi Jänicke (1997) : 88-89, mentionné auparavant.

sont à repérer dans notre corpus d'étude : *schlague, schnaps, schnouf(f), schlass, schnorchel, spalter*. On pourrait rajouter dans cette catégorie d'autres mots qui, bien qu'ils ne contiennent pas ce type de groupement de phonèmes, ont des traits phoniques spécifiques, pas typiques pour le français ou tout simplement, qui peuvent être amusants à entendre : p. ex. *kitsch, fifrelin, loustic, fritz, paour*.

4.4.5.1.2. Expressivité adhérente

L'expressivité adhérente d'un mot évolue avec l'extension de son sens, avec l'emploi métaphorique du lexème. Plusieurs exemples sont à tirer de notre corpus d'étude :

Le substantif *rosse*, emprunté au moyen haut allemand *ross* « cheval » (*TLF(i)*), possède tout un éventail de significations. À part son sens primaire - « mauvais cheval » (d'ailleurs déjà modifié par le qualificatif *mauvais*), il désigne ensuite une « personne méchante, malintentionnée, qui se plaît à tourmenter, qui cherche à nuire » et peut aussi être utilisé comme une injure. (*Ibid.*) Le mot est passé également à l'emploi adjectival dans le registre familier, dans les sens « mauvais, méchant », « intransigent, sévère » et « qui persifle, qui est d'une ironie mordante ». (*Ibid.*)

Un autre exemple peut être celui du substantif/adjectif *loustic*, adjectif allemand qui à l'origine veut dire « gai, joyeux ». En français, dans l'emploi substantival, le mot désigne d'abord un « bouffon attaché à un régiment suisse au service de la France avant la Révolution », plus tard par analogie « amuseur attitré d'une assemblée, d'un groupe » et par extension « individu facétieux », pour aboutir enfin à une signification péjorative « homme ayant un comportement bizarre ». (*Ibid.*) (L'emploi adjectival du mot en français n'est pas considérablement décalé de la signification allemande ; « plaisantin, farceur ». (*Ibid.*))

D'autres emprunts qui ont subi une évolution sémantique vers une signification plus expressive, sont p. ex. *blafard, cric* (au sens « eau-de-vie grossière et de basse qualité », *TLF(i)*), *reître, quille, brinde, paour, rafle, gaffe* ou *nouille* (au sens « personne niaise et peu énergique » ou dans la locution *style nouille* qui désigne les ornements d'Art nouveau, cf. *ibid.*) et d'autres.

4.4.5.2. Caractère péjoratif

À l'expressivité des mots s'ajoute souvent leur caractère péjoratif, qui est fréquemment repérable également dans notre ensemble d'emprunts à l'allemand. Il suffit de regarder les significations de *rosse*, *loustic*, *cric* et *nouille* que nous venons de présenter. La liste de tous les autres termes soit péjoratifs, soit désignant des entités peu nobles en elles-mêmes, est longue : *blafard*, *ersatz*, *fifrelin* (et *sous-fifre*), *flic*, *flingue*, *fridolin*, *fritz*, *führer*, *gaffe*, *gaupe*, *heimatlos*, *houlier*, *kitsch*, *morfaler*, *moufle*, *paour*, *quille*, *rafle*, *reître*, *rifler*, *schlague*, *schluss*, *schnaps*, *schnouf(f)*.

De nombreux d'entre eux fonctionnent comme synonymes familiers ou argotiques des mots français appartenants au registre courant ou soutenu. On les utilise lorsqu'on veut augmenter l'expressivité de son énoncé ou souligner le caractère négatif, péjoratif de ce dont on parle. Naturellement, les lexèmes de ce genre seront réservés plus à la langue parlée qu'écrite et plus aux situations informelles qu'officielles. Voyons quelques exemples : il ne serait pas recommandable de s'adresser à un policier par l'expression *flic*, pourtant, lorsqu'un ami nous raconte comment il s'est fait arrêter par la police en conduisant trop vite, il est peu probable qu'il parle des *policiers* ou *gendarmes* – il utilisera l'expression *flics*.¹⁵⁵ De manière similaire, il est plus expressif de dire *flingue* plutôt qu'*arme*, *schnaps* plutôt qu'*eau-de-vie*, *ersatz* plutôt que *produit de remplacement*, *heimatlos* plutôt qu'*apatride* et ainsi de suite.

4.4.5.3. La disparition des mots

« Certains mots en périphérie du système lexical tchèque n'ont pas encore disparu grâce au fait qu'ils se trouvent dans un ouvrage littéraire connu ou dans un proverbe. »¹⁵⁶ (Tölgyesi 2007 : 248) Il en est de même pour certains mots en périphérie du système lexical français. Nous avons consacré tout un chapitre¹⁵⁷ aux locutions idiomatiques contenant les emprunts étudiés et nous avons aussi déjà noté que certains lexèmes n'apparaissent plus que dans ces locutions ; p. ex. *il pleut des hallebardes*, *faire gaffe*, *lâcher/serrer la bride*. Il est probable que les locuteurs natifs actuels ne

¹⁵⁵ Tamás Tölgyesi décrit le même phénomène dans le domaine de la langue tchèque; voir la différence de registre entre *policajt* (< all. *Polizei*) et *policista* ou *strážník*, cf. Tölgyesi (2007) : 248.

¹⁵⁶ « Někteřá slova na periferii lexikálního systému češtiny nezanikla ještě díky tomu, že se nacházejí v známém literárním díle nebo přísloví. »

¹⁵⁷ Cf. 4.2.3.2.2.

sauraient plus expliquer la signification du mot *gaffe* qui fait partie de cette locution. Quant aux mots *hallebarde* ou *bride*, leur sens est peut-être encore connu mais la probabilité qu'on les utilise est de plus en plus petite. D'autres mots peu fréquents qui n'ont pas subi un tel figement sont probablement en voie de disparition définitive.

4.5. Résumé

Suite aux plusieurs recherches partielles, effectuées sur l'ensemble des emprunts à l'allemand choisis sous divers angles de vue, on peut conclure en disant que globalement, on a affaire aux unités lexicales de basse fréquence, dont une partie importante en est soit déjà complètement sortie de l'usage, soit est en voie de disparition, du moins dans le langage de la presse moderne.

Bien que la liste de fréquence résultante soit difficile à évaluer à travers les critères exacts de la statistique lexicale, il est possible de constater quelques régularités, avant tout par rapport à la 2^e loi de Zipf.

Des résultats plus satisfaisants sont à obtenir suite à une analyse de la valeur sémantique des lexèmes examinés. On constate différentes caractéristiques propres aux lexèmes de haute et de basse fréquence, telles que l'appartenance au vocabulaire commun lié aux sujets les plus courants et propres au style journalistique chez les premiers, la spécialité des termes et l'aspect archaïque, régional ou argotique chez les autres.

Enfin, plusieurs traits particuliers sont à remarquer dans tout l'ensemble des emprunts étudiés, sans égard à leur fréquence : souvent, il est question de mots d'une expressivité élevée et de valeur péjorative ou des lexèmes survivant uniquement grâce à leur conservation dans des locutions figées.

5. LA CONNAISSANCE ET L'USAGE DES EMPRUNTS À L'ALLEMAND PAR LES FRANÇAIS NATIFS CONTEMPORAINS

5.1. Objectifs et présuppositions

5.1.1. Les buts de la recherche

Après une étude rigoureuse de la fréquence des 103 emprunts à l'allemand dans le français moderne écrit, nous arrivons à la dernière étape de notre recherche – l'étude de la place d'une partie de ces unités lexicales dans la langue parlée. Le fait qu'un mot n'apparaisse pas dans le langage écrit ne veut pas forcément dire qu'il est absent également dans l'usage oral.

Les questions auxquelles on va essayer de répondre par l'intermédiaire de cette recherche seront multiples : quels sont les emprunts à l'allemand les plus et les moins utilisés par les locuteurs français contemporains ? Peut-on définir des traits communs des mots les plus et les moins utilisés ? Y a-t-il une différence entre la fréquence de ces unités dans le français écrit et l'usage de celles-ci dans la langue parlée ? Les unités qui sont déjà sorties de l'usage, font-elles encore partie du vocabulaire passif des locuteurs, ou leur sont-elles déjà inconnues ? Peut-on formuler des caractéristiques des unités encore connues et déjà inconnues ? Et enfin, peut-on définir quelques catégories de locuteurs plus ou moins familiarisés avec ce type de vocabulaire ? Existe-t-il des critères pertinents qui jouent un rôle décisif dans cette catégorisation ?

Lors de cette dernière phase de notre recherche, nous avons décidé de ne pas soumettre à l'analyse la totalité des lexèmes du corpus d'étude mais uniquement une partie – les lexèmes dont la fréquence dans le français écrit s'est révélée la plus basse.

La raison de ce choix est double : d'abord, un questionnaire à 103 questions aurait été assez encombrant et la chance d'obtenir un nombre de réponses satisfaisant aurait certainement diminué, ensuite, nous considérons que les unités de haute fréquence à l'écrit seront probablement connues également à l'oral et vérifier de nouveau le degré de leur usage aurait été moyennement intéressant.

5.1.2. Quelques points de départ du domaine de la sociolinguistique

Déjà un des précurseurs de la sociolinguistique, Marcel Cohen, affirme :

Tout homme acquiert son langage ou ses langages dans un entourage social déterminé, désigné ici de la manière la plus générale comme groupement ou groupe. Le langage, avec son fonctionnement général fondamentalement un, est indéfiniment varié suivant les divisions sociales ; chaque groupe social a son individualité linguistique. (Cohen 1956 : 78)

Que ce soit au niveau de la prononciation et de l'accent, au niveau de l'usage de la grammaire, au niveau stylistique ou au niveau du vocabulaire, la langue des différents individus varie en fonction de multiples aspects. En empruntant la classification des variantes d'une langue de Françoise Gadet (Gadet 1997 : 3-6) et de Jiří Černý (Černý 1996 : 395-396), on peut résumer que les variations essentielles de la langue sont les suivantes :

a) La variation géographique (ou diatopique), c.-à-d. qui découle de la répartition territoriale de la langue : dialectes, patois, qui font l'objet d'étude de la dialectologie, mais aussi les variétés régionales du français standard métropolitain ou de celui en dehors de l'Hexagone.

b) La variation sociale (ou diastratique), due à la répartition sociale et démographique : « Un ouvrier ne parle pas comme un paysan, qui lui-même ne s'exprime pas comme un maître des requêtes au Conseil d'État. » (Gadet 1997 : 4) J. Černý mentionne dans ce contexte le terme de *sociolecte*, langage caractéristique pour un groupe social spécifique (jargon, argot, langage propre à un groupe ethnique etc.). (Černý 1996 : 395)

À cette catégorie, on peut attacher tous les critères liés aux structures démographiques : c'est également l'âge, le sexe, l'appartenance ethnique, la

situation économique, le degré d'études des individus qui jouent un rôle dans les variations de la langue.¹⁵⁸

c) La variation stylistique et situationnelle (ou diaphasique), qui ne se rapporte pas à la société mais au locuteur : cette variation est déterminée par la situation, le contexte, la compagnie dans laquelle le locuteur parle et aussi par le thème de son discours. À cette catégorie sont liés entre autres différents registres de langue (langage soutenu, courant, familier, populaire etc.), mais ceux-ci forment une sorte de continuum et il est difficile d'effectuer une classification exacte. (Černý 1996 : 395)¹⁵⁹

160

5.1.3. Hypothèses préliminaires

Avant de se plonger dans la recherche même et avant de présenter ses résultats, revoyons quelques hypothèses initiales que l'on a formulées au début. Nous supposons que dans le corpus traité dans notre recherche, ces trois catégories de variation seraient présentes.

Pour ce qui est de la variation diatopique, on s'attendait à ce que la mesure de familiarisation des locuteurs avec les emprunts à l'allemand soit plus forte dans les régions frontalières ou proches de l'Allemagne (ou de la Suisse), notamment dans les régions de l'Est et du Nord-Est de la France. Il est plus probable que les habitants d'Alsace ou de Lorraine connaissent et utilisent plus d'emprunts à l'allemand que p. ex. les habitants d'Aquitaine ou de Bretagne.

En ce qui concerne les critères sociaux et démographiques, une de nos considérations initiales était celle que les emprunts à l'allemand sont plus connus et utilisés parmi la vieille génération qui a vécu plus de périodes de contact avec l'Allemagne (p. ex. la Deuxième guerre mondiale) que parmi les représentants de la jeune génération. On supposait également que les personnes instruites, de culture générale riche, qui auraient des notions en histoire, en langues ou en sciences auraient plus de connaissances dans ce domaine.

Quant à l'aspect stylistique, on aurait envie de vérifier notre hypothèse formulée déjà lors de l'analyse des articles de presse, notamment que dans la langue

¹⁵⁸ Outre les sources déjà citées sur ce sujet, cf. p. ex. aussi Bradshaw (1997) : 30-33.

¹⁵⁹ Voir aussi Gadet (1997) : 4. Pour une classification des registres de langue détaillée, cf. Podhorná-Polická (2009) : 37-43.

¹⁶⁰ F. Gadet rajoute encore la variation temporelle (ou diachronique) - la variation de la langue elle-même avec le temps (l'évolution de la langue tout court) ; et la variation inhérente - différence de la réalisation d'un seul et même énoncé, produit par le même locuteur, dans la même situation. (Gadet 1997 : 6)

parlée, il serait possible de repérer une fréquence plus importante des unités appartenant au registre familier, voire à l'argot.

À la fin de notre analyse, on pourra voir dans quelle mesure ces suppositions étaient pertinentes ou non.

5.2. Organisation et méthodologie de la recherche

5.2.1. Choix des répondants et distribution de l'enquête

Pour pouvoir mener une recherche objective et bien équilibrée, il aurait été approprié d'entreprendre un choix soigneux des répondants : il aurait été optimal de choisir un nombre égal de représentants de chaque tranche sociale, c.-à-d. un certain nombre de répondants appartenants à la jeune/moyenne/vieille génération, un certain nombre de personnes de bas/moyen/haut degré d'éducation, un nombre égal d'habitants de chaque région française et ainsi de suite. Grâce à ce choix, la comparaison des résultats en fonction des différents critères aurait été la plus transparente et avant tout pertinente.

Or, nous ne disposions pas de moyens suffisants pour pouvoir effectuer un tel tri : notre enquête a été menée depuis la République tchèque, pendant une période relativement courte de 2 mois, majoritairement par l'intermédiaire du courrier électronique (à l'exception de quelques exemplaires imprimés qui ont été envoyés aux personnes ne disposant pas d'Internet) et quasiment exclusivement par le biais de contacts personnels. (L'enquête a été distribuée aux amis français et tchèques, ayant des contacts en France, en leur demandant de la répandre dans leur entourage.) Sachant que la récupérabilité habituelle des enquêtes est environ de 20% et tenant compte du fait que notre questionnaire n'était pas des plus brefs, nous ne nous attendions pas à un nombre de réponses assez important pour pouvoir les soumettre à une sélection. Il a donc fallu se contenter de tout répondant quelconque prêt à remplir l'enquête, la seule condition qui a été fixée était la condition de nationalité : ont été exclus tous les répondants francophones de nationalité autre que française, c.-à-d. p. ex. les Belges, les Suisses, les Canadiens etc.

À la fin de la période des 2 mois, on a obtenu 168 réponses.

5.2.2. Composition du questionnaire¹⁶¹

5.2.2.1. Particularités stylistiques de la rédaction

Dès le début de la rédaction de notre enquête, nous avons pris soin pour que celle-ci soit rédigée de manière la plus simple, claire et brève possible, afin qu'aucun répondant ne se sente perdu. En tête du formulaire, nous avons tenu à introduire brièvement les objectifs de la recherche et surtout à donner quelques instructions essentielles de remplissage (ne pas consulter les questions avec d'autres répondants ni dans un dictionnaire etc.) mais nous l'avons fait de manière la plus courte possible parce qu'on supposait que la plupart des répondants ne lirait pas ce texte volontiers, d'autant plus que l'ensemble des questions qui allaient suivre était déjà assez volumineux.

Ensuite, lors de la formulation des questions, nous avons renoncé à toute terminologie scientifique et nous nous sommes efforcée de poser les questions de sorte qu'elles soient proches du langage courant et proches du raisonnement d'un locuteur moyen quelconque.

5.2.2.2. Partie I – questions sur l'identité du répondant

Après une brève introduction, nous avons placé en première position la partie orientée sur le répondant même, afin de pouvoir situer celui-ci dans une certaine couche sociologique, selon les critères qui ont été décrits ci-dessus.¹⁶² Ont été posées non seulement des questions sur les données démographiques telles que le sexe, l'âge, l'origine, le lieu d'habitat, ou des questions permettant de désigner en quelque sorte la classe sociale du répondant comme le degré d'études, la profession (nous avons évité de demander après le montant des revenus), mais aussi des questions sur des aspects qui pourraient jouer un rôle prépondérant dans la mesure de la familiarisation des locuteurs avec les emprunts à l'allemand : les répondants ont été interrogés sur leur connaissance de la langue allemande, sur leur relations et contacts avec l'Allemagne/les Allemands et sur leur attitude personnelle envers ceux-ci. La première partie de l'enquête a donc pris la forme suivante :

I. <u>Questions personnelles</u> (faites une croix ou écrivez votre réponse)

¹⁶¹ Le questionnaire complet est à consulter dans l'annexe.

¹⁶² Cf. chapitre 5.1.2.

passer-temps principal est p. ex. l'aéromodélisme ou les jeux vidéo. Néanmoins, un critère de ce type serait difficilement introduisible dans le questionnaire de manière claire et pertinente et de plus le dépouillement risquerait d'être problématique. Voilà pourquoi nous avons renoncé à ce genre de questions. Nous considérons toutefois que les autres rubriques sont suffisamment détaillées afin de pouvoir donner une image assez claire de chaque répondant.

5.2.2.3. Partie II – évaluation des lexèmes

5.2.2.3.1. Choix des unités et leur organisation

Au départ, suite aux résultats de la partie précédente de notre travail, nous avons envisagé de soumettre à la recherche toutes les unités dont la fréquence dans le français était inférieure à 20. Cependant, en effectuant une recherche préliminaire à l'aide de deux répondants appartenant à la tranche d'âge de 21-35 ans, nous avons appris que quasiment la totalité des lexèmes leur était inconnue. En élargissant le corpus des mots étudiés sur les unités de fréquence inférieure à 30, on a pu constater que le nombre de mots connus aux répondants a augmenté. Nous avons donc décidé de conserver ce critère de choix, donc la fréquence à l'écrit égale à 0-30, afin de voir dans quelle mesure cette fréquence détermine la place de ces unités dans le lexique des répondants. (Il faut noter cependant que la liste finale des mots à évaluer est assez longue ; elle compte 49 unités. Nous tenons donc compte du danger que la longueur du formulaire à remplir puisse décourager le répondant.)

Parmi les 49 unités de fréquence à l'écrit inférieure à 30, il y en a 14 dont la fréquence est égale à zéro. Nous avons décidé de les mettre à part en les situant, dans l'ordre alphabétique, au début de la liste. Suivent, également dans l'ordre alphabétique, toutes les autres unités.¹⁶³

5.2.2.3.2. Évaluation des unités choisies

Afin d'aboutir à une évaluation la plus nuancée possible, nous avons établi 4 degrés de familiarisation entre lesquels les répondants devaient choisir le plus approprié en cochant une des quatre cases. Les catégories ont été intitulées comme suit :

- a) Je ne connais pas

¹⁶³ Cf. le questionnaire complet dans l'annexe.

- b) Déjà entendu mais pas sûr de la signification
- c) Je connais mais je n'utilise pas
- d) Je connais et j'utilise

Naturellement, on pourrait critiquer cette formulation en disant que ces quatre catégories sont assez relatives et qu'elles peuvent être comprises différemment par différents répondants. On peut également traiter le critère « j'utilise/je n'utilise pas » d'ambigu, vu que notre liste contient majoritairement des lexèmes assez rares : même si l'on connaît p. ex. le mot *führer* ou *loess*, les occasions de les utiliser ne seront probablement pas très nombreuses. Toutes ces objections sont parfaitement légitimes et une fois de plus, on se retrouve face au problème de caractère approximatif de la recherche. Néanmoins, trouver un moyen d'évaluation plus simple et plus pertinent ne nous semble pas évident.

Outre cette classification des unités étudiées sous une de ces quatre catégories, on a exigé pour chaque mot aussi une brève explication de sa signification. (Sauf si, bien sûr, le répondant coche la case « Je ne connais pas ».) Le but de cette rubrique n'était pas d'obtenir une définition exacte des unités mais de vérifier si la case cochée correspond à la réalité. Lors du dépouillement, cette méthode s'est montrée très utile : il arrivait parfois que certains répondants, par manque de confiance, cochaient la case « Déjà entendu mais pas sûr de la signification », alors qu'ils ajoutaient ensuite une définition du mot parfaitement pertinente et détaillée qui prouvait que le mot leur était parfaitement connu. D'autres par contre n'hésitaient pas à cocher « Je connais mais je n'utilise pas » ou parfois même « Je connais et j'utilise » mais leur définition du vocable était complètement fautive : entre de nombreuses erreurs de ce genre citons p. ex. *hase* – « femelle du sanglier », *hallebarde* « instrument de musique » ou *fritz* - « une frite ».¹⁶⁴ Ce système rend bien sûr le dépouillement des questionnaires plus long et plus compliqué, en revanche plus précis aussi.

Afin de se créer une idée plus concrète sur l'organisation de cette deuxième partie de l'enquête, voyons au moins l'en-tête du formulaire :

II. Mots étudiés (faites une croix dans la case choisie et écrivez le sens du mot dans la colonne de droite)

¹⁶⁴ Certaines définitions erronées auxquelles on a eu droit sont particulièrement amusantes ; entre autres *führer* - « fumée », *gaupe* - « taupe », *sylvaner* - « eau ». Dans ces cas, le répondant a néanmoins été assez raisonnable pour cocher la case « Déjà entendu mais pas sûr de la signification ».

Mots	Je ne connais pas	Déjà entendu mais pas sûr de la signification	Je connais mais je n'utilise pas	Je connais et j'utilise	Je crois que le mot veut dire... Si vous connaissez plusieurs significations du mot, écrivez-les toutes.
backfis(c)h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
brinde	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
burg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

5.2.2.3.3. Traitement des homonymes

L'ensemble des 49 emprunts qui figurent dans le formulaire contient cinq homonymes – *gille*, *moufle*, *trolle*, *foudre*, *schlass*¹⁶⁵ – et un mot que nous étudions pour son extension de sens – *führer*¹⁶⁶.

On a tenu à marquer d'une certaine façon l'homonymie de ces lexèmes parce qu'on supposait que si on n'imposait aucune restriction, les répondants identifieraient ces unités systématiquement aux homonymes les plus courants, c.-à-d. il prendraient *moufle* automatiquement pour le substantif qui désigne une sorte de gant, ils comprendraient *foudre* dans le sens lié à l'orage et ils définiraient *führer* probablement comme Hitler. Par contre, on ne voulait pas laisser trop de place au « paradoxe de l'observateur ». Ce terme, bien qu'il soit lié avant tout à la méthodologie du recueil des données à l'oral sur le terrain, par le contact personnel entre le répondant et le chercheur¹⁶⁷, peut également trouver son parallèle dans notre enquête, distribuée sous forme écrite : si l'on ajoutait une définition toute faite des six mots concernés, on risquerait d'inciter au répondant un sentiment que les mots ne lui sont pas inconnus et celui-ci pourrait être tenté de cocher toute autre case sauf « Je ne connais pas », même si cela n'était pas vrai. Il a donc fallu trouver un compromis entre les deux extrêmes : restreindre le nombre de différentes significations des unités mais en même temps ne pas en révéler trop sur le sens recherché pour voir si celui-ci vient à l'esprit du répondant ou pas.

¹⁶⁵ Cf. chapitre 4.2.3.1 et 4.2.2.2.2.

¹⁶⁶ Cf. chapitre 4.2.3.4.

¹⁶⁷ Pour cette problématique, cf. p. ex. F. Gadet, *Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données*. [online]. [cit. le 17/06/2011]. Accessible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Gadet_Principes.html#1.1, ou J. Mouchon, *A propos de la notion de "paradoxe de l'observateur" en sciences humaines*. [online]. [cit. le 17/06/2011]. Accessible sur : <http://semin.revues.org/3614?&id=3614#quotation>.

Comme certains homonymes se distinguent les uns des autres par le genre, nous avons décidé de miser sur ce trait : le mot *moufle* (« visage rebondi ») que l'on étudie est un substantif masculin, alors que son homonyme le plus fréquent (« gant ») est de genre féminin. Le troisième homonyme (« récipient en terre réfractaire dont on se sert pour exposer un corps à la chaleur en évitant le contact direct »), terme du domaine de la chimie, la métallurgie etc., est également un substantif masculin mais la probabilité qu'un répondant moyen connaisse cette signification nous semblait faible, on a donc considéré comme suffisant de présenter l'unité dans le tableau en plaçant devant elle son article indéfini et en le marquant en gras : « **un** moufle ». On a procédé de la même manière pour *trolle*. *Trolle* (« sorte de plante ») que l'on recherche est masculin, tandis que son homonyme, un terme lié à la chasse et à la pêche, est féminin. On a donc marqué « **un** trolle » en espérant que cet indice serait suffisant.

Pour *gille*, il a fallu trouver une autre solution, les deux homonymes (« personnage de la comédie burlesque »/« homme niais » et « épervier ») étant des substantifs masculins. Dans ce cas, nous avons décidé de guider le répondant en rajoutant un qualificatif : « *gille (de pêche)* ».

Foudre au sens « tonneau » est un nom masculin alors que son homonyme bien plus courant – *foudre* (« tonnerre ») – est un substantif féminin, le problème semblerait donc résolu. Or, notons que lorsqu'il s'agit de la foudre au sens mythologique, le mot peut apparaître précédé également d'un article masculin. (Cf. *TLF(i)*) Dans le questionnaire, nous avons donc préféré préciser le sens du mot demandé comme suit : « **un** foudre (p. ex. *un f. de vin*) ».

Dans le cas de *schlass*, il était question de distinguer le substantif et l'adjectif de même forme. Comme nous ne pouvons pas être certaine qu'un répondant quelconque comprenne l'indice « adjectif » et qu'on voulait éviter de donner des synonymes des unités étudiées, nous avons décidé de placer l'adjectif dans une locution qui préciserait au répondant l'usage possible du mot : entre parenthèses, nous avons rajouté une remarque « (*être s.*) ».

Enfin, on voulait concrétiser la signification demandée de *führer*. Non que l'information sur la connaissance du mot au sens « Hitler » soit sans valeur, néanmoins, on était particulièrement intéressée par le nombre de locuteurs qui le connaissent au sens élargi « dictateur ». Dans ce cas, c'était une fois de plus l'article qui nous est venu à l'aide mais cette fois non l'article masculin/féminin mais l'article défini/indéfini : *le führer* correspond à la signification « Hitler », *un führer* contient

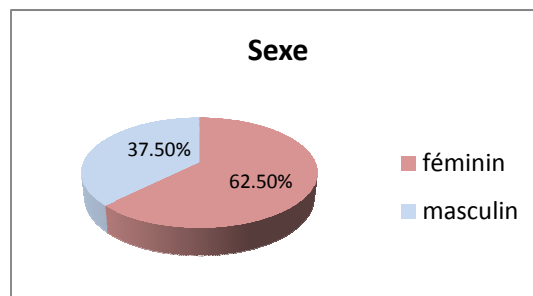
déjà l'élément généralisant et fait plutôt penser à un dictateur quelconque – voici donc comment le lexème a été marqué aussi dans l'enquête.

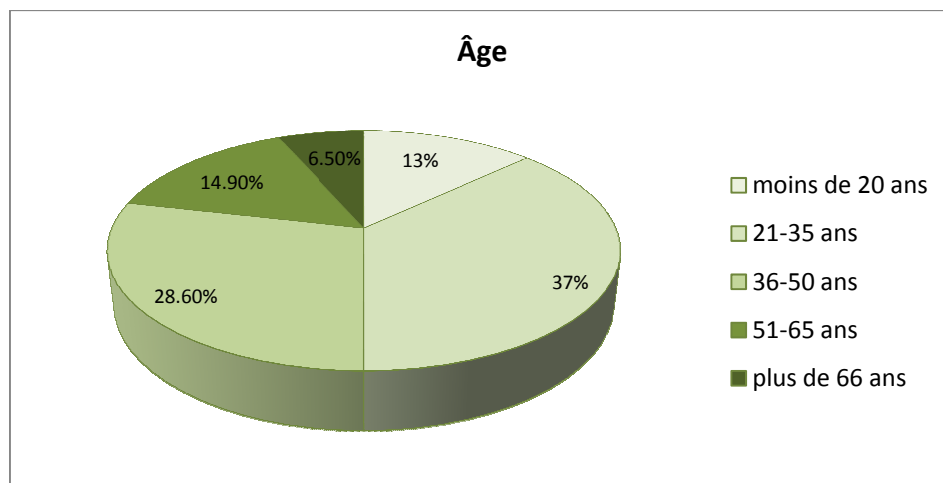
Après cette longue présentation de notre tentative de nuancement du questionnaire, il va être triste de constater que dans de nombreux cas, cette tentative a été vaine. Dans le cas de *moufle*, la majeure partie des répondants ont coché la case « Je connais mais je n'utilise pas » ou « Je connais et j'utilise » en ajoutant la définition « gant », le mot *gille* leur était majoritairement inconnu, *trolle* a été dans la plupart des cas confondu avec *un troll* (« petit personnage de la mythologie scandinave »), pour *foudre* et *führer*, on a eu droit à des réponses mixtes et le seul mot qui ait été majoritairement bien classifié était *schlass*. On peut se poser des questions si ceci est la preuve que les Français ne connaissent pas les articles de ces mots ou si les répondants supposaient qu'il s'agissait des fautes de frappe de la part de l'auteur de l'enquête.

5.3. Résultats

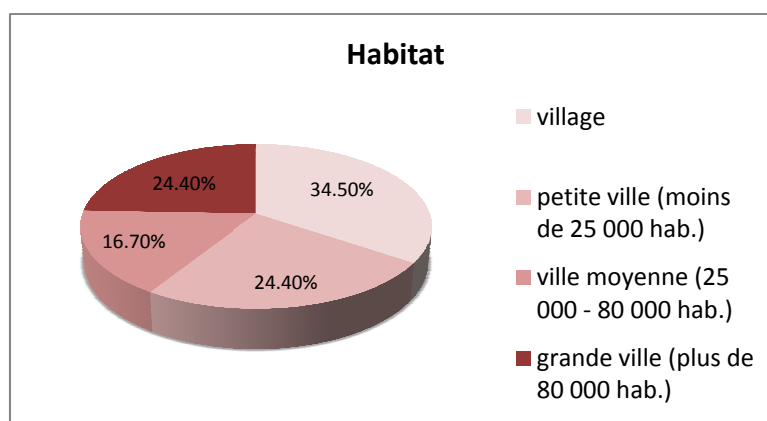
5.3.1. Présentation des répondants

Avant de se consacrer aux résultats mêmes de l'étude, voyons d'abord, au moins sous l'angle de vue des traits plus importants, les caractéristiques générales des 168 répondants :



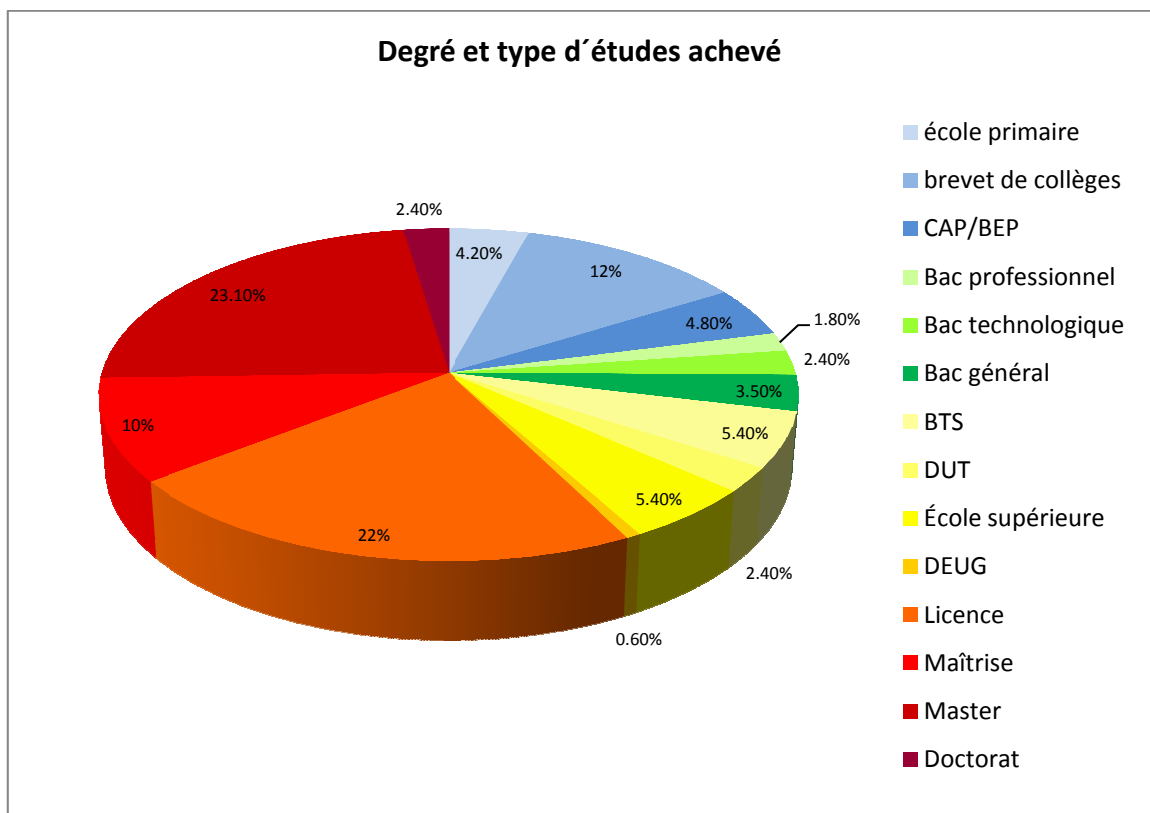


On constate que plus de la moitié des répondants sont des femmes. 50% des interrogés appartiennent à la jeune génération (moins de 20 et 21-35 ans), les moins présents sont par contre les représentants de la vieille génération (51-65 et plus de 66 ans) – seulement 21,40 %.



L'une des questions sur l'identité des répondants était aussi celle qui visait la taille de la commune qu'ils habitent. (On voit que plus de la moitié séjournent dans un village ou une petite ville.) Nous tenons néanmoins compte du fait que de nos jours, ce critère joue certainement un rôle bien moins significatif qu'avant ; pour la génération productive de notre époque, il est courant d'habiter un village ou une petite ville et de se déplacer tous les jours vers une grande ville et y passer pratiquement toute la journée, que ce soit pour les études ou pour le travail. Actuellement, on ne peut donc plus strictement séparer les « villageois » et les « citadins » et supposer que les représentants de ces deux groupes parlent de manière très différente. Cet aspect pourrait seulement encore jouer un rôle chez les locuteurs de vieille génération qui ont passé toute leur vie

p. ex. dans un village alsacien ou lorrain ; chez eux, on pourrait s'attendre à une connaissance des emprunts à l'allemand plus développée que chez d'autres locuteurs.



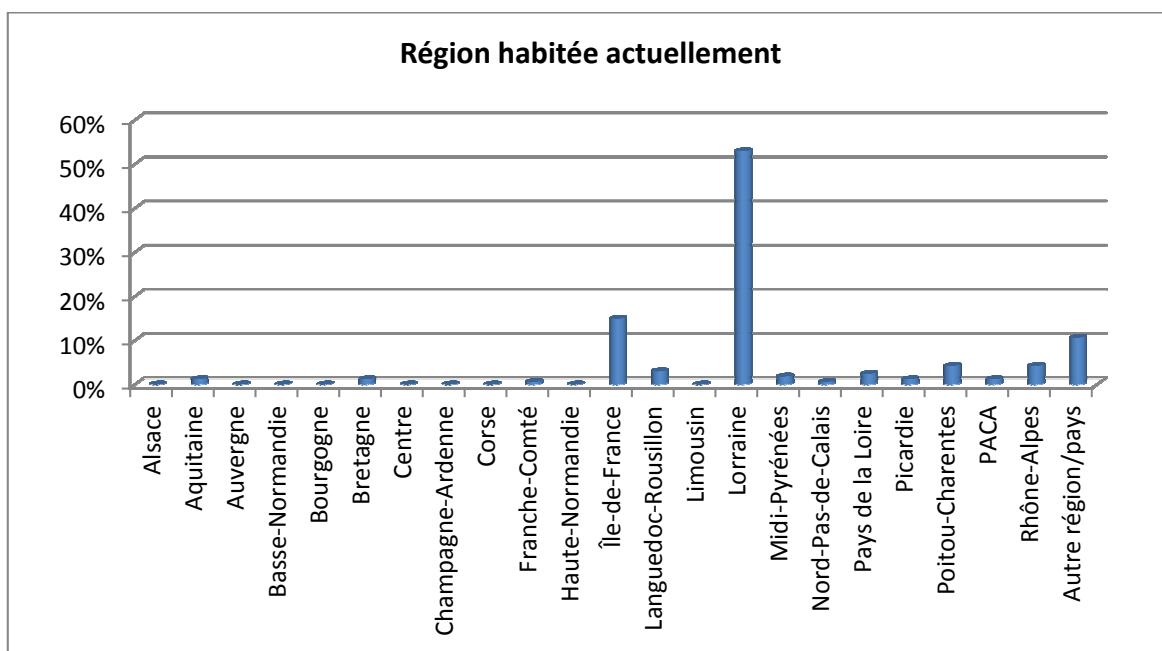
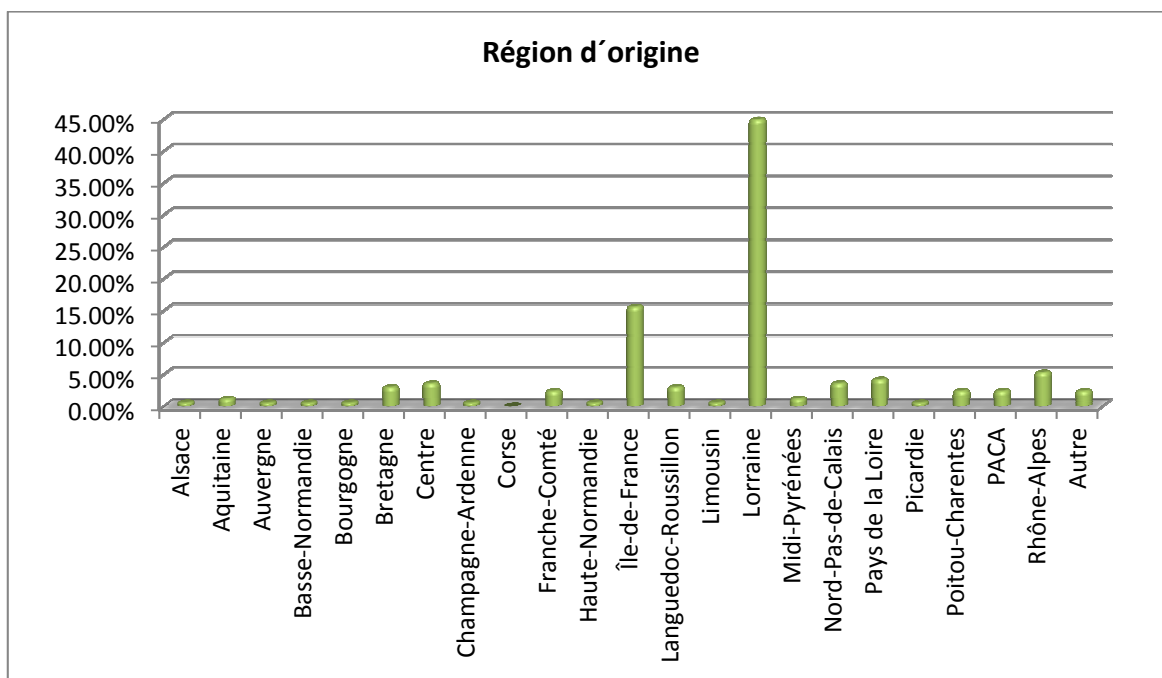
Pour relever le degré d'éducation des répondants, nous avons proposé de nombreuses cases à cocher pour que chaque répondant trouve sa réponse facilement et qu'il ne soit pas obligé de chercher une catégorie supérieure pour son degré d'études achevé. Pour notre recherche, une structure moins développée serait suffisante – nous avons donc regroupé toutes les sortes d'études proposées en 4 catégories (dans le graphique, nous les avons différenciées par couleurs) :

a) **éducation de base** (école primaire, brevet de collèges, CAP/BEP) – 21% des répondants

b) **éducation moyenne** (baccalauréat professionnel, technologique, général) – 7,70% des répondants

c) **éducation développée** (BTS, DUT, école supérieure, DEUG) – 13,80% des répondants

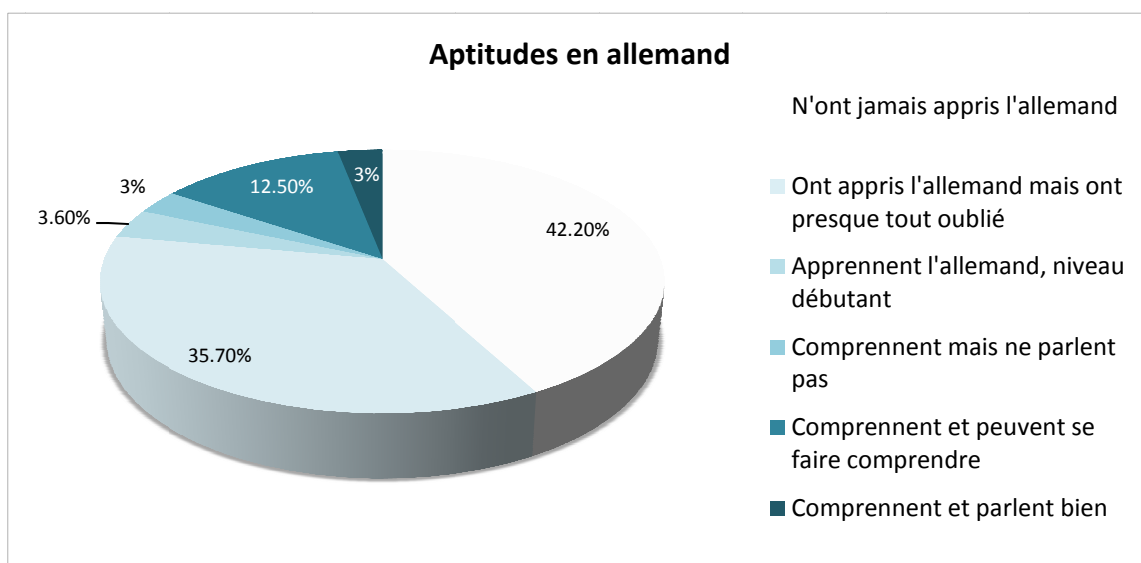
d) **éducation supérieure** (Licence, Maîtrise, Master, Doctorat, éventuellement d'autres degrés d'études supérieurs) – 57,50% des répondants



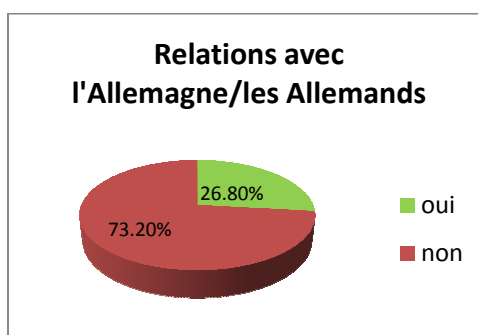
Au niveau de l'appartenance régionale, notre échantillon est malheureusement très déséquilibré : à peu près la moitié des interrogés viennent de Lorraine et y vivent actuellement, la 2^e région la plus représentée est l'Île-de-France. En revanche, seulement 0,6% des répondants sont d'origine alsacienne et aucun répondant ne vit en Alsace aujourd'hui, ce qui est particulièrement regrettable

puisque il aurait été intéressant d'étudier les connaissances et l'usage du vocabulaire d'origine allemande chez les habitants de cette région et comparer les résultats avec ceux des autres Français.

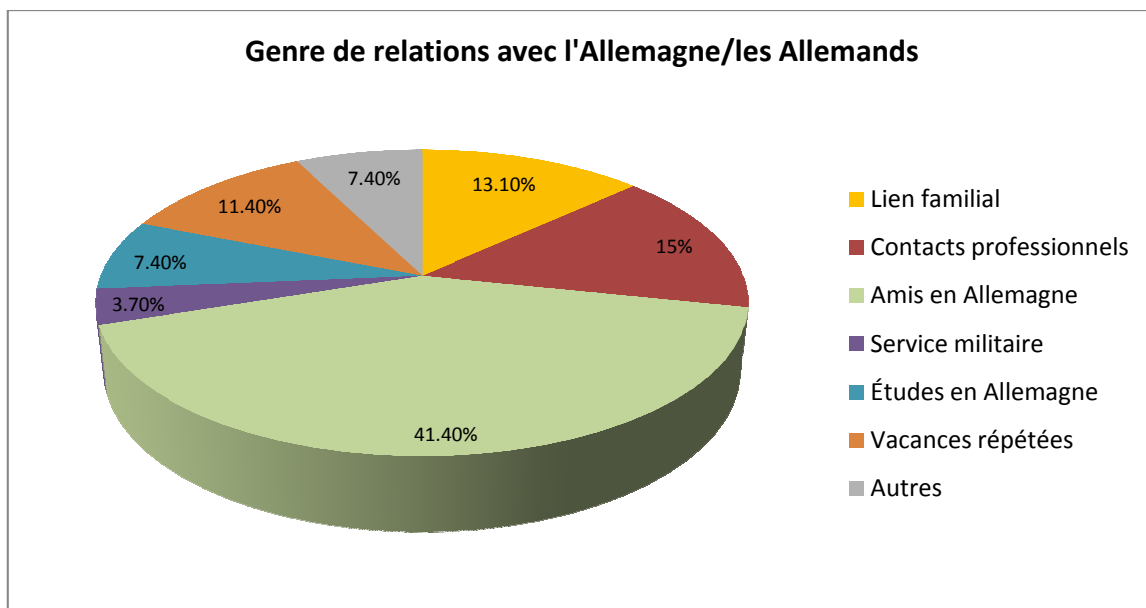
Le dernier ensemble de critères importants que nous avons étudié chez les répondants était celui qui concerne leurs aptitudes en allemand, la mesure de leurs contacts et relations avec la culture et la langue allemande et enfin aussi leur attitude personnelle envers le pays et le peuple allemand. Les résultats sont les suivants :



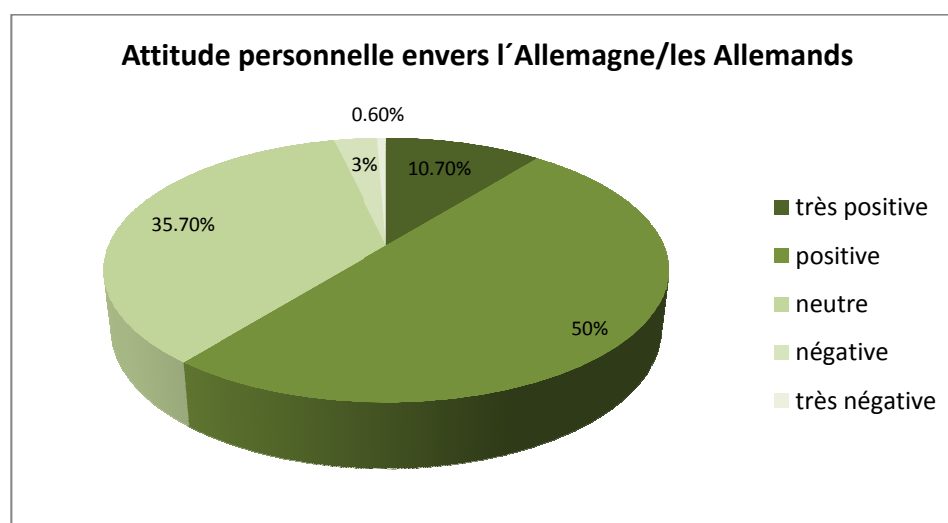
On constate que chez 77,9% des répondants, leurs aptitudes en langue allemande sont nulles ou quasiment nulles et seulement 3% des interrogés maîtrisent bien la langue.



73,2% des répondants ne déclarent avoir aucune relation avec l'Allemagne ou les Allemands. Les 26,8% qui sont en contact avec leur pays voisin ont spécifié comme suit (sachant que certains ont coché plusieurs variantes) :



Enfin, les résultats de la question concernant l'attitude personnelle des individus envers l'Allemagne/les Allemands a donné des résultats surprenants :



Certes, la haine des Français envers les Allemands était vivante avant tout dans les années après la Seconde guerre mondiale et on pouvait supposer que les sentiments négatifs persisteraient peut-être encore chez les plus âgés ; plus de 60 ans se sont écoulés depuis la guerre et la génération actuelle est plus indifférente à ce sujet. Malgré cela, on se serait attendu à la majorité des voix dans la catégorie « neutre », alors qu'on constate que 50% des répondants affirment avoir une attitude positive envers l'Allemagne et 10,7% même une attitude très positive. Outre cela, il est étonnant que

les quelques pourcents de réponses dans la case « négative » et « très négative » viennent majoritairement de la part de la jeune génération.

Maintenant que l'on connaît la structuration sociale des 168 répondants de notre enquête, on pourra se faire une image plus précise sur l'évaluation des 49 lexèmes étudiés que ce groupe de locuteurs a effectuée.

5.3.2. Évaluation des unités

5.3.2.1. Présentation de la totalité des résultats

Avant de mettre en évidence quelques traits caractéristiques issus de notre recherche, nous aimerions proposer une présentation générale des résultats obtenus pour chacun des vocables étudiés. À part le tableau des pourcentages qui suit (voir ci-dessous), nous avons tenté de visualiser les résultats à l'aide d'un graphique (joint à la suite du tableau). Les deux documents sont suivis par de brefs commentaires par rapport aux particularités des unités concrètes. (Les unités concernées sont marquées avec un astérisque et les commentaires correspondants sont rangés dans le même ordre que dans le tableau).

LA CONNAISSANCE ET L'USAGE DES EMPRUNTS À L'ALLEMAND PAR LES LOCUTEURS

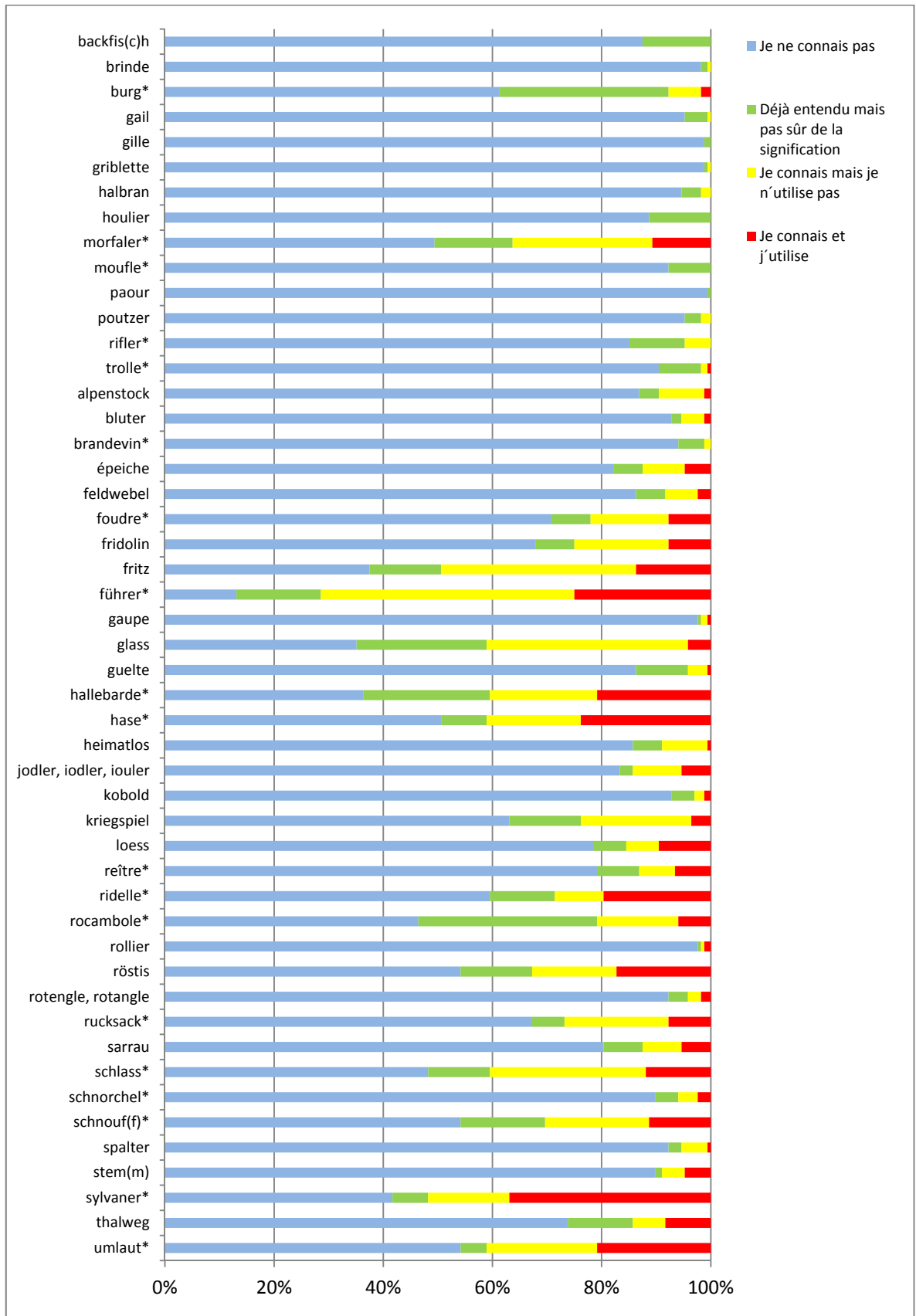
NATIFS CONTEMPORAINS (a)

Mots	Je ne connais pas	%	Déjà entendu mais pas sûr de la signification	%	Je connais mais je n'utilise pas	%	Je connais et j'utilise	%	Total
backfis(c)h	147	87,50%	21	12,50%	0	0,00%	0	0,00%	168
brinde	165	98,21%	2	1,19%	1	0,60%	0	0,00%	168
burg*	103	61,31%	52	30,95%	10	5,95%	3	1,79%	168
gail	160	95,24%	7	4,17%	1	0,60%	0	0,00%	168
gille (<i>de pêche</i>)	166	98,81%	2	1,19%	0	0,00%	0	0,00%	168
griblette	166	98,81%	1	0,60%	1	0,60%	0	0,00%	168
halbran	159	94,64%	6	3,57%	3	1,79%	0	0,00%	168
houlier	149	88,69%	19	11,31%	0	0,00%	0	0,00%	168
morfaler*	83	49,40%	24	14,29%	43	25,60%	18	10,71%	168
un moufle*	155	92,26%	13	7,74%	0	0,00%	0	0,00%	168
paour	167	99,40%	1	0,60%	0	0,00%	0	0,00%	168
poutzer	160	95,24%	5	2,98%	3	1,79%	0	0,00%	168

Mots	Je ne connais pas	%	Déjà entendu mais pas sûr de la signification	%	Je connais mais je n'utilise pas	%	Je connais et j'utilise	%	Total
rifler*	143	85,12%	17	10,12%	8	4,76%	0	0,00%	168
un trolle*	152	90,48%	13	7,74%	2	1,19%	1	0,60%	168
alpenstock	146	86,90%	6	3,57%	14	8,33%	2	1,19%	168
bluter	156	92,86%	3	1,79%	7	4,17%	2	1,19%	168
brandevin*	158	94,05%	8	4,76%	2	1,19%	0	0,00%	168
épeiche	138	82,14%	9	5,36%	13	7,74%	8	4,76%	168
feldwebel	145	86,31%	9	5,36%	10	5,95%	4	2,38%	168
un foudre (p. ex. un f. de vin)*	119	70,83%	12	7,14%	24	14,29%	13	7,74%	168
fridolin	114	67,86%	12	7,14%	29	17,26%	13	7,74%	168
fritz	63	37,50%	22	13,10%	60	35,71%	23	13,69%	168
un führer*	22	13,10%	26	15,48%	78	46,43%	42	25,00%	168
gaupe	164	97,62%	1	0,60%	2	1,19%	1	0,60%	168
glass	59	35,12%	40	23,81%	62	36,90%	7	4,17%	168
guelte	145	86,31%	16	9,52%	6	3,57%	1	0,60%	168
hallebarde*	61	36,31%	39	23,21%	33	19,64%	35	20,83%	168
hase*	85	50,60%	14	8,33%	29	17,26%	40	23,81%	168
heimatlos	144	85,71%	9	5,36%	14	8,33%	1	0,60%	168
jodler, iodler, iouler	140	83,33%	4	2,38%	15	8,93%	9	5,36%	168
kobold	156	92,86%	7	4,17%	3	1,79%	2	1,19%	168
kriegspiel	106	63,10%	22	13,10%	34	20,24%	6	3,57%	168
loess	132	78,57%	10	5,95%	10	5,95%	16	9,52%	168
reître*	133	79,17%	13	7,74%	11	6,55%	11	6,55%	168
ridelle*	100	59,52%	20	11,90%	15	8,93%	33	19,64%	168
rocambole*	78	46,43%	55	32,74%	25	14,88%	10	5,95%	168
rollier	164	97,62%	1	0,60%	1	0,60%	2	1,19%	168
röstis	91	54,17%	22	13,10%	26	15,48%	29	17,26%	168
rotengle, rotangle	155	92,26%	6	3,57%	4	2,38%	3	1,79%	168
rucksack*	113	67,26%	10	5,95%	32	19,05%	13	7,74%	168
sarrau	135	80,36%	12	7,14%	12	7,14%	9	5,36%	168
schlass (être s.)*	81	48,21%	19	11,31%	48	28,57%	20	11,90%	168
schnorchel*	151	89,88%	7	4,17%	6	3,57%	4	2,38%	168
schnouf(f)*	91	54,17%	26	15,48%	32	19,05%	19	11,31%	168
spalter	155	92,26%	4	2,38%	8	4,76%	1	0,60%	168
stem(m)	151	89,88%	2	1,19%	7	4,17%	8	4,76%	168
sylvaner*	70	41,67%	11	6,55%	25	14,88%	62	36,90%	168
thalweg	124	73,81%	20	11,90%	10	5,95%	14	8,33%	168
umlaut*	91	54,17%	8	4,76%	34	20,24%	35	20,83%	168

LA CONNAISSANCE ET L'USAGE DES EMPRUNTS À L'ALLEMAND PAR LES LOCUTEURS

NATIFS CONTEMPORAINS (b)



Burg

Ce n'étaient pas uniquement les 1,79% + 5,95% des répondants qui ont coché la case « Je connais mais je n'utilise pas » ou « Je connais et j'utilise » ; ils étaient bien plus nombreux – quasiment la totalité d'entre eux a dû être finalement classifiée comme « J'ai déjà entendu mais je ne suis pas sûr de la signification ». La raison qui explique ce fait est que le plus souvent, ils ont confondu le mot avec *bourg*, en rajoutant la définition « ville/village (fortifié(e)) ». Il est vrai que les mots *burg* et *bourg* sont très proches, probablement même partiellement apparentés : d'après le *TLF(i)*, *bourg* serait issu, par le biais du latin, d'un croisement entre le grec *πύργος* « tour, enceinte garnie de tours » et le germanique **burg*, « localité, ville fortifiée ». Cependant, on ne peut pas identifier ce mot avec *burg* « château fort, forteresse », emprunté à l'allemand *Burg* de même sens. (Ibid.)

Morfaler

Cette unité a été dotée d'un éventail de définitions pertinentes et parfois bien illustratives : « manger gloutonnement/salement, engloutir, bouffer, dévorer, manger de façon gargantuesque, manger comme un ogre/un morfal ». Certains répondants ont noté que plutôt que le verbe, ils utilisent le substantif dérivé *morfal*.

Moufle

Malgré notre effort de guider les répondants en marquant en gras l'article du mot¹⁶⁸, quasiment la totalité des interrogés a affirmé connaître et utiliser le mot uniquement au sens « gant », à l'exception de quelques scientifiques qui connaissent le mot en tant que nom d'outil en chimie, en métallurgie, etc.¹⁶⁹

Rifler

Pour la plupart des locuteurs français, le mot *rifler* est inconnu. 10,12% disent l'avoir entendu mais ne sont pas sûrs de sa signification, certains ont mentionné le sens « tirer au fusil », lié au substantif *rifle*¹⁷⁰, et parmi les 4,76% de définitions supposées correctes du mot (néanmoins non utilisé), on a eu entre autres droit à une définition intéressante – « gifler ».

¹⁶⁸ Cf. chapitre 5.2.2.3.3.

¹⁶⁹ Cf. chapitre 4.2.3.1.

¹⁷⁰ Cf. chapitre 4.2.2.2.1.

Trolle

Seulement trois répondants ont déclaré connaître le lexème, dont un seul s'en sert. La plupart des autres interrogés confondent systématiquement le mot avec *un troll*, « personnage de la mythologie scandinave », parfois avec *trolley* (en définissant le mot comme « chariot, tramway, traîneau »). Sont apparues aussi quelques définitions spécifiques ; p. ex. « un nul », « un enfant », deux répondants ont noté « provocateur sur un site internet », néanmoins, toutes ces définitions sont sans doute liées au *troll*.

Brandevin

La signification du mot *brandevin* n'est familière qu'à deux personnes, huit l'ont déjà entendu mais ne sont pas sûres du sens exact, tous les autres répondants classifient le lexème comme inconnu. Une définition intéressante est néanmoins apparue : « nom de la rivière proche de la Comté (Seigneur des Anneaux) ». Après avoir vérifié, nous avons constaté que le répondant avait raison, en revanche, nous avons des doutes sur sa connaissance de la vraie signification du mot.

Foudre

Malgré notre tentative de différencier les homonymes *foudre*, certains répondants mettaient l'unité uniquement en rapport avec *la foudre*, même si souvent au sens métaphorique ; le plus fréquemment, ils notaient « foudre de guerre ». Seulement 22,03% ont marqué la bonne définition, dont 7,74% se servent de cette expression.

Führer

Dans l'ensemble de toutes les définitions de *führer* que les répondants ont données (dans n'importe quelle catégorie), 83,5% correspondent au sens ciblé, c.-à-d. « dictateur » (certaines définitions proposées étaient moins pertinentes, p. ex. « chef, guide, tyran » mais nous les avons acceptées), 16,5% des définitions correspondent à la désignation d'Adolf Hitler. (Sachant que certains répondants ont donné les deux significations du mot.) Au total, ceux qui sont vraiment sûrs du sens du mot recherché, forment un groupe majoritaire (71,43%) et un quart des locuteurs utilisent ce mot.

Hallebarde

Pour des raisons inconnues, plusieurs répondants ont défini l'unité comme un « instrument de musique ». Parmi les 40,47% de bonnes explications du mot, 85,9% se

rappellent, avec une définition plus ou moins détaillée, à l'arme, 14,1% rappellent la locution idiomatique *il pleut des hallebardes*. Certains locuteurs mentionnent les deux significations.

Hase

Plusieurs personnes interrogées ont, pour des raisons qui nous échappent, classifié *hase* comme la « femelle du sanglier », une femme a doté le mot de définition « marque de poêle ». Même en laissant de côté ces définitions amusantes, le mot appartient aux plus connus (41,07% au total) et aux plus utilisés (23,81%).

Reître

Reître n'appartient pas aux lexèmes les plus courants ; 11 répondants ont coché « Je connais mais je n'utilise pas » et 11 « Je connais et j'utilise ». Parmi les définitions correctes du mot, 81% correspondent au sens « guerrier/soldat brutal/grossier » et 19% au sens élargi « personne agressive, homme brutal », un des répondants l'a défini comme « personne peu recommandable ». La totalité des définitions, dans les deux sens du mot, est péjorative.

Ridelle

Le *TLF(i)* définit *ridelle* comme suit :

A. — TECHNOLOGIE 1. Chacun des montants en bois, pleins ou à claire-voie, placés de chaque côté d'une charrette, d'un camion, etc., pour maintenir la charge [...] **2. Au plur.** Brins de bois de chêne en grume, employés par les charrons pour la fabrication des diverses parties d'un chariot [...] **B. — GANTERIE.** Instrument servant à contrôler le cuir intérieur nécessaire à chaque pointure. (*TLF(i)*)

Dans le questionnaire, le mot a été souvent classifié comme connu et utilisé, souvent complété par une définition assez détaillée. Seulement, outre les définitions qui s'approchaient d'une de celles du *TLF(i)*, d'autres définitions se répétaient aussi souvent qu'on a été amenée à constater que dans ce cas, on n'a plus affaire à des définitions erronées mais à une légère extension du sens du mot. À côté des définitions correspondant à celle qui dans le *TLF(i)* est numérotée 1., *ridelle* a été le plus souvent définie comme « rallonge/rehausse (d'une charrette/charriot), ce qu'on rajoute à une remorque pour la rendre plus longue » etc.

Rocamboles

Avant de se concentrer sur le pourcentage de diverses définitions correctes du mot, il a fallu écarter quelques définitions déroutantes ; entre autres, on a relevé plusieurs fois la définition « fruit » que nous considérons comme une confusion avec *carambole*. Ensuite, les définitions se rapportant vraiment au lexème étudié étaient variées : 13,3% - « sorte d'ail », 4,5% - « chose sans valeur », 13,3% - « personnage littéraire Rocamboles », 68,9% - « aventure/ histoire/ péripétie surprenante/ invraisemblable/ ridicule ». Évidemment, cette dernière signification a été souvent mise en rapport avec l'adjectif *rocambolesque*, expression à la mode¹⁷¹, et en est d'ailleurs sans aucun doute issue.

Rucksack

L'une des répondantes a fait remarquer que plutôt que le germanisme *rucksack*, elle serait prête à utiliser l'anglicisme *backpack*.

Schlass

Dans le cas de *schlass*, une extension de sens est également à constater. Le *TLF(i)* définit l'adjectif comme « Arg., pop. Ivre. », tandis que parmi toutes les définitions du mot qu'on a récupérées par l'intermédiaire de l'enquête, le mot est interprété dans 65,9% des cas comme « fatigué, épuisé, fourbu, crevé, KO ». Seulement 25,6% des définitions correspondent à « ivre (mort), saoul, bourré ». (Certains locuteurs ont noté les deux définitions.)¹⁷²

Schnorchel

D'après le *TLF(i)*, *schnorchel* désigne un « tube de prise d'air en surface permettant aux sous-marins, en faible plongée, d'utiliser leurs moteurs diesel ou à des chars immergés d'aspirer l'air frais et de rejeter les gaz d'échappement ». À part cette définition, on a plusieurs fois eu droit, de la part des répondants, aussi à l'explication « pot d'échappement » ou « cheminée », et cela même avec la case « Je connais et j'utilise ». S'agirait-il encore d'un léger glissement de sens ?

¹⁷¹ Cf. chapitre 4.2.3.3.2.

¹⁷² Nous mettons de côté 8,5% de fausses définitions - par rapport au substantif *schlass*. (Cf. 4.2.2.2.2.)

Schnouf(f)

Schnouf(f) fait partie des mots plus connus et plus utilisés, et cela même chez la génération la plus jeune qui, on le verra plus tard, a des connaissances en emprunts à l'allemand minuscules, voire nulles. La plupart des répondants ont bien classifié le mot comme « drogue », de manière plus ou moins détaillée, néanmoins, on a repéré quelques définitions rares telles que « le rhume » (cette définition serait justifiable par le rapprochement à l'allemand *Schnupfen* de même sens), « la prison » (2x) et « la poisse » (2x). L'origine des deux dernières définitions serait probablement à expliquer par la ressemblance avec *gnouf* (« Arg. Prison, poste de police, principalement à l'armée. [...] Mot d'arg. d'orig. obscure » ; *TLF(i)*) ou avec *scoumoune* (synonyme argotique de *malchance*¹⁷³, l'étymologie du mot nous manque).

Sylvaner

Suivant les résultats de l'enquête, *sylvaner* est un des emprunts à l'allemand les plus fréquents et la raison de ce fait ne serait pas difficile à trouver. Outre la majorité des définitions correctes du mot (« sorte de vin/cépage, vin/cépage d'Alsace » etc.) et une définition complètement fautive (« eau ? »), nous avons remarqué plusieurs fois un rapprochement avec l'étymon lointain du mot ; certains répondants ont proposé la signification « forestier ». Cette confusion vient certainement de la connaissance du mot *sylve*, s. f. (« bois, forêt »), provenant du latin *silva* de même sens (*TLF(i)*). D'ailleurs, cet étymon latin figure parmi les hypothèses étymologiques à propos du nom de cépage/vin *sylvaner* (cf. Hillebrand (1998) : 76).

Umlaut

Si nous faisons une remarque sur le mot *umlaut*, c'est plutôt pour mentionner une définition amusante que pour dénoncer un problème. 41,07% des locuteurs interrogés classifient ce mot comme « tréma, deux points au-dessus d'une lettre qui changent sa prononciation » etc., la moitié d'entre-eux s'en sert même, et un répondant le caractérise même comme les « points de suspension sur un mot ».

¹⁷³ Cf. *L'Internaute. Encyclopédie*. [online]. [cit. 26/06/2011]. Accessible sur : <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/scoumoune/>.

5.3.2.2. Les emprunts les moins/les plus connus et utilisés

Maintenant que l'on a une idée sur l'ensemble des résultats de l'enquête, voyons plus en détail quels sont les emprunts à l'allemand les moins et les plus connus. Afin de se faire une idée concrète sur ce sujet, nous avons tiré, à partir du tableau des résultats généraux, 16 unités¹⁷⁴ classifiées par les répondants comme les plus utilisées et 15 unités les plus connues mais pas fréquentes d'un côté, et 15 unités les moins connues d'un autre côté :

LES EMPRUNTS LES PLUS UTILISÉS

Mots	Je connais et j'utilise	%
sylvaner	62	36,90%
führer	42	25,00%
hase	40	23,81%
hallebarde	35	20,83%
umlaut	35	20,83%
ridelle	33	19,64%
röstis	29	17,26%
fritz	23	13,69%
schluss	20	11,90%
schnouf(f)	19	11,31%
morfaler	18	10,71%
loess	16	9,52%
thalweg	14	8,33%
foudre	13	7,74%
fridolin	13	7,74%
rucksack	13	7,74%

LES EMPRUNTS LES PLUS CONNUS (PAS UTILISÉS)

Mots	Je connais mais je n'utilise pas	%
führer	78	46,43%
glass	62	36,90%
fritz	60	35,71%
schluss	48	28,57%
morfaler	43	25,60%
kriegspiel	34	20,24%
umlaut	34	20,24%
hallebarde	33	19,64%
rucksack	32	19,05%
schnouf(f)	32	19,05%
fridolin	29	17,26%
hase	29	17,26%
röstis	26	15,48%
rocambole	25	14,88%
sylvaner	25	14,88%

On constate que la majorité des unités qui figurent dans le premier tableau est contenue également dans le deuxième, il s'agit donc logiquement des vocables généralement souvent connus, plus ou moins sortis de l'usage.

Si l'on voulait essayer de caractériser la nature de ces emprunts les plus courants, on pourrait en repérer deux groupes principaux : d'abord les mots qui sont relativement bien enracinés dans la langue emprunteuse, puisqu'il s'agit des

¹⁷⁴ Pour les unités les plus utilisées, nous en avons pris 16 et non pas 15 parce que les lexèmes qui se trouvent sur la 14^e – 16^e place ont le même pourcentage. Le seul critère qui aurait écarté le 16^e mot aurait donc été le critère alphabétique.

expressions désignant des entités courantes, telles qu'□animaux généralement connus, aliments, outils, phénomènes naturels, objets de besoin quotidien : p. ex. *hase, röstis, sylvaner, foudre, ridelle, loess, thalweg, glass, rucksack*.

Ensuite, on repère des mots possédant un certain aspect expressif, souvent péjoratif, ou/et appartenant au registre de langue familier ou populaire : *fritz, schlass, schnouf(f), morfaler, fridolin, führer, rocambole*.

Voyons si la situation est différente chez les mots à l'□autre extrémité de l'□échelle :

LES EMPRUNTS LES MOINS CONNUS

Mots	Je ne connais pas	%
paour	167	99,40%
gille	166	98,81%
griblette	166	98,81%
brinde	165	98,21%
gaupe	164	97,62%
rollier	164	97,62%
gail	160	95,24%
poutzer	160	95,24%
halbran	159	94,64%
brandevin	158	94,05%
bluter	156	92,86%
kobold	156	92,86%
moufle	155	92,26%
rotengle, rotangle	155	92,26%
spalter	155	92,26%

Parmi les quinze emprunts les moins connus, on repère bien moins de lexèmes liés à la vie quotidienne (au moins à la vie quotidienne du XXI^e siècle) que dans les deux groupes précédents. Il s'□agit plutôt des mots se rapportant aux situations et aux activités assez spécifiques – p. ex. *gille* (terme lié à la pêche), *halbran* (lié à la chasse), *spalter* (outil des peintres), *kobold* (appellation d'□un personnage légendaire).

On y trouve aussi quelques dénominations d'□animaux, sauf que dans ce cas, il s'□agit de sortes de poisson/oiseau visiblement pas généralement connus : *rotengle, rollier*.

Dans l'□ensemble des mots les moins connus sont également à noter deux unités portant une marque régionale (*gail* et *poutzer*) et trois lexèmes qui sont marqués comme

vieillis ou rares déjà dans le *TLF(i)*: *paour*, *moufle*, *brinde* (*brinde* est remplacé à notre époque par l'anglicisme *toast*).

Une note péjorative et l'appartenance au langage populaire est cependant à repérer également dans ce groupe d'emprunts ; chez les mots *paour*, *gaupe*, *gail*, *poutzer*, *moufle*. Ce trait semble donc ne pas être réservé exclusivement aux vocables les plus courants.

5.3.2.3. Comparaison de la fréquence des lexèmes en français écrit et parlé

Essayons maintenant de comparer les résultats de l'enquête avec la fréquence des unités dans la langue écrite que nous avons obtenue suite au dépouillement des articles des trois journaux. Les emprunts les plus/les moins fréquents à l'écrit sont-ils les mêmes que les plus/les moins connus et utilisés par les locuteurs ou non ?

Commençons par les quinze unités les moins connues (cf. le tableau ci-dessus). En comparant cet ensemble de mots avec la liste de fréquences qui a été présentée auparavant¹⁷⁵, on constate que la position des unités y est proportionnelle : la fréquence de ces unités à l'écrit est inférieure à 4 ; huit d'entre les 15 lexèmes ont la fréquence égale à 0, quatre autres la fréquence égale à 1.

On retrouve des correspondances également à l'autre bout de l'échelle : la plupart des emprunts classés comme les plus connus et utilisés¹⁷⁶ correspondent à ceux qui ont la fréquence la plus importante à l'écrit : *hallebarde*, *führer*, *schnouf(f)*, *kriegspiel*, *sylvaner*, *glass*, *ridelle*, *loess*, *thalweg*, *fritz*, *hase*, *röstis*. Rappelons néanmoins que même les unités que l'on considère en ce moment comme les plus fréquentes ont eu, dans les textes dépouillés, la fréquence absolue particulièrement faible car inférieure à 30, alors que suite à l'enquête, on constate que p. ex. *führer* est utilisé par 25% des locuteurs, *sylvaner* par 36,9%, *ridelle* par presque 20%, *fritz* par ca 14% des locuteurs etc. Certes, dire qu'un mot s'utilise ou pas est très relatif, on l'a déjà abordé, et la fréquence de son utilisation est déterminée entre autres par le contexte, par la fréquence du thème auquel le mot est lié. Malgré cela, on peut dire que la comparaison des résultats de l'enquête avec la liste de fréquences laisse entrevoir que les mots de basse fréquence à l'écrit ne sont pas forcément inconnus ou sortis de

¹⁷⁵ Cf. chapitre 4.4.1.

¹⁷⁶ Cf. les deux tableaux dans le chapitre 5.3.2.2.

l'usage, il serait même possible de conclure, dans certains cas, que quelques lexèmes sont probablement plus vivants dans la langue parlée que dans la langue écrite.

En revanche, à côté de ces parallèles, on peut aussi repérer quelques disparités entre l'ordre des unités dans la liste de fréquences et l'ensemble des mots les plus courants pour les répondants : on relève quelques lexèmes dont la fréquence dans les articles de presse a été extrêmement basse, alors qu'ils sont connus/utilisés par une partie relativement importante des locuteurs. Pour rendre ce phénomène plus évident, on a classé les données dans le tableau suivant :

FRÉQUENCE DES LEXÈMES DANS LE FRANÇAIS ÉCRIT ET PARLÉ

Mots	Fréquence (écrit)	« Je connais mais je n'utilise pas »	« Je connais et j'utilise »
schluss	5	28,57%	11,90%
fridolin	4	17,26%	7,74%
umlaut	4	20,24%	20,83%
rocambole	2	14,88%	5,95%
rucksack	2	19,05%	7,74%
morfaler	0	25,60%	10,71%

On remarque que ces lexèmes de fréquence particulièrement négligeable dans le français écrit sont connus par environ 20-40% des Français interrogés et utilisés par environ 8-21% d'entre eux. Les plus frappants sont les résultats pour le verbe *morfaler* qui n'est pas apparu pas une seule fois dans la quantité des textes analysés, alors qu'il s'agit d'un mot qu'un Français sur quatre connaît et un sur dix s'en sert.

Quant aux caractéristiques que l'on pourrait attribuer à ces unités, notons la présence de trois lexèmes de registre populaire – *schluss*, *fridolin*, *morfaler*. Ceci pourrait confirmer notre hypothèse qu'il s'agit de mots trop familiers pour faire partie d'articles de journaux et que leur usage est plus élevé en langue parlée.

Notons également l'apparition du mot *rocambole* dans ce groupe d'unités : évidemment, le substantif lui-même n'est pas fréquent ni à l'écrit ni à l'oral. En revanche, plus de 20% des personnes interrogées connaissent ce mot, certainement grâce à l'adjectif *rocambolique*, et ceci semble mener par conséquent à un glissement de sens secondaire du substantif même. (Nous rappelons sa définition fréquente en tant que « histoire/péripétie/aventure surprenante/drôle ».)

Umlaut pourrait être un reste de connaissances en allemand chez des locuteurs qui ont appris cette langue, même s'ils déclarent aujourd'hui avoir tout oublié.

En ce qui concerne *rucksack*, nous sommes obligée d'avouer que la raison de son degré de connaissance élevé nous reste inconnue.

5.3.3. Les répondants et leurs connaissances des emprunts à l'allemand

Après avoir vu quels sont les emprunts les plus courants parmi les natifs actuels et quels emprunts sont déjà sortis de l'usage, ou sont éventuellement en voie de disparition, nous allons observer les résultats de l'enquête sous un autre angle de vue ; en nous concentrant sur les répondants. Quels sont les locuteurs français les plus familiarisés avec les unités lexicales d'origine allemande ? Comment peut-on au contraire caractériser ceux qui en connaissent le moins ? Et y a-t-il des lexèmes concrets qui sont majoritairement connus par tel ou tel groupe de répondants ?

Pour le groupe des personnes interrogées qui connaissent et utilisent le plus d'emprunts étudiés, nous avons fixé la limite de 15 unités, c.-à-d. nous avons choisi les répondants qui ont bien défini au minimum 15 lexèmes, en cochant au moins la case « Je connais mais je n'utilise pas ». Ce groupe compte 25 répondants. Pour le groupe opposé la limite a été fixé à 5 unités, c.-à-d. qu'il fallait que les personnes interrogées connussent moins de 5 mots. Le groupe résultant contient 23 individus. Outre ces deux catégories, nous avons mis à part un ensemble de 20 répondants qui ne connaissent pas une seule unité.

Suite à une nouvelle évaluation des questionnaires de chacun de ces trois groupes à part, nous avons créé pour chacun d'entre eux une sorte de carte d'identité en essayant de mettre en relief uniquement les traits les plus caractéristiques :

I. RÉPONDANTS CONNAISSANT PLUS DE 15 UNITÉS	
Sexe	masculin (68%)
Âge	51-56 ans (40%) 36-50 ans (24%) + de 66 ans (16%)
Études¹⁷⁷	degré 4 (52%) degré 3 (32%)
Région d'origine marquée¹⁷⁸	52%

¹⁷⁷ Degré 1 – 4 ; cf. la classification dans le chapitre 5.3.1.

Région actuelle marquée ¹⁷⁹	48%
Habitat	village (32%) petite ville (28%)
Profession majoritaire	professeur (40%)
Aptitudes en allemand	ont appris l'all. mais oublié (40%) comprennent et arrivent à se faire comprendre (28%)
Relations et contacts avec l'All./les All.	oui (56%) (dans l'ordre décroissant suivant le nombre de réponses : <i>amis, relations professionnelles, vacances, famille, études, service militaire</i>)
Attitude personnelle	positive (52%) neutre (28%) très positive (20%)
Unités les plus connues	<i>morfaler, foudre, fritz, führer, glass, hallebarde, hase, kriegspiel, ridelle, schlass, sylvaner, umlaut</i>

II. RÉPONDANTS CONNAISSANT MOINS DE 5 UNITÉS	
Sexe	féminin (69,6%)
Âge	21-35 ans (56,5%) - de 20 ans (34,8%)
Études ¹⁸⁰	degré 4 (52,2%) degré 1 (34,8%)
Région d'origine marquée ¹⁸¹	43,5%
Région actuelle marquée ¹⁸²	52,2%
Habitat	petite ville (30,5%) grande ville (26,1%)
Profession majoritaire	élève/étudiant (52,2%)
Aptitudes en allemand	n'ont jamais appris l'all. (56,2%) ont appris l'all. mais oublié (21,7%)
Relations et contacts avec l'All./les All.	non (82,6%)
Attitude personnelle	positive (56,5%) neutre (30,4%)
Unités les plus connues	<i>fürher, schlass, schnouf(f), glass, morfaler</i>

¹⁷⁸ Par *région d'origine marquée* nous entendons la provenance du répondant d'une des régions voisines ou proches de l'Allemagne ou de la Suisse.

¹⁷⁹ Cf. supra.

Remarque : Quant à l'origine des parents, l'origine du partenaire et le lieu d'un éventuel long séjour en dehors du lieu d'habitat (sauf s'il s'agit d'un séjour dans un pays germanophone), nous n'avons pas constaté que ces critères jouent un rôle décisif et nous les avons donc laissés de côté.

¹⁸⁰ Voir note 177.

¹⁸¹ Voir note 178.

¹⁸² Cf. supra.

III. RÉPONDANTS CONNAISSANT 0 UNITÉS	
Sexe	féminin (75%)
Âge	- de 20 ans (65%) 21-35 ans (25%)
Études ¹⁸³	degré 1 (75%)
Région d'origine marquée ¹⁸⁴	60%
Région actuelle marquée ¹⁸⁵	75%
Habitat	petite ville (35%) village (20%)
Profession majoritaire	élève/étudiant (80%)
Aptitudes en allemand	n'ont jamais appris l'all. (75%) ont appris l'all. mais oublié (25%)
Relations et contacts avec l'All./les All.	non (100%)
Attitude personnelle	positive (50%) neutre (30%) négative (15%) très négative (5%)

En consultant ces résultats, on constate que les éléments les moins décisifs sont ceux qui concernent l'appartenance régionale des répondants : dans les trois catégories, environ la moitié des personnes interrogées sont originaires d'une des régions du Nord-Est de la France, dans le groupe des répondants qui ne connaissent aucune unité même plus de la moitié. (Cela n'est pas étonnant vu que la moitié des 168 personnes interrogées sont lorrains.) Ce n'est pas non plus la taille de la commune habitée qui semblerait influencer les résultats ; la répartition de ceux qui habitent un village, une petite ville, une ville moyenne ou une grande ville semble être assez aléatoire.

En revanche, en comparant les autres données, on peut tirer quelques conclusions intéressantes. D'abord, de manière surprenante pour nous, on remarque que les plus grands connaisseurs des emprunts à l'allemand sont les hommes. Ceci est d'autant plus marquant que la totalité des 168 répondants compte 62,5% de femmes et seulement 37,5% d'hommes.

¹⁸³ Voir note 177.

¹⁸⁴ Voir note 178.

¹⁸⁵ Cf. supra.

La catégorie d'âge relève également une grande inégalité et on serait même prête à dire que c'est justement le critère décisif : ce sont majoritairement les personnes de 51-65 ans qui possèdent les connaissances les plus riches. Parmi les plus grands connaisseurs des germanismes appartiennent aussi les 16% des répondants les plus âgés (plus de 66 ans). 16% ne représente bien sûr pas une grande quantité mais rappelons que sur l'ensemble des interrogés, seulement 6,50% appartiennent à ce groupe-là et d'ailleurs, seulement 14,90% se situent dans la tranche d'âge de 51-65 ans. Le taux de correspondance entre la tranche d'âge élevée et le degré de familiarisation avec les mots d'origine allemande est donc frappant.

Dans les deux catégories du bas de l'échelle, on constate par contre que plus les répondants sont jeunes, moins d'unités étudiées leurs sont familières : parmi ceux qui connaissent moins de 5 unités, la tranche d'âge majoritaire est celle de 21-35 ans, pour le groupe de ceux qui ne connaissent aucun mot, c'est celle de moins de 20 ans.

Au critère d'âge est logiquement lié aussi le fait que 80% des répondants du dernier groupe et à peu près la moitié des répondants du groupe précédent sont encore des élèves/étudiants. Dans le premier groupe par contre, on notera l'information intéressante que 40% des interrogés exercent le métier de professeur/enseignant. On peut se demander si c'est un fait qui peut avoir un certain impact sur les résultats ou si ce n'est que le jeu de hasard.

En ce qui concerne le degré d'études achevé, naturellement, les plus jeunes n'ont pas encore eu le temps d'atteindre un diplôme élevé, les 75% du degré d'études le plus bas dans le 3^e groupe ne sont donc pas une surprise, aussi bien que les 34,8% dans le 2^e groupe. Dans ce dernier, on note cependant aussi 52,5% qui correspondent aux études les plus élevées, ce qui nie une hypothèse éventuelle que la méconnaissance des emprunts à l'allemand serait réservée aux moins instruits. Malgré cela, lorsque l'on regarde les pourcentages d'études chez le groupe le plus réussi, on constate que dans la majorité des cas il s'agit de personnes avec un degré d'éducation assez important (52% du 4^e et 32% du 3^e degré).

Pour ce qui est des aptitudes en allemand, dans les trois catégories on repère un groupe assez nombreux de ceux qui ont appris l'allemand mais qui ont déjà perdu toutes leurs connaissances. Or, dans les deux classes des moins forts, c'est le constat «

Je n'ai jamais appris » qui prévaut, tandis que parmi ceux qui connaissent beaucoup de germanismes, 28% affirment comprendre l'allemand et pouvoir se faire comprendre.

La différence dans la quantité des contacts et des relations avec l'Allemagne et ses habitants entre les trois groupes est flagrante : 100% des répondants du 3^e groupe et plus de 80% des répondants du 2^e groupe ne déclarent avoir aucune relation avec leur pays voisin. Le 1^{er} groupe par contre a des contacts avec l'Allemagne assez développés dans plus de 50% des cas. Parmi les relations les plus fréquentes ont été citées les relations amicales, professionnelles, familiales, de nombreux voyages vacanciers, quelques séjours d'études etc.

Enfin, voyons le critère de l'attitude personnelle envers la nation allemande. Les trois groupes donnent les résultats en grande partie identiques : environ 50% des interrogés proclament avoir une attitude positive et 30% une attitude neutre. Notons cependant qu'à cette moyenne se rajoutent 20% de ceux à l'attitude très positive dans le premier groupe, contrairement à 15% d'attitude négative et 5% d'attitude très négative chez les répondants du dernier groupe. Ces petites nuances relativisent quand-même d'une certaine façon le résultat.

Au niveau de la nature des lexèmes les plus souvent reconnus par les locuteurs de tel ou tel groupe, on peut résumer que dans le cas du 2^e groupe, ce sont souvent des expressions de registre populaire (*schnouf(f)*, *schlass*, *morfaler*), à l'exception de *führer*, généralement connu, et de *glass*, que certains répondants connaissent probablement plutôt par l'intermédiaire de l'anglais que grâce à l'allemand.

Pour ce qui est des lexèmes les plus familiers aux locuteurs de la 1^{re} classe, on constate qu'aux unités qui viennent d'être énumérées (peut-être à l'exception de *schnouf(f)*) se rajoutent avant tout les mots liés à l'histoire (*führer*, *fritz*, *hallebarde*, *kriegspiel*) ou à la vie pratique (on aurait presque envie de dire à la vie pratique campagnarde) : *foudre*, *hase*, *ridelle*, *sylvaner*.

À la lumière de tout ce que l'on vient de dire, on peut résumer en constatant que dans la majorité des cas, la basse fréquence des emprunts à l'allemand dans le français écrit correspond à la basse fréquence de ces unités également dans la langue parlée, à l'exception de quelques lexèmes appartenant majoritairement au langage familier ou populaire. Un ensemble restreint de cette partie du lexique est encore relativement maîtrisé par les hommes de la vieille génération, possédant un degré

d'une éducation élevée, ayant souvent quelques notions en langue allemande, des contacts avec l'Allemagne ou les Allemands et une attitude positive envers ceux-ci. Avec le rajeunissement de la population française, les emprunts à l'allemand semblent se retrouver, de manière de plus en plus évidente, en voie de disparition.

CONCLUSION

L'objectif primaire du présent travail a été l'étude de la place des emprunts à l'allemand dans la langue française contemporaine. Nous nous sommes efforcée d'observer cette partie du lexique de manière complexe, en tenant compte de ses particularités et des facteurs aptes à influencer son évolution, aussi bien que des tendances de la langue moderne et de la situation linguistique actuelle.

Il faut admettre qu'une partie considérable de notre travail ressemble avant tout à une énumération de problèmes : en premier lieu, il est question de problèmes liés à la classification étymologique et typologique des unités lexicales concernées ; en deuxième lieu, on développe de nombreuses difficultés méthodologiques de l'étude de la fréquence des lexèmes dans le français écrit et également les ambiguïtés des résultats de cette recherche ; en troisième lieu, on dénonce les contraintes rencontrées lors de l'interprétation des données obtenues. Néanmoins, toutes ces étapes de la recherche nous ont permis de prendre compte de l'aspect relatif, parfois même éphémère, des phénomènes linguistiques et de la vanité de la chasse à l'exactitude dans le domaine des études d'une langue.

Les résultats de la recherche même démontrent que les emprunts lexicaux à l'allemand occupent de nos jours une partie futile du lexique français : d'abord, en effectuant un tri au niveau de l'étymologie des soi-disant germanismes et en écartant tous les termes spécialisés, soit appartenant au domaine de la science, soit se rapportant à des réalités extralinguistiques trop particulières (p. ex. les archaïsmes historiques), on obtient un ensemble d'unités restreint : nous avons abouti à 103 lexèmes et encore, comme cela s'est avéré par la suite, ce choix a été beaucoup trop indulgent.

Ensuite, la fréquence absolue de ces 103 unités dans le français écrit moderne s'est révélée généralement très basse, dans le cas d'une partie importante des unités même proche de zéro ou égale à zéro. Les quelques emprunts qui, dans le cadre du corpus étudié, possèdent une fréquence relativement haute, seraient à ranger dans le lexique courant, lié aux sujets plus ou moins quotidiens. En général, dans les emprunts à l'allemand encore persistants, on peut souvent observer une mesure d'expressivité élevée, ainsi que l'aspect familier et un caractère péjoratif plus ou moins fort. Il semble

que certains de ces lexèmes ne soient pas encore tombés dans l'oubli uniquement grâce à leur figement dans une lexie composée ou dans une locution idiomatique.

Enfin, l'étude de la mesure de la connaissance et de l'utilisation des unités de fréquence la plus basse (0-30) parmi les locuteurs natifs actuels n'a fait que confirmer les résultats de l'étape de recherche précédente, à l'exception de quelques unités appartenant majoritairement au registre de langue populaire/argotique, réservés davantage à la langue parlée. Nous avons également remarqué quelques cas rares de glissement sémantique par rapport aux définitions des unités proposées par le *TLF(i)*, qui nous a servi de point de départ et de référence de base tout le long de notre recherche.

Au niveau de la proportion entre les connaissances des emprunts à l'allemand et la structure sociologique des locuteurs français actuels ; du moins vu par le prisme de l'échantillon des 168 répondants qui ont répondu à notre enquête, nous constatons que certains mots d'origine allemande restent encore familiers aux représentants de la vieille génération (hommes avant tout, ayant atteint un degré d'études plutôt élevé), qui ont souvent une attitude positive envers la nation allemande, disposent de quelques connaissances en langue allemande et ont quelques liens avec l'Allemagne. Pour la jeune génération, les emprunts à l'allemand deviennent quasiment inconnus.

Tous ces constats témoignent, d'un point de vue plus large, de l'évolution perpétuelle et relativement rapide de la langue française, son lexique ne faisant pas exception. On remarque entre autres que même un ouvrage lexicographique aussi remarquable qu'est le *Trésor de la langue française* n'échappe pas au procédé de vieillissement.

D'un point de vue plus concret, par rapport aux emprunts à l'allemand dans le lexique français contemporain, il ne reste qu'à constater que la plupart de ceux-ci tendent inévitablement vers la disparition définitive.

RÉSUMÉ

Titre :

EMPRUNTS LEXICAUX À L'ALLEMAND DANS LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Mots clés :

emprunts lexicaux à l'allemand, étymologie, *Trésor de la langue française*, statistique lexicale (et Internet), fréquence absolue, les tendances du français moderne, relations franco-allemandes, sociolinguistique

Caractéristique de la thèse :

L'objectif principal du travail est l'étude de la position des emprunts lexicaux à l'allemand dans le français contemporain, concrètement leur fréquence dans la langue écrite et également la mesure de leur connaissance et de leur usage par les locuteurs natifs contemporains. Le dictionnaire français *Trésor de la langue française* a servi comme point de départ pour l'élaboration d'un corpus de travail à partir duquel ont été isolées, suite à une analyse étymologique et typologique détaillée, 103 unités d'origine allemande qui ont d'abord été situées dans un contexte historico-culturel et ensuite soumises à une étude approfondie :

La première phase de la recherche a été consacrée à l'observation de la fréquence absolue de ces lexèmes dans des articles de presse par l'intermédiaire de principaux journaux et périodiques français *Libération*, *Le Figaro* et *Le Nouvel Observateur*, dans une étendue temporelle comprise entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 octobre 2010. En rapport avec la méthodologie de cette étape de recherche, l'auteur s'est concentrée entre autres sur les caractéristiques du style journalistique, sur quelques aspects problématiques de la statistique lexicale, en particulier de la recherche sur la fréquence des unités lexicales par le moyen d'Internet, et sur les traits spécifiques des mots étudiés. Les résultats ont démontré que les germanismes ne sont présents que rarement dans le français moderne et que leur fréquence est, dans la plupart des cas, très basse. Parmi un grand nombre de ces emprunts à l'allemand, on peut constater un caractère expressif ou une note péjorative, fréquemment, on relève également des expressions de registre familier ou argotique.

Lors de la deuxième phase de l'étude, uniquement les lexèmes dont la fréquence en français écrit se situait entre 0 et 30 ont été soumis. La recherche a été effectuée sous forme d'une enquête (à l'écrit) qui a trouvé 168 répondants. Suite à l'évaluation des questionnaires, la mesure de connaissance et d'utilisation des unités observées est en corrélation avec les résultats de l'étape de recherche précédente, à l'exception de quelques mots de caractère majoritairement familier/argotique, voire vulgaire, propres quasiment exclusivement à l'expression orale. Du point de vue de la structure sociologique de l'échantillon des répondants, il est possible de constater la persistance de certaines connaissances des mots d'origine allemande chez les représentants de la vieille génération, avant tout chez les répondants de sexe masculin, de degré d'éducation plutôt élevé, dont beaucoup disposent de connaissances plus ou moins profondes de la langue allemande ou sont/étaient en contact avec des habitants d'un pays germanophone. Pour la jeune génération, les germanismes représentent une partie du lexique déjà quasiment inconnue, ce qui permet de conclure que les emprunts lexicaux dans le français contemporain se trouvent en voie de disparition.

SUMMARY

Title :

GERMAN LOAN-WORDS IN CONTEMPORARY FRENCH

Key words:

German loan-words, etymology, *Trésor de la langue française*, lexical statistics (and Internet), absolute frequency, trends in modern French, French-German relations, sociolinguistics

Characteristics of the thesis:

The aim of the thesis is to study the position of German loan-words in contemporary French. Concretely, the work deals with their frequency in the written language and shows to what degree they are known and used by today's native speakers. The base of the work was the French dictionary *Trésor de la langue française*, from which the author isolated a corpus of 103 lexemes of German origin, which were firstly contextualized from the cultural-historical point of view and then analysed them in more detail:

In the first part of the thesis the author did a research on the absolute frequency of these lexemes. The research was based on publicistic texts through the medium of the Internet servers of notable French newspapers and periodicals *Libération*, *Le Figaro* and *Le Nouvel Observateur* since 1. 1. 2000 to 31. 10. 2010. Within the context of the methodology of this stage of research, the author also dealt with the characteristics of publicistic style, with various problematic aspects of lexical statistics and in particular with the research of the frequency of lexical units through the medium of the Internet and with the specifics of the studied words. The results show that Germanisms occur in modern French rarely and their frequency is mostly very low. Many of them have an expressive character or a pejorative feature, very often colloquial/ slang expressions can be found among them.

The second stage of the analyses focused only on those lexemes, whose frequency ranged in written French from 0 to 30. The research was realised through the medium of written questionnaires answered by 168 respondents. It was proved that the degree of knowledge and usage of the studied units correlates with the results of the previous stage of the research, with the exception of several expressions – these were mainly colloquial and slangy expressions, which are used almost exclusively in the spoken language. If we consider the sociological structure of the studied sample of respondents, we can say that the German loan-words are partially known to the older and old generation, mainly to the male respondents with advanced education (many of these respondents know the German language more or less and they are/or have been in contact with the inhabitants of German speaking countries). These lexical units are almost unknown to the younger generation, which shows that these German loan-words in contemporary French slowly disappear.

BIBLIOGRAPHIE

BARTOŠEK, Jaroslav (2001). « Žurnalistika jako centrum prolínání funkčních stylů », in: *Termina 2000. Sborník příspěvků z 2. konference 1996 a 3. konference 2000.* (éd. par Žemlička, Milan/ Houdek, Lubomír/ Dernerová, Soňa), Praha : Galén, p. 251-260.

BAUMBACH, Rudolf (2001). *Einführung in die Dialektologie der deutschsprachigen Länder*, Olomouc : Univerzita Palackého.

BEHRENS, Dietrich (1923). *Über deutsches Sprachgut im Französischen*, (éd. par Meyer, Otto), Giessen : Giessener Beiträge zur Romanischen Philologie.

BERGMANN, Karl (1912). *Die gegenseitigen Beziehungen der deutschen, englischen und französischen Sprache auf lexikologischem Gebiete*, Dresden/Leipzig : C. A. Kochs Verlagsbuchhandlung.

BOULAN, Henri-René (1934). *Les Mots d'origine étrangère en français (1650–1700)*, Amsterdam : H. J. Paris.

BRADSHAW, Lynn (1997) : *Introducing Sociolinguistics*, Ústí nad Labem : Univerzita Jana Evangelisty Purkyně.

BRUNET, Étienne (1981). *Le vocabulaire français de 1789 à nos jours d'après les données du Trésor de la langue française*, Genève : Slatkine (Travaux de linguistique quantitative, 17).

BRUNOT, Ferdinand (1933). *Histoire de la langue française des origines à 1900. Tome I. De l'époque latine à la Renaissance.* 4^e édition revue et augmentée, Paris : Armand Colin, volume 1.

BUCHI, Éva (1996). *Les structures du <Französisches Etymologisches Wörterbuch> : recherches métalexicographiques et métalexicologiques*, Tübingen: Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie 268).

BUCHI, Éva (2005). *Projet TLF-Étym: mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé*, Dossier de présentation, 16 décembre 2005, Nancy : ATILF (CNRS/UNIVERSITÉ 2/UHP).

BUCHI, Éva/ BAUDINOT, Pascale/ PETREQUIN, Gilles (2005): *Atelier de découverte: Initiation à l'étymologie à travers le projet TLF-Étym*, Atelier organisé à l'occasion des Journées de rentrée 2004/2005 du laboratoire ATILF (13/14 septembre 2004), puis repris en « édition bis » dans le cadre du « Séminaire de l'ATILF » (21 janvier 2005), Nancy : ATILF (CNRS/ UNIVERSITÉ 2/ UHP), http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Atelier_Etymologie.pdf.

ČERNÝ, Jiří (1996). *Dějiny lingvistiky*, Olomouc : Votobia.

CERTEAU, Michel de/ JULIA, Dominique/ REVEL, Jacques (2002² [1975]¹). *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Paris : Gallimard.

- CHAURAND, Jacques (1998⁹ [1969¹]). *Histoire de la langue française*. Neuvième édition corrigée, Paris : Presses Universitaires de France (Que sais-je ?).
- CHLOUPEK, Jan (1978), « Publicistický styl jako pole jazykového vývoje », in: *Československé přednášky pro VIII. mezinárodní sjezd slavistů v Záhřebu*. Praha: Academia, p. 35–41.
- COHEN, Marcel (1956). *Pour une sociologie du langage*, Paris : Éditions Albin Michel (Sciences d'aujourd'hui, collection dirigée par André George).
- COLIN, Jean-Paul/ MÉVEL, Jean-Pierre/ LECLÈRE, Christian (1994² [1990¹]). *Dictionnaire de l'argot*, Paris : Larousse.
- DAUZAT, Albert (1949). *Précis d'histoire de la langue et du vocabulaire français*. Paris : Larousse.
- DEMAY, Francois/ PÉCHOIN, Daniel (dir.) (1990). *Petit Larousse illustré 1991*, Paris : Librairie Larousse.
- DOUTRIAUX, Claire (2004). *Karambolage. Petites mythologies française et allemande*. Paris : Éditions du Seuil/Arte Éditions, <http://www.arte.tv/fr/connaissance-decouverte/karambolage/104016.html>.
- DROSDOWSKI, Günther (dir.) (1997). *Duden, Etymologie. Herkunftswörterbuch der deutschen Sprache*. Nach den Regeln der neuen dt. Rechtschreibung überarb. Nachdr. der 2. Aufl. (volume 7), Mannheim/ Leipzig/ Wien/ Zürich : Dudenverlag.
- ESPAGNE, Michel (2005). « W. Sarcher, Das deutsche Lehngut im Französischen als Zeugnis für den Wissenstransfer im 20. Jahrhundert, 2001. (Rezension.) », in : Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte, Band 31/3 (2004) (19./20. Jahrhundert - Histoire contemporaine), Paris/ München: Deutsches Historisches Institut Paris/Jan Thorbecke Verlag/Münchner Digitalisierungszentrum, disponible sur : http://francia.digitale-sammlungen.de/Blatt_bsb00016436_00248.html?prozent=1.
- FISCHER, Paul (1991), *Die deutsch-französischen Beziehungen im 19. Jahrhundert im Spiegel des französischen Wortschatzes*, Frankfurt am Main : Verlag Peter Lang (Europäische Hochschulschriften, Reihe XIII, Französische Sprache und Literatur 161).
- FOLLMANN, Michael Ferdinand (1909). *Wörterbuch der deutsch-lothringischen Mundarten*, Leipzig : Quelle & Meyer (Quellen zur lothringischen Geschichte : 12).
- GADET, Françoise (1997² [1982¹]). *Le français ordinaire*. 2^e édition revue et augmentée, Paris : Armand Colin.
- GRIMM, Jacob/ GRIMM, Wilhelm (1999 [1854—1971]). *Deutsches Wörterbuch*, réimpression en 33 volumes, Munich : Deutscher Taschenbuch Verlag, <http://www.mediaevum.de>.
- GUIRAUD, Pierre (1959). *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, Dordrecht : Riedel Publishing Company.

GUIZARD, Claude/ SPETH, Jean (1991). *Dictionnaire (alsacien, français et allemand) : dreisprachiges Wörterbuch*, Mulhouse : Éditions du Rhin.

HILLEBRAND, Walter/ LOTT, Heinz/ PFAFF, Franz (1998¹² [1972¹]). *Taschenbuch der Rebsorten*, Mayence : Fraund.

IMBS, Paul/ QUEMADA, Bernard (dir.) (1971–1994), *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789–1960)*, 16 volumes, Paris : Éditions du CNRS/Gallimard, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

JÄNICKE, Otto (1987). « Compte rendu TLF 12 », in : *Vox Romanica* 46 (éd. par Collegium Romanicum Helvetiorum), Bern : Francke Verlag, p. 335-339.

JÄNICKE, Otto (1997). « Etymologische Anmerkungen zu einigen Bezeichnungen des französischen Substandards », in : *Italica et Romanica. Festschrift für Max Pfister zum 65. Geburtstag* (éd. par Holtus, Günter/ Kramer, Johannes/ Schweickard, Wolfgang), Tübingen : Niemeyer, volume 1, p. 85-96.

KAŇOVSKÁ, Michaela (2005). *Soziolinguistik. Eine Einführung. Studijní texty pro distanční studium*, Olomouc : Univerzita Palackého, Filozofická fakulta.

KLUGE, Friedrich (1989²² [1883¹]). *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*. 22. Auflage unter Mithilfe von Max Burgisser und Bernd Gregor völlig neu bearbeitet von Elmar Seebold, Berlin/ New York : Walter de Gruyter.

LÉVY, Paul (1929). *Histoire linguistique de l'Alsace et de Lorraine*, Thèse pour le doctorat ès lettres, 2 volumes, Strasbourg : Publications de la faculté des Lettres.

LÉVY, Paul (1950). *La langue allemande en France. Pénétration et diffusion des origines à nos jours*, 2 volumes, Lyon/Paris : IAC (Bibliothèque de la Société des études germaniques IV ; VII).

MAREŠ, Petr (2000). « O tzv. germanismech v češtině. », in: *Přednášky z 43. běhu LŠSS*. (éd. par Jiří Hasil), Praha : FF UK, p. 57-64.

MARTIN, Ernst/ LIENHART, Hans (1899/1907). *Wörterbuch der deutsch-elsässischen Mundarten*, 2 volumes, Strasbourg : Trübner.

MARTINET, André (1996⁴ [1960¹]). *Éléments de linguistique générale*, Paris : Armand Colin.

MASAŘÍK, Zdeněk (1994). *Historische Entwicklung des Deutschen*, Brno : Masarykova univerzita.

MOLINIÉ, Georges (1991). *Le français moderne*, Paris : Presses Universitaires de France (Que sais-je ?).

MULLER, Charles (1968). *Initiation à la statistique linguistique*, Paris : Librairie Larousse.

NAVRÁTILOVÁ, Zuzana (2008). *Emprunts lexicaux à l'allemand dans le français. Étude étymologique de quatorze dénominations de boissons et d'aliments empruntées*

à l'allemand, effectuée dans le cadre du programme TLF-Étym. Mémoire de Master (inédit), Nancy/Olomouc : ATILF (CNRS/Université Nancy 2)/ Univerzita Palackého.

NAVRÁTILOVÁ, Zuzana (2011). « Emprunts lexicaux à l'allemand dans le français », in: *Romanica Olomucensia 23.1*, Olomouc : FF UP, p. 15-22, à paraître.

OSTRÁ, Růžena (1980), *Přehled vývoje románských jazyků. I. Lidová latina. Francouzština*, Praha : Státní pedagogické nakladatelství, volume 1.

PERRET, Michelle (2003² [1998¹]). *Introduction à l'histoire de la langue française*. 2^e édition revue, Paris : Armand Colin.

PFEIFER, Wolfgang (1993). *Etymologisches Wörterbuch des Deutschen*, Berlin : Akademie Verlag.

PODHORNÁ-POLICKÁ, Alena (2009). *Universaux argotiques des jeunes : analyse linguistique dans les lycées professionnels français et tchèques*, Brno : Masarykova univerzita.

RADERMACHER, Ruth (2004): *Le Trésor de la langue française : une étude historique et lexicographique*, 2 volumes, Strasbourg: Université Marc Bloch.

RAT, Maurice (1957). *Dictionnaire des locutions françaises*. Édition augmentée d'un supplément, Paris : Librairie Larousse.

REY, Alain/ CHANTREAU, Sophie (1994² [1993¹]). *Dictionnaire des expressions et locutions*. 2^e édition mise à jour, Paris : Dictionnaires Le Robert.

RÉZEAU, Pierre (1997). *Dictionnaire des noms de cépages de France. Histoire et Étymologie*, Paris : CNRS Éditions.

RÉZEAU, Pierre (dir.) (2001). *Dictionnaire des régionalismes de France*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.

RÉZEAU, Pierre (2007). *Dictionnaire des régionalismes du français en Alsace*, Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.

SARCHER, Walburga (2001), *Das deutsche Lehngut im Französischen als Zeugnis für den Wissenstransfer im 20. Jahrhundert*, Hamburg : Verlag Kovač (Schriftenreihe Philologia, Sprachwissenschaftliche Forschungsergebnisse 46).

SARCHER, Walburga (2003). « Le vocabulaire français d'origine allemande dans les dictionnaires existants », in : *La linguistique* 1/2003 (Volume 39), p. 169-172, disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2003-1-page-169.htm>.

SAUVAGEOT, Aurélien (1962). *Français écrit, français parlé*, Paris : Librairie Larousse (La langue vivante).

TARDIVEL, Louis (1991), *Répertoire des emprunts du français aux langues étrangères*, Sillery : Septentrion.

TĚŠITELOVÁ, Marie (1974). *Otázky lexikální statistiky*, Praha : Academia.

TĚŠITELOVÁ, Marie (1987). *Kvantitativní lingvistika*, Praha : Státní pedagogické nakladatelství.

TÖLGYESI, Tamás (2007). « Příspěvek k funkční stratifikaci germanismů v dnešní češtině (na základě analýzy jazyka českého tisku) », in: *Funkce - funkčnost - funkcionalismus. Sborník příspěvků z 6. mezinárodní konference Setkání mladých lingvistů konané na Filozofické fakultě Univerzity Palackého ve dnech 16.-18. května 2005* (éd. par Polách, Vladimír P./ Daniel, Ladislav/ Kreiselová, Jana), Olomouc : Univerzita Palackého, p. 247-249.

TÖLGYESI, Tamás (2008). « Ke vztahu mezi hláskovou podobou a citovou zabarveností lexikálních germanismů v češtině », in: *Jazyková interakce a jazykové rozhraní a strategie "cutting-edge". Sborník příspěvků z 8. mezinárodní konference Setkání mladých lingvistů konané na Filozofické fakultě Univerzity Palackého ve dnech 14.-16. května 2007* (éd. par Polách, Vladimír P.), Olomouc : Univerzita Palackého, p. 259-262.

UVÍROVÁ, Jitka (1998). « Quelques observations sur l'évolution actuelle du vocabulaire français », in : *Romanica Olomucensia VII* (Acta Universitatis Palackianae Olomucensis, Facultas Philosophica, Philologica 71), Olomouc : Univerzita Palackého, p. 199-205.

UVÍROVÁ, Jitka (2005). « Le Beaujolais nouveau est arrivé ! », in : *Romanica Olomucensia XV* (Acta Universitatis Palackianae Olomucensis, Facultas Philosophica, Philologica 87), Olomouc : Univerzita Palackého, p. 255-261.

WALTER, Gérard/ WALTER, Henriette (1998), *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*, Paris : Larousse.

WARTBURG, Walther von *et al.* (1922—2002). *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 volumes, Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Bâle : Klopp/Winter/Teubner/Zbinden.

WARTBURG, Walther von (1930). « Der Einfluß der germanischen Sprachen auf den französischen Wortschatz », in : *Archiv für Kulturgeschichte* 20 (éd. par Goetz, Walter/ Grundmann, Herbert/ Wagner, Fritz), Köln/Wien : Böhlau Verlag, p. 309-325.

WARTBURG, Walther von (1939). « Die burgundischen Wörter im Frankoprovenzalischen ». In : *Zeitschrift für romanische Philologie* 59 (éd. par Gröber, Gustav), Halle/Tübingen : M. Niemeyer, p. 302-307.

WILLERVAL, Bernard (dir.) (1987² [1982¹]). *Grand Larousse universel*, 15 volumes, Paris : Larousse.

WOLF, Lothar (1983). *Le français régional d'Alsace. Étude critique des alsacianismes*, Paris : Klincksieck.

ZÉLIQZON, Léon (1924). *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, Strasbourg/Oxford : Oxford University Press.

SOURCES INFORMATISÉES

Arte (2004—). *Karambolage*, Strasbourg/Issy-les-Moulineaux/Baden-Baden, <http://www.arte.tv/fr/connaissance-decouverte/karambolage/104016.html>.

ATILF - CNRS & Nancy Université (2004). *Trésor de la Langue Française informatisé*, Nancy, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

ATILF - CNRS & Nancy Université (2005/2006—). *Programme de recherche TLF-Étym*, Nancy, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

Benchmark Group, SA (2000—). *L'Internaute*, Nanterre, <http://www.linternaute.com/>.

Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften (2008-2011). *Digitales Wörterbuch der deutschen Sprache (DWDS)*, Berlin, <http://www.dwds.de/>.

Éditions Larousse. *Larousse.fr. Encyclopédie*, Paris, <http://www.larousse.fr/encyclopedie>.

GADET, Françoise (2003). « Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données », in : *Texte !* [en ligne], http://www.revue-texto.net/Inedits/Gadet_Principes.html.

GLAUCH, Hamm & Rupp, Wissenschaftliche Internetdienstleistungen Mediaevum.de GbR (1999—). *Mediaevum.de*, Leipzig, <http://www.mediaevum.de/haupt2.htm>.

Kompetenzzentrum für elektronische Erschließungs- und Publikationsverfahren in den Geisteswissenschaften an der Universität Trier (2006/2007). *Das Wörterbuch-Netz*, Trier, <http://germazope.uni-trier.de/Projects/WBB/woerterbuecher>.

LEBART, Ludovic/ SALEM, André (1994). *Statistique textuelle*, Paris : Dunod, [en ligne], http://issuu.com/sfleury/docs/st-1994-lebart_salem?mode=embed&documentId=080219184053-a9a99e0413cf4e30b8d1d38b61ee113c&layout=grey.

MOUCHON, Jean (1985). « À propos de la notion de “paradoxe de l'observateur” en sciences humaines », in : *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours* [en ligne], <http://semen.revues.org/3614>.

NAVRÁTILOVÁ, Zuzana (2007). « Schnick », in : *Programme de recherche TLF-Étym* [en ligne], Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

NAVRÁTILOVÁ, Zuzana (2008). « Nouille », in : *Programme de recherche TLF-Étym* [en ligne], Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

NAVRÁTILOVÁ, Zuzana (2008). « Quiche », in : *Programme de recherche TLF-Étym* [en ligne], Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

POURQUERY, Didier (2008). « Rocambolesque », in : *Libération (Week-end, le 05/07/2008)* [en ligne], <http://www.liberation.fr/week-end/010184790-rocambolesque>.

Stiftung Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland (DGIA) (2007—). *Perspectivia.net. Publikationsplattform für die Geisteswissenschaften*, Bonn, <http://quellen.perspectivia.net/>.

Wikimedia Foundation. (2003—). *Wiktionnaire*, San Francisco, http://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d%E2%80%99accueil.

JOURNAUX

Nouvel Observateur du Monde, SA/ NTT Europe Ltd. *Le Nouvel Observateur*, Paris, <http://tempsreel.nouvelobs.com/>.

SARL Libération. *Libération.fr*, Paris, <http://www.liberation.fr/>.

Société du Figaro, SAS/ SDV Plurimédia. *Le Figaro.fr*, Paris/Strasbourg, <http://www.lefigaro.fr/>.

L□Équipe 24/24. L□*Équipe.fr*, Issy-les-Moulineaux, <http://www.lequipe.fr/>.

La SAS Société de Publications L□Alsace/ Euro-Information. L□*Alsace*, Mulhouse/Strasbourg, <http://www.lalsace.fr/>.

Le Monde Interactif, SA. *Le Monde.fr*, Paris, <http://www.lemonde.fr/>.

SA Corse Presse. *Corse-Matin/ corsematin.com*, Nice, <http://www.corsematin.com/>.

Sciences et Avenir, SAS/ NTT Europe Ltd. *Sciences et Avenir*, Paris, <http://www.sciencesetavenir.fr/>.

SNC Le Parisien Libéré. *Le Parisien.fr*, Paris, <http://www.leparisien.fr/actualites-informations-direct-videos-parisien>.

Société Lagardère Digital France. *Elle*, Levallois-Perret, <http://www.elle.fr/>.

Société Ouest France. *Ouest-France.fr*, Rennes, <http://www.ouest-france.fr/>.

ANNEXE 1 : TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Corpus de travail (emprunts à l'allemand destinés à l'analyse).....	31
Tableau chronologique des premières attestations en français.....	33
Tableau d'occurrences.....	81
Liste des fréquences.....	87
Présentation des répondants : sexe.....	112
Présentation des répondants : âge.....	112
Présentation des répondants : habitat.....	113
Présentation des répondants : degré et type d'études achevées.....	114
Présentation des répondants : région d'origine.....	115
Présentation des répondants : région habitée actuellement.....	115
Présentation des répondants : aptitudes en allemand.....	116
Présentation des répondants : relations avec l'Allemagne/les Allemands.....	116
Présentation des répondants : genre de relations avec l'Allemagne/ les Allemands.....	117
Présentation des répondants : attitude personnelle envers l'Allemagne/ les Allemands.....	117
Évaluation des unités : la connaissance et l'usage des emprunts à l'allemand par les locuteurs natifs contemporains (a).....	118
Évaluation des unités : la connaissance et l'usage des emprunts à l'allemand par les locuteurs natifs contemporains (b).....	120
Évaluation des unités : les emprunts les plus utilisés/ les emprunts les plus connus (pas utilisés).....	126
Évaluation des unités : les emprunts les moins connus.....	127
Fréquence des lexèmes dans le français écrit et parlé.....	129
Les répondants et leurs connaissances des emprunts à l'allemand : répondants connaissant plus de 15 unités.....	130
Les répondants et leurs connaissances des emprunts à l'allemand : répondants connaissant moins de 5 unités.....	131
Les répondants et leurs connaissances des emprunts à l'allemand : répondants connaissant 0 unités.....	132

13. Quelle est votre attitude personnelle envers l'Allemagne et les Allemands ?

Très positive Positive Neutre Négative Très négative

II. Mots étudiés (faites **une** croix dans la case choisie et écrivez le sens du mot dans la colonne de droite)

Mots	Je ne connais pas	Déjà entendu mais pas sûr de la signification	Je connais mais je n'utilise pas	Je connais et j'utilise	Je crois que le mot veut dire... Si vous connaissez plusieurs significations du mot, écrivez-les toutes.
backfis(c)h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
brinde	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
burg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
gail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
gille (de pêche)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
griblette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
halbran	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
houlier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
morfaler	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
un moufle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
paour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
poutzer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
rifler	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
un trolle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
alpenstock	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
bluter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
brandevin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
épeiche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
feldwebel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
un foudre (p. ex. <i>un f. de vin</i>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
fridolin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
fritz	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
un führer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

gaupe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
glass	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
guelte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
hallebarde	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
hase	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
heimatlos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
jodler	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
kobold	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
kriegspiel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
loess	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
reître	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ridelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
rocambole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
rollier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
röstis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
rotengle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
rucksack	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
sarrau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
schluss (<i>être s.</i>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
schnorchel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
schnouf(f)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
spalter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
stem(m)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
sylvaner	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
thalweg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
umlaut	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

ANNEXE 3 : TEXTES PUBLIÉS DURANT LES ETUDES DE MASTER ET DE DOCTORAT

Navrátilová, Zuzana (2007). « Kummel », in : *Programme de recherche TLF-Étym*, Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

Navrátilová, Zuzana (2007). « Quenelle », in : *Programme de recherche TLF-Étym*, Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

Navrátilová, Zuzana (2007). « Riesling », in : *Programme de recherche TLF-Étym*, Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

Navrátilová, Zuzana (2007). « Rollmops », in : *Programme de recherche TLF-Étym*, Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

Navrátilová, Zuzana (2007). « Schnaps », in : *Programme de recherche TLF-Étym*, Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

Navrátilová, Zuzana (2007). « Schnick », in : *Programme de recherche TLF-Étym*, Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

Navrátilová, Zuzana (2007). « Sylvaner », in : *Programme de recherche TLF-Étym*, Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

Navrátilová, Zuzana (2007). « Traminer », in : *Programme de recherche TLF-Étym*, Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

Navrátilová, Zuzana (2007). « Vermouth », in : *Programme de recherche TLF-Étym*, Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

Navrátilová, Zuzana (2008). « Frichti », in : *Programme de recherche TLF-Étym*, Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

Navrátilová, Zuzana (2008). « Kirsch », in : *Programme de recherche TLF-Étym*, Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

Navrátilová, Zuzana (2008). « Nouille », in : *Programme de recherche TLF-Étym*, Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

Navrátilová, Zuzana (2008). « Quetsche », in : *Programme de recherche TLF-Étym*, Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

Navrátilová, Zuzana (2008). « Quiche », in : *Programme de recherche TLF-Étym*, Nancy : ATILF - CNRS & Nancy Université, <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.

Navrátilová, Zuzana (2009). « Sylvaner, traminer, riesling : étude étymologique des trois emprunts à l'allemand », in: *Vino jako multikulturní fenomén*. Olomouc/Uherské Hradiště : FF UP/R. Lešingrová, p. 159-168.

Navrátilová, Zuzana (2011). « Emprunts lexicaux à l'allemand dans le français », in: *Romanica Olomucensia 23.1*, Olomouc : FF UP, p. 15-22, à paraître.

Navrátilová, Zuzana (2011). « Vermouth, kummel, kirsch – Wermutwein, Kümmelbranntwein, Kirsch(brannt)wein – trois emprunts à l'allemand ? », in: *Vino jako multikulturní fenomén*. Olomouc : FF UP, à paraître.

PARTICIPATION AUX CONFÉRENCES

2009 : *Vino jako multikulturní fenomén*, FF UP Olomouc, contribution « Sylvaner, traminer, riesling : étude étymologique des trois emprunts à l'allemand »

2010 : *Česká romanistika v evropském kontextu. XV. mezinárodní setkání romanistů*, FF UP Olomouc, contribution « Německé lexikální výpůjčky ve francouzštině »

2011 : *Vino jako multikulturní fenomén*, FF UP Olomouc, contribution « Vermouth, kummel, kirsch – Wermutwein, Kümmelbranntwein, Kirsch(brannt)wein – trois emprunts à l'allemand ? »